

II

Fêtes agricoles au chef-lieu du département en mai et juin 1880. — La foire de mai, dite de la Saint-Mémoire. — Séance de la Société départementale d'agriculture. — Le Concours régional. — L'Exposition d'horticulture. — Annexes à ces solennités. — Expositions du Commerce et de l'industrie, — Scolaire, — des Beaux-Arts. — Concours de sauteuses. — Périgueux et l'agriculture aux environs en 1880.

De retour à Périgueux, j'ai trouvé toute la ville sens dessus-dessous. Partout des terrassiers, des niveleurs, des faiseurs de tranchées, des constructeurs de buttes ou de barraques, des menuisiers, des charpentiers, des décorateurs; des maîtres d'hôtel, des limonadiers, boulangers, bouchers, fournisseurs divers, en liesse. On environnait Tourny de barrières, on le reliait par un pont jeté sur la voie publique à la place Michel-Montaigne, également close; on fermait aux promeneurs, aux militaires et commerçants la place Francheville; on bouleversait, gazonnait et plantait le sol des Arènes romaines et l'on exilait le bétail, venu pour les marchés, à côté de l'abattoir et de la place de l'École Normale. Pourquoi ce grand remue-ménage? Pour concentrer sur nos deux plus belles promenades les animaux et produits, ainsi que les instruments agricoles admis au concours régional; pour donner à l'exhibition horticole ses coudées franches dans un charmant milieu, pour abriter les spécimens des arts mécaniques, du dessin, de la peinture, de la sculpture; pour faire acte de large et généreuse hospitalité envers la région du Sud-Ouest Central dont le chef-lieu de la Dordogne allait devenir

la métropole pendant près d'un mois, et abriter mille objets provenant des diverses parties de la France afin de briguer des suffrages, des couronnes, et de solliciter des acquéreurs ou de la réputation pour les ateliers d'où ils sortaient.

Les fêtes officielles devaient avoir lieu dans l'ordre que voici :

Concours régional agricole, du 29 mai au 7 juin, pour les huit départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, de la Gironde, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne et de la Haute-Vienne.

Concours horticole, du 29 mai au 7 juin.

Exposition nationale des Beaux-Arts, du Commerce et de l'Industrie, du 29 mai au 29 juin.

Exposition scolaire départementale.

Grand concours musical, les 6 et 7 juin.

Cavalcade historique au profit des pauvres, le 13 juin.

Un arrêté du maire complétait le programme des réjouissances comme suit :

Festivals. -- Concerts populaires. -- Grand feu d'artifice. -- Fêtes vénitiennes et japonaises. — Ascensions aérostatiques.

Fêtes diverses. — Joutes sur l'eau. — Concerts-Illuminations. — Retraites aux flambeaux. Jeux publics. — Représentations théâtrales. Spectacles forains. Cirques, etc.

Fêtes périodiques de nuit, pendant toute la durée de l'Exposition, au Jardin public, dans le grand parc de l'Ancienne Préfecture, et au Jardin des Arènes.

Dimanche 30 mai.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents.

Illuminations de l'Hôtel-de-Ville, du théâtre, de la rue de la République et des boulevards.

Dimanche 6 juin.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents.

Distribution des prix du Concours régional agricole dans la grande salle du Palais de Justice.

Grand festival et distribution solennelle des récompenses aux Musiques militaires et aux Sociétés chorales, dans le jardin de l'Ancienne Préfecture.

Retraite aux flambeaux.

Illuminations de l'Ancienne Préfecture, de la route de Lyon et des boulevards.

Lundi 7 juin.

Grand festival et distribution solennelle des récompenses aux musiques d'harmonie et aux fanfares, dans le jardin de l'Ancienne Préfecture.

Retraite aux flambeaux.

Dimanche 13 juin.

Entrée gratuite de l'Exposition de l'Horticulture.

Distribution solennelle des récompenses de l'Exposition de l'Horticulture dans le jardin de l'Ancienne Préfecture.

Cavalcade historique au profit des pauvres.

Grande fête japonaise au Jardin des Arènes.

Dimanche 20 juin.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents.

Entrée gratuite de l'Exposition de l'Industrie et de l'Exposition des Beaux-Arts.

Distribution solennelle des récompenses de l'Exposition des Beaux-Arts dans le jardin de l'Ancienne Préfecture.

Ascension aérostatique (aéronautes de Paris) sur la place Michel-Montaigne.

Illumination des boulevards.

Grande fête vénitienne au jardin public.

Dimanche 27 juin.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents.

Entrée gratuite de toutes les expositions.

Distribution solennelle des récompenses de l'Exposition de l'Industrie dans le jardin de l'Ancienne Préfecture.

Grand feu d'artifice.

Illuminations générales et grande fête de nuit sur les allées de Tourny.

Périgueux, Hôtel-de-Ville, 27 mai 1880.

Le maire, LEYMARIE.

N. B. — Chemin de fer. — Trains à prix réduits.

La Foire (26-29 Mai).

La foire de la St-Mémoire, venant en premier lieu, j'y ai couru. Elle avait attiré beaucoup de monde. Il en était venu de très loin; et sur la ligne de Bordeaux, à partir de Mussidan notamment, il a fallu à chaque station ajouter de nouveaux wagons à ceux dont les trains se composaient. Aussi la foule était-elle considérable sur les boulevards, depuis la pointe du Triangle jusqu'auprès de l'Abattoir; elle était bien moins grande vers la place Montaigne et dans les hauts quartiers, à cause de l'installation qui avait dû être faite au sud de la ville des différents marchés et spectacles forains, par suite des préparatifs du Concours régional agricole dont

l'organisation s'achève vis-à-vis le Palais de Justice et à Tourny.

Les marchés aux bestiaux avaient envahi les abords du Jardin public. Celui des pores a été presque insignifiant, mais celui des bêtes à cornes, au contraire, a présenté beaucoup d'intérêt. Les animaux étaient rangés le long du boulevard St-Hilaire, que le conseil municipal appelle, on ne sait pourquoi, Lakanal; ils couvraient aussi la place de l'Abattoir et une bonne partie de la rue qui fait face au Lycée entre cet édifice et le Jardin public.

Jamais, peut-être, on n'avait amené tant de vaches laitières en pareille circonstance. Il y en avait une véritable avalanche de toutes races et de tout âge; plusieurs étaient réellement remarquables et il en a été acheté grand nombre, mais à des prix en baisse, vu leur exceptionnelle quantité. Beaucoup de bœufs de harnais très bons, sur lesquels la demande n'a pas été fort vive à cause du manque de fourrage, trop bien prouvé maintenant par l'état des prairies. Cependant il en a été placé de nombreuses paires, à des cours passables. Le triomphe a été pour les bœufs gras, dont il y avait abondance. Ainsi qu'on l'avait prévu, leur cours, tombé subitement à Bassillac la semaine dernière, s'est sensiblement relevé, soit d'au moins 50 à 60 et même 80 francs par couple. Les marchands se montraient satisfaits de la qualité de ces animaux, dont foule de têtes étaient à noter. On a surtout admiré deux paires magnifiques, l'une de gros garonnais, très bien engraisés, provenant de la terre du Lieu-Dieu, à M^{me} de Sanzillon, présentés par son régisseur M. Bordas; l'autre de limousins purs, d'une extrême finesse, envoyés par M. Eyssalet, ancien entrepreneur, propriétaire à Château-l'Évêque. Ces derniers ont été vendus 52 francs les 50 kilogrammes sur pied. Les prix en général, pour les bons bœufs de boucherie, ont oscillé entre 45 et 50 fr. le quintal ordinaire poids vif.

Que d'ânes, que de chevaux aux Barris, près de l'école normale, où l'on n'est point accoutumé à spectacle pareil ! On y a couru comme au feu ; le pont, la route du Petit-Change ont été le théâtre d'exercices nombreux qui ont montré le savoir-faire des maquignons et produit sur la bourse des visiteurs une influence magique. Aux ânes sont échus les honneurs de la journée. Presque tous ont trouvé preneurs ; on sait que ce sont d'intrépides conducteurs de ces voitures dites *jardinières* et de *regrattiers* qui pullulent. On se les arrachait ; leurs longues oreilles, par ce motif fort demandées, étant en situation. Celles des mulets abondaient moins, mais elles jouissaient presque d'autant de faveur. En ce qui concerne les chevaux, il y en avait de respectables files, parmi lesquelles il en était de très acceptables, et il en a été vendu pas mal ; seulement c'était là, en général, la plèbe chevaline. Les grands attelages étaient restés dans les écuries des hôtels, où les visites intéressées se sont multipliées en leur honneur.

Les marchands forains, dont les étalages remplissaient le Triangle, les abords de la place Francheville et ceux de la route auprès de la tour Mataguerre, ont obtenu beaucoup de succès et dû faire de bons profits.

Ainsi s'est passée la première journée de cette réunion commerciale. Le lendemain et le surlendemain, les magasins de l'intérieur ont reçu de nombreuses et fructueuses visites ; il s'est, en outre, encore vendu force vaches laitières et chevaux de luxe. Les ateliers ont eu d'importantes commandes. En un mot, propriétaires et négociants ont eu sujet de se montrer et d'être satisfaits.

Séance de la Société d'agriculture de la Dordogne.

Notre *Société départementale d'agriculture de la Dordogne* s'est réunie le 26 mai dans la soirée, conformément à ses

statuts, pour sa session de mai; je n'ai pu, malgré tout le désir que j'en avais, assister à cette séance, mais j'ai reçu communication du procès-verbal des délibérations prises, dont plusieurs ont été d'une véritable importance.

M. Fourichon-Mesplier aurait souhaité que notre délégué à la réunion des associations culturelles, qui doit avoir lieu lors du concours régional, exprimât au nom de la Société le vœu de l'entrée gratuite à l'exposition agricole le jour où se tient le grand marché-foire hebdomadaire de Périgueux, c'est-à-dire le mercredi. A cette proposition, appuyée sur des considérations sérieuses, plusieurs objections ont été faites et finalement elle a été rejetée; mais M. le secrétaire-général a déclaré son intention de la reprendre en son nom propre et privé, parce qu'elle lui semble juste et bien fondée.

Est ensuite venue la demande que j'avais adressée par écrit faisant connaître le désir exprimé par M. Brachet, syndic de la vallée du Blême, pour qu'une commission fût nommée chargée de constater les résultats acquis dans les travaux de dessèchement, et que dans cette commission figurassent, notamment, plusieurs de nos collègues habitant des contrées marécageuses, afin que l'exemple donné pût devenir particulièrement fructueux à ces pays. L'assemblée, après avoir entendu notre honorable secrétaire-général M. de Lentilhac, proposant de désigner d'abord ceux des nôtres qui ont fait partie de la 1^{re} commission instituée avant le commencement de l'entreprise, et qui pourront ainsi juger des progrès accomplis, puis de laisser aux autres membres de la Société la faculté de se faire inscrire au secrétariat pour y prendre part, a voté conformément cette dernière motion.

J'avais cru devoir réclamer, à titre d'encouragement, pour que ceux de nos praticiens qui, lors du concours régional, se seraient le plus rapprochés des prix sans les atteindre, dans les diverses sections, reçussent de notre association des récompenses. Je regrette de n'avoir pu défendre cette manière de

voir, qui me paraissait et me semble encore utile, mais nos collègues n'ont pas cru qu'il y eût lieu d'y accéder.

Une proposition de M. Lavavé, tendant à faire émettre le vœu qu'une loi vienne régir les attributions des syndicats, de manière à vaincre les résistances des insoucians et des récalcitrants, a été renvoyée à l'examen d'une commission.

Les membres présents ont appris avec satisfaction que des conférences, instituées sur notre initiative, auront lieu pendant la durée des fêtes. Elles seront au nombre de trois. La première, de M. Lasternas, notre collègue, notaire à St-Sulpice-d'Excideuil, se tiendra le 2 juin. Elle aura pour sujet la sériciculture. La seconde, de M. Sarasin, propriétaire dans la Double, sera relative aux chemins de fer à voie étroite. Enfin, la troisième, de M. Dufour, de Bordeaux, aura trait à l'apiculture.

M. Habriat, rapporteur de la commission des épizooties, a lu son travail sur cette question. Les empiriques y sont sévèrement jugés ; quelques membres ont fait observer que les médecins-vétérinaires sont actuellement trop peu nombreux pour qu'on puisse proscrire absolument les praticiens sans brevet. Un membre a même rappelé à l'appui de son dire l'opinion d'un ancien vétérinaire bien connu, constatant les services que, dans une certaine mesure, peuvent rendre des personnes peu instruites, il est vrai, mais possédant une pratique réelle, qui, dans les opérations urgentes, est inséparable du succès. Sous le bénéfice de ces observations, le rapport a été adopté. Copie en sera adressée à M. le préfet avec prière de demander au Conseil général des fonds suffisants pour rendre les mesures indiquées exécutoires.

M. de Lentillac a été chargé de s'entendre avec trois de nos collègues, qu'il voudra bien désigner, pour procéder à l'enquête demandée par la Société Nationale d'Agriculture sur l'effet des gelées de cette année.

L'assemblée a remis à M. de Lentillac, secrétaire-général, le soin de répondre à diverses communications et des proposi-

tions, à formuler près de M. l'inspecteur-général chargé de la direction du concours régional, touchant les modifications à introduire dans les règlements de ces luttes agricoles.

Sur la demande de M. le marquis de Fayolle, la Société renouvelle le vœu précédemment émis par elle à l'unanimité, par lequel elle sollicite la suppression pure et simple du permis de chasse et la restitution du gibier au droit commun de propriété.

Elle a, comme M. Daries, directeur de la Ferme-Ecole, l'en priait, émis le vœu que la race chevaline soit admise à l'avenir à disputer des prix dans les concours régionaux.

Enfin, elle a clos la séance en procédant au renouvellement de son bureau dont les pouvoirs expiraient réglementairement. Tous ses officiers sortants ont été réélus à la presque unanimité : M. Daussel, sénateur, président, par 254 suffrages ; MM. du Pavillon, le marquis de Fayolle, Durand de Corbiac, le marquis de Campagne, et le marquis de Malet, vice-présidents, par 249, 248, 246, 238 et 246 voix ; M. de Lentilhac, secrétaire-général, par 251 ; M. Mourié, secrétaire-archiviste, par 248, et M. Vitrac jeune, trésorier, par 248.

On voit que notre vaillante corporation travaille toujours avec zèle et avec un accord qui double sa force en exerçant une utile influence sur nos populations agricoles. Aussi ne faut-il pas s'étonner des progrès que fait chaque jour la culture parmi nous.

Le concours agricole.

29 mai.

Notre concours régional agricole commence aujourd'hui. Chacun dès maintenant peut mesurer, *de visu*, son importance. Toutefois, il importe de se faire une idée de ce qu'il est relativement à ceux qui ont lieu cette année sur tous les

points de la France. On comprendra, par le tableau suivant, extrait des données officielles, la place considérable qu'il tient entre tous. Voici donc les chiffres des inscriptions publiées pour chacun d'eux :

	Espèce bovine	Espèce ovine	Espèce porcine	Animaux de basse-cour	Instru- ments	Produits.
	Têtes	Lots.	Têtes.	Lots.	Lots.	Lots.
Auch.....	309	68	52	150	947	492
Nevers.....	246	95	41	129	1,228	156
Tulle.....	187	52	47	76	503	157
Bar-le-Duc....	304	104	49	102	1,366	164
Rennes.....	314	47	41	158	753	218
Grenoble.....	349	61	63	172	896	178
Besançon.....	380	105	64	67	1,012	175
Le Mans.....	340	105	37	148	1,060	246
Melun.....	166	114	18	195	1,617	241
PÉRIGUEUX....	418	135	99	164	1,095	520
Totaux.....	2,413	886	508	1,355	10,477	2,477
Moyenne pour les dix concours.....	241.3	88.6	50.8	135.5	1047.7	247.7
Pour Péri- gueux en sus de la moyenne	176.7	46.4	48.9	28.5	47.3	272.3

Ainsi, dans chaque série, notre exposition s'élève au-dessus de la moyenne générale d'une manière éclatante. Elle la dépasse même de plus du double en ce qui touche les produits et de presque autant pour les envois de l'espèce porcine.

Maintenant, si nous tenons compte, centre par centre, des déclarations admises, nous en trouvons : pour Tulle, 1,022 ; pour Rennes, 1,534 ; pour Grenoble, 1,719 ; pour Besançon, 1,804 ; pour Nevers, 1,889 ; pour Le Mans, 1,936 ; pour Auch, 1,948 ; pour Bar-le-Duc, 2,083 ; pour Melun, 2,350 ; pour PÉRIGUEUX, enfin, 2,431. Ainsi, Melun et Bar-le-Duc sont distancés, le premier groupe de près de 100 ; le second, de 300 et quelques numéros ; les autres, de 500, 600, 700, 800 et plus ; Tulle, enfin, de 1,409, soit au-delà du double, presque les trois cinquièmes en sus de ce qu'il a réuni !

En outre, en établissant la comparaison article par article,

on voit que si Melun, Bar-le-Duc et Nevers ont plus de matériel agricole que Périgueux, Melun et Grenoble quelques lots d'animaux de basse-cour de plus que nous, nous l'emportons partout, haut la main, en ce qui concerne les espèces bovine, ovine et porcine, et qu'aucune région, celle d'Auch exceptée, que nous dépassons aussi sous ce rapport considérablement, ne présente même la moitié du nombre imposant de produits que nous allons exhiber.

Le concours régional de PÉRIGUEUX est donc le plus CONSIDÉRABLE, le plus COMPLET de *tous ceux de France en 1850*.

Et voilà comment notre pays est arriéré !

Nous avons sous les yeux le catalogue des animaux, instruments et produits exposés. Cette liste démontre la richesse du groupe formé par les huit départements de la circonscription culturale, et l'intérêt qu'offre cette contrée aux étrangers admis à prendre part comme constructeurs ou fabricants à la lutte ouverte en faveur du progrès culturel parmi nous. De plus, ce document fait ressortir, et l'avantage que peuvent retirer de l'épreuve nos populations, et les réformes qu'il importe d'introduire dans les dispositions du programme, lequel, à bien des égards, ne répond pas plus à nos besoins qu'à nos aptitudes agricoles et à nos vœux.

Parmi les animaux, la race bovine du Limousin ne compte pas moins de 173 sujets, desquels 31 seulement n'arrivent pas directement de la Haute-Vienne. De ces 31, un peu plus des deux tiers, soit 21, appartiennent à la Dordogne. Nous voyons avec regret, surtout dans cette série, offrir des primes à des taureaux de six mois à un an, ce qui ne peut que nuire à cette tribu. Peu d'agriculteurs, du reste, rendons-leur cette justice, se sont laissé entraîner dans cette voie funeste. Il est à souhaiter que cette catégorie d'extra-jeunes, disparaisse promptement de la nomenclature de celles auxquelles des prix sont réservés. En la supprimant, on fera bien de reporter les récompenses qu'on lui offre sur les taureaux

d'un an à deux ans et les vaches de trois à cinq. Les meilleurs éleveurs des environs de Limoges nous envoient la fine fleur de leurs étables ; obtenir des palmes en combattant contre eux ne sera pas une faible gloire.

La race parthenaise compte 59 têtes venant presque toutes du Poitou ; sauf huit qui sont mises sur les rangs par des agriculteurs du Périgord.

Quarante-six sujets forment le contingent des garonnais ; trois d'entre eux seulement sortent de nos étables, qui pouvaient mieux faire que cela. Deux ou trois autres arrivent de la Charente et un plus grand nombre de la Haute-Vienne. Le reste est naturellement girondin.

Onze prix attendent 22 bazadais, tous de la Gironde, deux ou trois exceptés.

A 22 maraichins il n'est attribué que sept prix. Les praticiens de notre province n'ont mis en ligne que quatre de ces animaux. Ils en envoient quatre aussi sur 13 salers, qui ont sept prix à recevoir.

Trente-quatre durhams sont annoncés ; ils viennent tous de départements autres que celui de la Dordogne, qui n'a que faire d'eux, et sont la propriété de sept à huit personnes, toujours les mêmes, qui les gardent pour recueillir médailles et prix, dont il n'est pas proposé pour eux moins de quatorze.

Trois de nos compatriotes, ayant six bêtes, figurent parmi ceux qui envoient 30 métis-durhams, très mauvais pour faire souche de reproduction dans notre contrée, quelle que puisse être leur beauté particulière, et auxquels on veut donner huit primes, qu'il vaudrait mieux placer ailleurs. Reconnaissons, toutefois, que lorsqu'il s'agit seulement de se procurer par l'emploi de durhams purs ou croisés, des veaux destinés à être vendus jeunes pour la boucherie, et que l'on espère rendre par ce croisement plus précoces, comme le fait M. le baron d'Arlet de Saint-Saud, que nous avons le regret de ne pas voir cette fois au nombre des concurrents, les étalons de

cette classe et de la précédente peuvent être parfois utilement employés dans notre pays.

Parmi les races laitières, les Ayr font bande à part, au nombre de dix, et appartiennent à deux ou trois concurrents qui auront à se disputer quatre prix.

Les autres tribus laitières, étrangères ou françaises, grandes ou petites, forment un inextricable fouillis où la bretonne, la hollandaise, la normande, la gâtinaise se touchent, étonnées de se trouver ensemble. Sur vingt-six bêtes groupées dans cette cohue qu'il faudrait débrouiller, vingt-deux appartiennent à des personnes de Périgueux ou des environs. Toutes sont des femelles. Aucun mâle n'a été déclaré dans cette catégorie.

Dans l'espèce ovine, on a mêlé toutes les races françaises, ce qui n'est pas logique et doit être fort embarrassant pour le jury. Dans cette section indigène, l'on compte 97 animaux, 28 mâles et 69 femelles (ces dernières par lots de trois chacun). Cette cohorte n'a droit qu'à cinq prix ! Vingt-trois des béliers et 54 des brebis sont envoyés par des agriculteurs de la Dordogne.

Les races étrangères diverses, encore un mélange malheureux, ont treize prix en perspective. Elles sont représentées par 76 têtes (22 mâles et 18 lots de brebis). A l'exception d'un bélier et de trois femelles dishley, appartenant à l'honorable M. du Chatelard, toutes sont de la tribu des southdowns et arrivent d'autres départements que le nôtre. M. de Bouillé, de la Nièvre, met sur les rangs, dans cette section, ses célèbres élèves, dont il va nous montrer un bataillon entier.

En fait de croisements divers, qui constituent véritablement une macédoine indescriptible, cette section, sur 24 mâles, en compte 19 propriété d'agriculteurs périgourdins ; et sur 27 femelles, 21 sont dans le même cas. Enfin 10 jeunes agneaux et 12 femelles, southdowns en grande majorité, con-

courent pour le prix d'ensemble. A l'exception d'un héliar et de 3 brebis, cette dernière classe nous vient toute d'autres départements.

Dans l'espèce porcine, les sujets appartenant aux races françaises sont tous, un seul à part, de la tribu périgourdine ou limousine. Le craonnais mâle, Dieu merci, ne viendra pas affliger nos regards avec ses formes si fâcheuses et l'interminable durée de sa croissance, pendant laquelle il dévore pour deux fois sa valeur. Nous n'aurons plus la désagréable surprise de voir, comme cela eut lieu en 1864, accorder un troisième prix à un horrible verrat de cette famille, grâce à la réputation de celle-ci, au grand détriment du progrès. Sur 12 têtes formant cette catégorie, 10 sortent de nos porcheries ; une seule vient des Deux-Sèvres. C'est une truie qui doit être craonnaise. Nous lui souhaitons d'être bien conformée.

Nous sommes ensuite en présence des races étrangères pures ou croisées entre elles, véritable abîme de promiscuité souvent, dans lequel on jette huit prix. Il y a dix exposants du Périgord seulement. Les autres déclarants sont de provinces diverses. On compte 48 mâles ou femelles dont plusieurs déjà chargés de lauriers et exposés par des éleveurs redoutables.

Enfin, les croisements divers entre races françaises et races étrangères, source fréquente de maladies et de dégénérescence, contre laquelle on devrait se garer, ont la promesse de quatre prix pour lesquels concourent cinq verrats et 26 truies ; total 31, dont 21 à des agriculteurs de la Dordogne.

En somme, le bétail proprement dit compte au concours 735 têtes, dont 234 forment le contingent fourni par la Dordogne. Bon nombre des 735 sujets appartenant à cette phalange brillante, ont été nourris, élevés et préparés par des lutteurs experts, émérites et justement réputés.

Voici maintenant le menu fretin de la partie vivante de

l'exposition, c'est-à-dire la population des basses-cours. Cette fois encore, avouons-le, le programme est un peu trop fantaisiste. On fait bien de donner trois médailles aux poules et coqs de Barbezieux, autant à ceux du Limousin et du Poitou, mais pourquoi rien de spécial à la race du Périgord qui est chez elle, qui en vaut bien d'autres et qu'on relègue dans le *pandémonium* des familles diverses ? Le catalogue va, lui-même, nous montrer qu'on a fait fausse route, sous ce rapport aussi.

En effet, les Barbezieux ne sont présentés que par trois exposants, dont un des nôtres ; les Limousins et Poitevins par un seul, lequel est des environs de Périgueux ; et dans les races françaises de diverses espèces, celle du Périgord, sur 30 lots appartenant aux tribus les plus dissemblables, en compte dix, c'est-à-dire deux fois et demie plus que celles qu'on a favorisées de prix particuliers ! Dans cette série, 26 des lots sont la propriété d'habitants de la Dordogne. Les races étrangères ont droit à deux médailles pour l'obtention desquelles concourent onze lots dont huit à des Périgourdiens, lesquels, sur trois lots classés parmi les croisements divers auxquels une médaille est attribuée, en comptent deux.

On destine un seul prix aux dindons ; quatre paires l'ambitionnent, appartenant toutes à nos compatriotes.

Les oies sont mieux traitées. Elles peuvent aspirer à trois prix, pour trois lots, également à nos concitoyens.

Dix lots de canards, dont neuf venus de nos mares, vont à la conquête de trois médailles.

Plaignons les pintades et les pigeons qu'on a mêlés, et qui se ressemblent comme chacun sait ! Il ne peuvent songer ensemble qu'à recueillir deux récompenses ! Et combien sont-ils pour cela ? Trois paires des premières et quarante-six des seconds ! Sur cet ensemble, si bien traité par l'arrêté ministériel, 36 lots proviennent des colombiers ou des volières du Périgord.

Même profusion d'encouragements envers les lapins et lé-

porides. Deux médailles pour trente lots concurrents ! Ce n'est pas trop ! Franchement ce n'est pas assez. Vingt-neuf de ces couples appartiennent à des éleveurs de notre département.

Maintenant, comment se fait-il que pour la basse-cour, aucune rétribution en argent n'accompagne les médailles ? On ne peut que regretter pareille parcimonie si peu justifiable. Comment expliquer, en outre, qu'il n'y ait rien pour les faiseurs, maintenant si répandus, et pour encourager les acclimatations utiles ?

En somme, le nombre de têtes d'animaux de basse-cour est tout au moins de 386, sur lesquels 270 appartiennent à la Dordogne. Tout compris donc, quadrupèdes et volailles installés sur la place Tourny présenteront le total respectable de 1,071 têtes, dont 504 provenant des domaines périgourains.

Nous passons à ce qui touche les instruments et machines agricoles. Encore là une véritable armée. Les constructeurs les plus éminents, profitant du droit que leur donne le programme, sont accourus en foule nous montrer leurs œuvres et se faire juger, d'après elles, par nos propriétaires et cultivateurs. De tous les points de l'horizon, ils se sont rendus à Périgueux. Il en est de Paris, de Nantes, de la Bourgogne, de Nevers, de Lyon, de Toulouse, du Berry, de l'Ille-et-Vilaine, de la Touraine, de l'Agenais, non moins que de bon nombre de villes de la région.

Cependant, l'arrêté ministériel n'admet au concours spéciaux d'instruments que : 1^o les extirpateurs et les scarificateurs ; 2^o les houes à cheval pour plantes sarclées ; 3^o les rouleaux brise-mottes ; 4^o les faneuses ; 5^o les pressoirs à vin ou à cidre ; 6^o les égrenoirs à maïs ; 7^o les tarares et ventilateurs ; 8^o les appareils de tonnellerie. Pourquoi n'est-il pas question des batteuses, des faucheuses, qui sont en ce moment de saison, et des moissonneuses ? Pourquoi laisse-t-on de côté tant de machines qu'il y a lieu de chercher à propager, telles que les bascules, les pompes, les norias, les béliers hy-

l'exposition, c'est-à-dire la population des basses-cours. Cette fois encore, avouons-le, le programme est un peu trop fantaisiste. On fait bien de donner trois médailles aux poules et coqs de Barbezieux, autant à ceux du Limousin et du Poitou, mais pourquoi rien de spécial à la race du Périgord qui est chez elle, qui en vaut bien d'autres et qu'on relègue dans le *pandémonium* des familles diverses ? Le catalogue va, lui-même, nous montrer qu'on a fait fausse route, sous ce rapport aussi.

En effet, les Barbezieux ne sont présentés que par trois exposants, dont un des nôtres ; les Limousins et Poitevins par un seul, lequel est des environs de Périgueux ; et dans les races françaises de diverses espèces, celle du Périgord, sur 30 lots appartenant aux tribus les plus dissemblables, en compte dix, c'est-à-dire deux fois et demie plus que celles qu'on a favorisées de prix particuliers ! Dans cette série, 26 des lots sont la propriété d'habitants de la Dordogne. Les races étrangères ont droit à deux médailles pour l'obtention desquelles concourent onze lots dont huit à des Périgourdiens, lesquels, sur trois lots classés parmi les croisements divers auxquels une médaille est attribuée, en comptent deux.

On destine un seul prix aux dindons ; quatre paires l'ambitionnent, appartenant toutes à nos compatriotes.

Les oies sont mieux traitées. Elles peuvent aspirer à trois prix, pour trois lots, également à nos concitoyens.

Dix lots de canards, dont neuf venus de nos mares, vont à la conquête de trois médailles.

Plaignons les pintades et les pigeons qu'on a mêlés, et qui se ressemblent comme chacun sait ! Il ne peuvent songer ensemble qu'à recueillir deux récompenses ! Et combien sont-ils pour cela ? Trois paires des premières et quarante-six des seconds ! Sur cet ensemble, si bien traité par l'arrêté ministériel, 36 lots proviennent des colombiers ou des volières du Périgord.

Même profusion d'encouragements envers les lapins et lé-

porides. Deux médailles pour trente lots concurrents ! Ce n'est pas trop ! Franchement ce n'est pas assez. Vingt-neuf de ces couples appartiennent à des éleveurs de notre département.

Maintenant, comment se fait-il que pour la basse-cour, aucune rétribution en argent n'accompagne les médailles ? On ne peut que regretter pareille parcimonie si peu justifiable. Comment expliquer, en outre, qu'il n'y ait rien pour les faisans, maintenant si répandus, et pour encourager les acclimations utiles ?

En somme, le nombre de têtes d'animaux de basse-cour est tout au moins de 386, sur lesquels 270 appartiennent à la Dordogne. Tout compris donc, quadrupèdes et volailles installés sur la place Tourny présenteront le total respectable de 1,071 têtes, dont 504 provenant des domaines périgourains.

Nous passons à ce qui touche les instruments et machines agricoles. Encore là une véritable armée. Les constructeurs les plus éminents, profitant du droit que leur donne le programme, sont accourus en foule nous montrer leurs œuvres et se faire juger, d'après elles, par nos propriétaires et cultivateurs. De tous les points de l'horizon, ils se sont rendus à Périgueux. Il en est de Paris, de Nantes, de la Bourgogne, de Nevers, de Lyon, de Toulouse, du Berry, de l'Ille-et-Vilaine, de la Touraine, de l'Agenais, non moins que de bon nombre de villes de la région.

Cependant, l'arrêté ministériel n'admet au concours spéciaux d'instruments que : 1^o les extirpateurs et les scarificateurs ; 2^o les houes à cheval pour plantes sarclées ; 3^o les rouleaux brise-mottes ; 4^o les faneuses ; 5^o les pressoirs à vin ou à cidre ; 6^o les égrenoirs à maïs ; 7^o les tarares et ventilateurs ; 8^o les appareils de tonnellerie. Pourquoi n'est-il pas question des batteuses, des faucheuses, qui sont en ce moment de saison, et des moissonneuses ? Pourquoi laisse-t-on de côté tant de machines qu'il y a lieu de chercher à propager, telles que les bascules, les pompes, les norias, les béliers hy-

drauliques et autres engins qu'il faudrait répandre à profusion dans notre pays ? Ne pas les classer ici, c'est commettre un oubli fâcheux ; et cette inadvertance pouvait détourner de nos places et des champs d'essais une foule d'objets utiles et recommandables. Heureusement il n'en a rien été.

Nous voyons, en effet, figurer, dans la liste que nous avons sous les yeux, 55 machines à vapeur, une nuée de batteuses à manège, une avalanche de faucheuses et moissonneuses, quantité de pompes et autres machines hydrauliques, de nombreuses charrues de toute espèce, d'autres outils en longues files, outre les instruments auxquels l'Etat a fait l'honneur d'une faveur spéciale. Nos agriculteurs n'auront donc que l'embarras du choix, embarras qui sera grand, car nous le répétons, à peu près toutes les premières usines de France sont représentées sans exception. Le nombre officiel des objets inscrits s'élève au chiffre formidable de 1,112. Nos constructeurs de la Dordogne ne se sont pas abstenus. Ils sont 32 qui ont fait admettre 144 lots, dont plusieurs seront distingués ; nous n'en doutons pas. Nous regrettons toutefois qu'ils n'aient pas exposé autant de numéros qu'ils auraient pu et dû le faire. La division de la mécanique est donc non moins satisfaisante, au concours agricole, que celle des animaux. Nous sommes persuadés que, comme celle-ci, elle donnera lieu à l'octroi de nombreuses récompenses supplémentaires.

Viennent enfin les produits pour lesquels, malheureusement, ainsi que pour la section précédente, le catalogue n'est pas rédigé suivant l'agencement du programme ; ce qui peut amener de graves erreurs ou tout au moins des difficultés de classement. Celui-ci même ne sera pas déjà facile d'après le règlement, dans lequel nous voyons figurer : 1^o les vins de la Gironde, 2^o ceux de Bergerac, 3^o les vins ordinaires de la Dordogne, ceux de Bergerac exceptés. Comment se fait-il qu'on ait mêlé les vins de toute espèce de diverses parties de la région ? les blancs avec les rouges, les gros avec

les légers? Où commencent et finissent les vins de Bergerac? Sous ce nom comprend-on tous ceux de l'arrondissement de cette ville, ou simplement ceux des crus qui l'avoisinent? Comment peut-on faire lutter le Monbazillac avec le vin rouge de Pécharmant, par exemple? Quel est le sens des mots *vins ordinaires* de la Dordogne? Compte-on exclure ainsi ceux des grands crus de Sorges, de St-Pantaly, de Brantôme, de Rossignol, etc., ou les admet-on à titre de vins ordinaires? Et dans ce dernier cas, que deviendront ceux qui ne jouissent d'aucun classement reconnu par l'usage? Pourquoi n'y a-t-il pas une catégorie spéciale en faveur des vins de coupage (La Bachellerie, Domme, etc.)? Voilà bien des points qu'il faudra mieux éclairer à l'avenir. Viennent ensuite, pour être récompensés à part, les eaux-de-vie, les pruneaux, les produits maraîchers, les produits forestiers et enfin la foule des autres objets se rattachant à la production agricole, lesquels seront jugés à *l'heureux-l'heureux*, sans qu'il soit possible de comparer entre elles des choses bien dissemblables. Il y aura donc plus tard dans cette division beaucoup à débrouiller; mais enfin on commence à y voir un peu plus clair qu'auparavant. C'est déjà quelque chose.

Nous comptons ici non pas 520 lots, comme on l'avait dit d'abord, mais 578, parmi lesquels nos compatriotes, au nombre de 78, en exposent 406. En outre, notre Ecole Normale de Périgueux, donnant le bon exemple, présente des collections de céréales, racines fourragères, plantes médicinales, plantes industrielles, graines fourragères, graines maraîchères; des cocons, de la soie, des minéraux, des plans de construction, des échantillons de pierre à bâtir. Dans cette section, nous tenons hautement la tête par le nombre, et il est à supposer que nous y serons au premier rang par la réussite, car nous verrons la Dordogne montrer des lots de la plus haute valeur dans tous les genres. Les vins de l'arrondissement de Bergerac auront neuf casiers; ceux du reste du département 41, dont, pour

l'arrondissement de Nontron 6, l'arrondissement de Ribérac 6, le canton de Brantôme 8, le crû de Sorges 4, le canton de St-Astier 3, le reste appartenant aux environs de Périgueux, sauf un qui est réservé à un lot du Sarladais. Ces 30 compartiments contiendront au moins 550 bouteilles. En outre, plusieurs autres seront réservés aux eaux-de-vie et liqueurs de nos concitoyens. La Dordogne exhibera de plus des vinaigres, du fromage, des fruits, des truffes, des comestibles truffés sans rivaux, des produits forestiers, de la soie, du tabac, des céréales, des racines fourragères, des plantes diverses, des engrais, des collections de toutes sortes et de toute beauté. Nos voisins des Charentes et de la Haute-Vienne doivent nous apporter des eaux-de-vie et différents objets ; la Gironde, qui s'est tenue trop à l'écart dans cette section, trois ou quatre lots de vins et deux ou trois autres produits. Hors région le Lot nous envoie du vin, Marseille des huiles et savons, le Roussillon des vins fins, plusieurs départements des beurres, du fromage, etc.

Ainsi, nous allons avoir de grands sujets d'étude et de satisfaction dans ce concours où la région marche en tête de toutes les autres, appelées à pareille exhibition en France, cette année. Nous pouvions, nous devons mieux faire cependant. En effet, en ce qui concerne la Dordogne, nous avons à regretter l'abstention de trop de ceux sur lesquels nous comptions pour nous faire honneur. Nous voyons avec peine manquer au rendez-vous les beaux animaux de M. St-Avit-Duvignaud, le grand triomphateur de l'avant-dernière Exposition Universelle à Paris, ceux de MM. Durand de Corbiac, de Fayolle, d'Arlot de St-Saud, de Presle, Valade, Huot de Suzanne et autres ; les instruments et machines de M. Desport, de Nontron, et de plusieurs de ses collègues ; les vins de MM. de Bacalan, Vigier, Domenget, de Lapanouze, Ledrier, Meilhodon, de M^{me} de Vassal, à Gouts-Rossignol ; de M. de Jaurias, ceux du crû si méritant de St-Pantaly-d'Ans, ceux de Domme et de Labachellerie,

ceux de M. Lagorce, de Cherveix, de M. de Lentilhac aîné, près Echourgnac, de M. Marcon, accompagné de ces modèles de culture et d'installation vinaire qui valurent à son regretté père le plus haut rang parmi les planteurs et les directeurs intelligents de la vigne, à l'exhibition du monde entier, lors de l'avant-dernière lutte de ce genre, sur les bords de la Seine. Une foule d'autres étoiles de notre firmament viticole nous fait défaut ; il nous manque aussi bien des liqueurs, bien des collections de produits qui nous auraient encore mis en relief ; la Gironde de son côté s'est trop peu montrée sous le rapport de la viticulture et des grands vins. Le Poitou n'a pas fait assez.

Malgré cela, notre groupe, qui possède sur ses rivaux l'avantage du nombre des objets exposés, sera, nous en sommes convaincus, non moins bien classé pour le mérite de ce qu'il va soumettre à l'appréciation du jury. Il ne peut en être autrement avec les noms de producteurs de bétail tels que ceux de MM. de Léobardy, Caillaux, Lezaud, Petiniaud, de Ramonet, Mailhard de la Couture, de Noussat, Dadat, Daubin, Teisserenc de Bord, de la Haute-Vienne ; le comte de Lestrangle, Ambert, Richard, le comte de Villedon, le comte de Saint-Exupéry, Proux, le marquis de Dampierre, Duquesnel, Dupeyroux-Souché, Nadaud, des Deux-Charentes ; de la Massardière, Naudin, Delisle, le comte de Briey, le marquis de Sarineau, Poinson, du Poitou ; Sarauste, Régimon, Tujas, le comte d'Aubert de Peyrelongue, Duthil, Courélongue, Darimon, le vicomte de Vassal, de la Gironde ; Abaffour, du Maine-et-Loir ; le comte de Bouillé, de la Nièvre ; le marquis de Montlaur, de l'Allier ; Bon, de Luppel, Bugeaud de Juvénie, Wallon, Gouzot, Monmarson, de Valbrune, Mazeau, Vergnaud, Verniaud, Reynal, Perrier (de Sarlat), Tronche, Eyssalet, de Méredieu, de la Dordogne.

Avec des constructeurs de machines d'un renom universel, comme MM. Albaret, à Rantigny (Oise) ; Andrau, à la Valette

(Charente) ; Barre, à Limoges ; Beaume à Boulogne-sur-Seine ; Breloux, à Nevers ; Charles, à Paris ; Cumming, à Orléans ; Decauville, à Petit-Bourg (Seine-et-Oise) ; Duru, à Bordeaux ; Fichot, à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire) ; Gagnon, Tessier et C^e, à Lyon ; Garnier, à Redon (Ille-et-Vilaine) ; Griffon, à Bordeaux ; Hidien, à Châteauroux ; Lotz, à Nantes ; Louët, à Issoudun (Indre) ; Mabile, à Amboise ; Maréchaux, à Montmorillon (Vienne) ; Mothe, à Bordeaux ; Nossivet, à Nantes ; Osborne et C^e, à Paris ; Pecard, à Nevers ; Pelletier, à Paris ; Pilter, à Paris ; Renaud, à Nantes ; les directeurs de la Société du matériel agricole, à Vierzon (Cher) ; Trischler, à Limoges ; Waitt-Burnell et C^e, à Paris ; Bodin, à Rennes, auxquels nous aurons à opposer en Périgord des rivaux qui, comme M. Roudier, de Bergerac, par exemple, que nous citons seul pour ne pas allonger cette liste outre mesure, ne sont pas indignes, en plusieurs genres, de lutter avec de nobles rivaux.

En fait de produits, notre région n'a rien à craindre de la comparaison avec les autres, et si quelques-uns de ses meilleurs champions ne sont pas descendus dans l'arène, il suffira largement de ce que nous allons exhiber pour que sa supériorité soit reconnue, et hautement proclamée, incontestable. Elle est par le fait la première de France en ce genre ; elle va le prouver. Elle l'établira plus décisivement encore quand elle le voudra.

Comparons maintenant ce que fut en 1864 le dernier concours régional, tenu sur les mêmes places, à celui qui commence. Nous eûmes alors, pour le nombre, le second rang en France ; nous voici maintenant au premier. Nous comptâmes alors 2,200 et quelques numéros ; à présent nous en avons deux à trois cents de plus. Nous avons, il y a seize ans, plus de gros bétail qu'il n'en est annoncé pour cette fois, ce qui provient de ce qu'on a détaché le Lot-et-Garonne, fort indûment, de notre région ; mais nous fûmes loin de réunir autant de têtes de volaille, autant de produits, surtout autant et de si remarqua-

ble matériel agricole. Il y a donc plus que compensation à un déficit causé par une mesure des plus malheureuses. Ajoutons que l'année désastreuse que nous venons de traverser ne pouvait, avec le manque de fourrage qui en est la suite, qu'influer d'une manière fâcheuse sur la production et l'entretien du bétail. Il est même fort surprenant que, malgré cette circonstance déplorable et l'état de gêne où de tristes conceptions douanières jettent notre agriculture, nous ayons pu faire ce que nous avons fait et marcher en avant, lorsque tout semble pousser en arrière; la gelée, le phylloxéra, les lourdes charges et le reste. Nos populations rurales sont fermes, résolues, laborieuses. Elles s'aident sans découragement et sans faiblesse; le Ciel ne peut manquer de les aider à son tour.

2 juin.

Maintenant que tout est en place, que le dernier animal est dans sa loge, que les produits sont classés, que les instruments s'alignent en bel ordre et, après avoir subi les examens du jury, la plupart à leur avantage, sont aujourd'hui jugés par le public, qui souvent a d'autres préférences que les arbitres officiels, entrons par la place Montaigne et commençons une revue des richesses que la mécanique nous prodigue de toutes parts en longues et brillantes allées, au bruit des locomobiles mises en mouvement par la houille, ce pain noir de l'industrie qui donne à nos fabricants, et souvent à nos agriculteurs, la possibilité d'en manger de blanc lorsqu'ils agissent avec tact et prudence.

Voici tout d'abord, dans l'allée de gauche, le long de la clôture, plusieurs échantillons des pressoirs fabriqués par M. Mabile, d'Amboise. Ils sont établis d'après une idée juste, à levier et au moyen de clavettes taillées en biseau, ce qui donne la facilité de les utiliser pour obtenir des effets en avant et

en arrière, permettant ainsi de manœuvrer dans tous les sens sans que l'ouvrier opérant se déplace. Le premier prix leur est attribué, personne n'en sera surpris. A leur suite M. Cypierre, de Périgueux, en présente plusieurs de même modèle, bien construits et que l'on peut acheter avec confiance à cet entrepositaire de la maison principale. M. Roudier, de Bergerac, a un instrument des plus remarquables, muni de deux leviers pour donner plus de force agissante. Nous aurions désiré pour lui mieux qu'un troisième prix.

M. Rengade, d'Agen, nous en offre de munis d'encliquetage et qui ne sont pas sans un mérite réel. M. Decombe, à Bléré (Indre-et-Loire), vient ensuite. Son système hydraulique de pression est digne d'attention, mais la course des pistons est un peu courte, ce qui force à les remonter souvent, et doit occasionner quelque perte de temps.

Les vannoirs de M. Garnier obtiennent le premier prix de leur catégorie. En sa qualité de Breton, M. Garnier ne démarre pas du rang où depuis longtemps il est placé. M. Guitet, de l'île d'Oléron, tient un rang fort honorable parmi les constructeurs de vannoirs. Le public le juge ainsi, comme le prouvent les achats qui viennent de lui être faits. M. Lasbats, à Montauban, est également un bon fabricant. M. Mesnard présente des machines bien faites qui, sans rien offrir d'extraordinaire comme système, ont été distingués par MM. les jurés, qui leur ont donné un troisième prix. MM. Mire frères, de Lyon, occupent très bien leur place sur le terrain avec des instruments peu coûteux et soignés. MM. Presson, à Bourges, voient continuer leur succès à Périgueux et leurs engins obtiennent le premier prix, comme dans vingt autres concours.

M. Villadary, de la Gironde, est digne d'éloges pour sa charrue vigneronne munie d'appareils et travaillant le cavillon. M. Pelletier, de Paris, tout à côté, nous montre une herse à dents mobiles très ingénieuse, et une autre de plus petit modèle, même système, pour cultiver la vigne. Ce sont deux

engins très recommandables. Citons aussi son égre noir à maïs qui reçoit un troisième prix. M. Fauya, d'Auch, expose à côté de M. Pelletier une jolie collection de machines diverses.

Les trieurs de M. Marot, dans une autre allée, sont excellents et couverts de lauriers moissonnés en foule sur tous les points de France. M. Trischler, de Limoges, qui présente un très bon ensemble de matériel, a reçu le 2^e prix pour houe à cheval. MM. Noir frères, à Haimps (Charente-Inférieure), ont un premier prix pour un instrument de même espèce; leur collection est belle, mais plusieurs de leurs machines paraissent un peu lourdes à manœuvrer. M. Barre, de Limoges, est, comme M. Dudreuil, de Mussidan, MM. Cipierre et Magnanou de Périgueux, un très bon constructeur. M. Reignier, de Périgueux, met en ligne un ensemble fort satisfaisant. On doit signaler, dans son envoi remarquable, la barre ajoutée sur plusieurs modèles au soc de la charrue Dombasle, laquelle est munie par ce fait d'une *veille* semblable à celle de l'araire périgourdin, avançant à mesure qu'elle s'use. C'est une disposition heureuse en général, si elle a quelques inconvénients parfois. Le même mécanicien adapte à d'autres charrues une plaque en tôle d'acier faisant muraille sur la gauche entre le timon et la partie supérieure. Il y a là une idée neuve; c'est à l'expérience à nous apprendre ce qu'elle peut avoir d'utile ou de défectueux.

Nous passons devant les trieurs de M. Clerc, de Niort, lesquels ont bonne apparence et ont fait la conquête des visiteurs, si l'on en juge par les étiquettes nous apprenant que plusieurs d'entre eux viennent d'être acquis par des praticiens bien connus de la Dordogne.

Un peu au-dessus, nous trouvons le manège et la batteuse de M. Maréchaux, de Montmorillon, qui vient, nous assure-t-on, de remporter à Grenoble, au concours régional, le premier prix pour les machines de ce genre, et qui est déjà signalé par

cent victoires, bien que sa dépiqueuse soit un peu lourde peut-être. Puis, obliquant vers le petit square qui borde la route, nous allons admirer les œuvres de M. Millot, de Gray (Haute-Saône), et, parmi elles, sa batteuse à manège, à mouvements très doux, grâce à une vis sans fin dont l'action a pour effet, en outre, de paralyser le bruit. Un trieur s'adapte à la machine et le vannage du grain s'opère ainsi facilement et avec rapidité. M. Cusson, du Lot-et-Garonne, met en mouvement, à deux pas de là, son manège original fort connu, bizarre de construction, avantageux, du reste, et assez répandu dans l'Agenais. Nous traversons le pont provisoire jeté de la place Montaigne à celle de Tourny ; là nous trouvons, exposés autour d'un des massifs du petit jardin, des treillis, chalets et grilles en fer, ouvrages élégants, solides et dignes des succès obtenus par M. Louet, d'Issoudun.

M. Prosper Bergeron exhibe des ronces artificielles, c'est-à-dire des fils de fer hérissés de pointes piquantes remplaçant économiquement les clôtures ordinaires ; il a, en outre, une belle exhibition de fers à bœufs et à cheval.

M. Eldin, de Lyon, a des rangées bien fournies de pompes de divers genres très bien comprises et bien faites. MM. Morot et Bracquet, rue Oberkampf, à Paris, ont une légion intéressante du même genre. Un autre mécanicien, de Paris, nous offre un fort remarquable ensemble de pompes à incendies ; M. Pilter, dont la maison est représentée dans le département par M. Papin, négociant à Excideuil, déploie de son côté des appareils hydrauliques, pompes, béliers, etc., réellement recommandables.

M. Bodin, l'habile directeur de la ferme des trois Croix, près de Rennes, s'est mis hors concours ; mais les visiteurs ne le mettent pas hors de page. Ils rendent pleine et entière justice à sa belle exposition et y distinguent surtout un semoir fort simple, fort léger, fort pratique et du prix de 125 francs seulement, ce qui le rend acceptable pour toutes les bourses.

A peu de distance est le porteur Decauville, chemin de fer agricole avec wagonnets et matériel complet dont M. des Moutis est l'entrepositaire à Périgueux. Un peu plus loin nous en retrouvons un autre exemplaire.

Quelle foule de faucheuses et de moissonneuses ! Le gouvernement ne leur accorde aucune récompense dans son programme. Il paraît que, d'après lui, la région n'en a pas besoin. C'est évident ! Il n'y a ni prés, ni céréales dans la Dordogne et dans le Limousin, non plus que dans la Gironde, l'Angoumois et le Poitou ! Les agriculteurs, en attendant, achètent de ces machines et font bien. MM. Reigner, Cordelier et Papin, à Périgueux et Excideuil, représentent les principaux constructeurs de ces instruments à présent nécessaires et la plupart supérieurs. Nous notons, entre autres, une petite faucheuse Wood que l'on a perfectionnée, du moins nous le croyons, en supprimant les engrenages des roues qui, dans les routes, mettent tous les systèmes en mouvement et fatiguent l'instrument sans utilité. Peut-être son levier est-il pourtant un peu trop court. Si le ministère ne prime pas à Périgueux les faucheuses, il est plus généreux pour les faneuses, ce qui pourrait paraître singulier à d'autres logiciens qu'à nos faiseurs de programmes. Récompenser la conséquence en ne s'occupant pas du point de départ, le complément sans le principe, est un procédé pour le moins original. M. Howard en profite et recueille le premier prix attribué à ces instruments, encore trop peu répandus dans nos campagnes.

M. Puzenat, de Bourbon-Lancy (Saône-et Loire), a des herbes estimées, d'une bonne exécution et dont le travail est de nature à pleinement satisfaire ceux qui les emploient. M. Pilter fait manœuvrer devant l'assistance attentive son aplatisseur, qui, au moyen d'un mécanisme des plus simples, réduit en poussière avoine, froment, maïs et jusqu'à de la graine de lin, rendant ainsi ces aliments plus facilement

digestibles pour le bétail et aidant, par suite, puissamment à l'engraissement. Peut-être plusieurs des animaux que nous trouverons plus loin, et qu'on nous offre comme reproducteurs, tandis que leur vraie place serait à l'abattoir, ont-ils été poussés par ce moyen que nous recommandons à tous ceux qui veulent avoir promptement de bons bœufs, moutons et pores pour la boucherie.

Si l'on veut savoir combien les bestiaux gagnent au régime que l'on emploie pour les amener à un état d'embonpoint digne d'être considéré par le pourvoyeur des ménages et le consommateur, MM. Juin et Duru, l'un et l'autre de Bordeaux, l'un et l'autre constructeurs émérites, nous fourniront des bascules sorties de leurs ateliers et qui se rapprochent chaque jour de la perfection, comme le prouvent les nombreuses récompenses qu'elles ont déjà reçues de tous côtés et l'estime méritée dont elles jouissent dans le monde du négoce, de l'agriculture et de l'industrie.

Voici deux chariots chargeurs de foin, qui font vite, qui font bien, qui ne sont pas chers, dont tous les propriétaires de prairies importantes devraient être munis et que M. Papin, entrepositaire à Excideuil, M. Cordelier, aussi à Périgueux, leur vendront volontiers, comme ils l'ont déjà fait à plus d'un qui les ont remerciés. Comme complément naturel de cette invention, l'on voit, pour ainsi dire côte à côte d'elle, un botteur mécanique mis en mouvement par une machine à vapeur et qui est précieux pour ceux qui ont de grandes quantités de fourrages à engranger ; surtout pour des entrepreneurs qui doivent en emmagasiner et en livrer beaucoup. Le prix en est élevé, trois mille francs, y compris la locomobile, mais il n'est pas de nature à faire reculer les intéressés, ce que prouve du reste l'accueil que lui font ceux-ci et l'achat dont l'instrument et son moteur ont été l'objet.

Ce qui démontre qu'un homme qui comprend les affaires et sait que le temps est de l'argent, comme disent les Anglais, ne

doit pas reculer devant une grosse dépense, lorsque le bénéfice est assuré par ce moyen, c'est le succès que la machine à battre Wood, que M. Papin présente aussi comme entrepositaire, laquelle rend le grain tout vané, tout ensaché, croyons nous, et qui coûte quelque chose, avec son moteur, comme le prix de 12,000 fr., obtient parmi les batteurs de grains à l'entreprise. On est, paraît-il, en négociation pour l'acquérir, et déjà sept à huit de ces colosses bienfaisants pour la bourse des spéculateurs et pour le grand producteur, qu'elles débarrassent promptement des gerbes entassées dans sa grange, sont en activité dans la Dordogne.

Regagnons maintenant la place Michel-Montaigne, et suivons l'allée de tilleuls qui longe la route d'Excideuil. Nous ne tarderons pas à y découvrir les belles meules provenant des carrières de Domme, envoyées par la Société Chassaing, Peyrot et C^o, de Cénac, et qui rivalisent avec celles si réputées de la Ferté-sous-Jouarre ; les nombreuses et éclatantes récompenses reçues dans maints concours régionaux, nationaux et même universels, en France et à l'étranger, l'établissent surabondamment. Que MM. les usiniers, meuniers et minotiers profitent de l'occasion ! Nous espérons voir sur le même alignement l'intéressant séchoir à tabac de M. Penet, de Périgueux, qui a mérité la médaille d'argent à la dernière Exposition Universelle de Paris. Nous regrettons d'apprendre que la maladie de son inventeur n'a pas permis de le monter et de l'installer.

C'est avec plaisir que nous rencontrons un peu plus loin les bonnes charrues puissantes et bien fabriquées de M. Mercier, de Nontron, qui soutient dignement sa réputation ; les pompes si prisées, et valant encore mieux que leur renommée, de M. Noël, de Paris ; celles de M. Griffon, de Bordeaux, qui nous offre tout un attirail d'instruments bien propres à faire désirer aux agriculteurs d'avoir le porte-monnaie mieux garni qu'on ne se plaît à le permettre en haut lieu. M. Fau, de Tonneins (Lot-et-Garonne), a des trieurs qui sont justement appré-

ciés. Nous avons ensuite sous les yeux de nombreux rouleaux plumbeurs et croskills. Ces utiles auxiliaires du cultivateur ont le bonheur d'avoir été placés dans les catégories spéciales qui peuvent être, à notre concours, distinguées par le jury. Nous regrettons qu'aucun rouleau squelette, excellent engin, préférable aux plumbeurs qui souvent tassent trop la terre, et aux croskills qui parfois s'engorgent, n'ait été mis sur les rangs pour disputer les palmes offertes.

C'est M. Hidien, de Châteauroux, qui remporte la principale. Tout ce petit bataillon est vendu du reste à des propriétaires qui savent apprécier la valeur de ces précieux instruments. Pour les scarificateurs, M. Pilter a le premier prix, M. Breloux, de Nevers, le second, M. Noir, de Haimps (Charente-Inférieure), le troisième. Nous devons signaler son système ingénieux de relèvement des soies au moyen d'une vis.

Avançons au milieu de la place, et d'une vraie colonnade de fer d'où s'échappent des torrents de fumée noire ; d'un mugissement sourd, de cris aigus et stridents, de fourneaux incandescents, du sein desquels des nuages blancs s'élancent par intervalle dans les airs en sifflant après avoir mis en mouvement cent machines bruyantes. On dirait les ateliers de Vulcain. C'est la vapeur qui vient, accompagnée de la science de la mécanique, au secours de l'agriculture en détresse, et qui lui crie : « Courage ! » à sa manière, lui apportant un renfort heureux, chaque jour mieux compris et plus nécessaire.

Tous les grands constructeurs mécaniciens de France se sont ici donné rendez-vous, croyons-nous. A ce poste de combat et d'honneur, nous comptons en effet : MM. Albaret, le célèbre constructeur de Rantigny (Oise) ; Andrau, de la Valette (Charente), qui fut des premiers dans la carrière et n'y est pas des derniers ; Breloux, de Nevers ; Brouhot et C^o de Vierzon ; Cumming, d'Orléans ; Del, de Vierzon ; Griffon, de Bordeaux ; Hidien, de Châteauroux ; Lotz, de Nantes ; Martin et C^o de Vierzon ; Nassivet, de Nantes ; Pécard, de

Nevers ; Renaud, de Nantes ; la Société française du matériel agricole, à Vierzon ; Boulet, de Paris, les représentants de la maison Calla, Favray frères, à la Souterraine (Creuse) ; plusieurs autres encore, dont les noms nous échappent ou n'étaient pas inscrits au catalogue, mais qui n'en ont pas moins été admis à se montrer dans cette importante catégorie, qui n'est pas du nombre de celles pouvant être médaillées dans ce concours. En effet, qui le croirait ? Les batteuses, ces engins si utiles dans notre région, n'entrent en ligne aujourd'hui que par charité, pour ainsi dire ! Quelle manière de comprendre les intérêts du pays ! Leurs exposants, ces brillants soldats du progrès, ces chefs honorés de tous, n'ont d'ailleurs pas besoin d'être recommandés ici. Les diplômes qu'ils ont conquis dans bien d'autres tournois leur suffisent et au-delà, et leur succès à Périgueux n'ajouterait que peu de chose à leur gloire.

Nous nous contenterons donc d'indiquer quelques perfectionnements dont nous avons été frappés dans les envois de deux ou trois d'entre eux. Ainsi, nous notons l'application directe que M. Lotz fait du secoueur à la machine. Par ce moyen, la paille laisse échapper le grain qu'elle contenait encore et qui tombe au-dessous. M. Renaud l'a suivi dans cette heureuse voie. M. Albaret, à sa grande batteuse, en a joint une autre plus particulièrement destinée aux pays méridionaux, où souvent la paille doit être brisée. Cette machine, dite *américaine*, bat en bout ; les gerbes passent successivement sur quatre rouleaux qui ne leur permettent guère de conserver de grain, et celles qui auraient échappé à cette quadruple épreuve, en cachant encore quelque chose, sont ramenées par une vis d'Archimède à l'orifice, d'où elles descendent de nouveau sous les battoirs.

A côté de ces grands chefs, MM. Pichot frères, à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire), exhibent leurs machines et leur batteuse qui leur valurent, en 1878, une médaille d'or, à Périgueux, de la part de notre Société. Le mécanisme de la

dépliquée est bien compris, simple et commode à la fois. Le seul reproche qu'on puisse lui adresser encore serait une tendance un peu trop prononcée du piston à s'user vite. Notre compatriote M. Bellanger, mécanicien à Chancelade, expose un moteur à vapeur fabriqué par lui et que l'on s'empresse d'acheter.

MM. Dumon, à Paris, et Darriet, à Bordeaux, font, au moyen de puissantes locomobiles, qui consomment des entassements de houille, manœuvrer d'immenses pompes centrifuges qui débitent une énorme quantité d'eau, pour le malheur du phylloxéra maladroitement installé dans les plaines arrosées par des rivières ou ruisseaux ; elles peuvent être, en outre, d'un très grand secours pour les épaissements lors des inondations, ou pour les fondations sous-fluviales. L'une d'elles a coloré son eau, pour rapaler le Médoc, et réjouir l'âme des viticulteurs attristés. Comparativement à ces mastodontes du genre, les pompes de M. Beaume, de Boulogne (Seine), sont des infusoires ; elles n'en sont pas moins d'un grand secours pour l'agriculture et l'industrie. Les tonneaux d'arrosage ont aussi de réels mérites.

Entrons dans cette tente toujours remplie de visiteurs et surtout de visiteuses. Là s'abritent des barattes, auxquelles, avec son tact et son à-propos habituels, le programme ne réserve aucun prix, mais qui en ont beaucoup auprès des connaisseurs ; des couveuses exposées par MM. Voitelier, de Mantes, Roulier et Arnous, de Gambais (Seine-et-Oise), lesquelles, très perfectionnées, attirent l'attention de tous et seront l'objet, probablement, de commandes. La *gaveuse* de M. Martin, de Paris, destinée à opérer automatiquement le gorgement des volailles, fort admirée des Parisiens et des agriculteurs qui n'ont pas soit de loisir, à cause de leurs grandes entreprises en ce genre, soit le talent de réussir, a moins de succès auprès de nos ménagères qui n'ont pas besoin de cet instrument pour engraisser leurs animaux de basse-cour dans la

perfection. L'éleveuse de vers-à-soie, exposée par M. Laster-nas, notre compatriote, notaire à Saint-Sulpice-d'Excideuil, en obtient davantage, à juste titre, de même que l'appareil à éclosion, pour les mêmes insectes, de notre autre concitoyen, M. de La Verrie de Vivant, le sériciculteur dévoué.

On remarque aussi sous ce toit protecteur les tondeuses de moutons, qu'il serait si désirable de voir se répandre de toutes parts dans nos fermes ; les appareils pour la cuisson des aliments des bestiaux, de M. Charles, de Paris, sans cesse entourés par la foule ; les thermomètres de MM. Seguin et Pré-vost, de Paris ; les microscopes des mêmes exposants, grâce auxquels on peut suivre toutes les évolutions et transforma-tions des insectes nuisibles, tous objets continuellement assié-gés par les acheteurs. Un inventeur dont le nom échappe à notre mémoire présente un très ingénieux soufreur de vignes, consistant en une hotte remplie du minéral protecteur. A cette caisse correspond une manivelle qui vient en avant se placer auprès de la main droite, et au moyen de laquelle on projette la poussière ennemie de l'oïdium, en la dirigeant à volonté, par l'entremise d'une lance souple munie d'une pomme d'arrosoir, sur les ceps environnants, de haut en bas et sur les côtés. C'est commode et pratique, sans être fatigant.

M. Rétif, de Lyon, offre d'excellents filtres permettant de tirer parti des lies de vin et d'en extraire un liquide clair et pur. Il obtient le second prix pour les appareils de tonnellerie. M. Pène, de Bordeaux, mériterait bien quelque chose pour son crochet-lieur et ses liens gradués du prix de 32 fr. le mille, mais le ministère n'a pas pensé à cet article en rédigeant son appel aux inventeurs et perfectionneurs d'engins agricoles. M. Guilhou, de Bordeaux, également, est plus heureux avec son tombereau qui vient, après l'essai d'instruments fait dans la plaine du Petit-Change, de recevoir une mention honorable du jury. M. de Montvert, un Périgourdin, remise non loin de là un chariot chargeur, ravale perfectionnée, très simple, très

facile à manœuvrer, très solide, que les entrepreneurs de balayage des rues, routes et promenades de Périgueux feraient bien de se procurer. Il leur faciliterait le nettoyage auquel ils ont à pourvoir et qui marche souvent avec par trop de lenteur. C'est un conseil que nous leur donnons avant de passer à la revue des produits, après avoir constaté non sans plaisir le grand nombre d'affiches portant le mot : « Vendu ! » flatteur et agréable pour les exposants, que nous apercevons de tous côtés.

Des outils qui nous donnent la possibilité de cultiver la terre avec plus de facilité, de profit également, passons aux produits que celle-ci nous offre soit spontanément pour nous aider dans notre œuvre d'amélioration, soit en répondant aux soins que lui prodiguent d'intelligents travailleurs. En rappelant dans notre pensée le nombre de ceux qu'on rencontre en notre région, nous trouvons l'asile qu'on leur offre sur le théâtre du concours bien petit, et il l'est, en effet. C'est au point que les lots se touchent, s'entassent, malgré l'ordre dans lequel ils sont rangés, et qu'il en résulte quelque confusion.

Cependant tout ce qui se trouve inscrit au catalogue n'est pas présent ; il s'en faut de beaucoup. Sans doute les entrepreneurs d'abris ne prévoyaient pas une telle abondance de richesses. Avec un peu plus de connaissance de la fertilité de notre territoire, de ses ressources, des progrès opérés par nos actives populations rurales, qui savent observer et marcher sans rien dire, on n'eût pas commis pareille faute. Mais quoi ! le Périgord n'a-t-il pas, grâce à des érudits qui parlent avec aplomb de ce qu'ils ne connaissent pas et remplissent le monde d'un vain bruit, la réputation d'être un pays aride et désolé ? Ne dédaigne-t-on pas, en conséquence, de s'occuper de ce qui le concerne, et ne croit-on pas lui faire trop d'honneur en le nommant seulement pour le classer d'un air superbe, au nombre des contrées les plus déshéritées de France et de Navarre ? Il n'est donc pas surprenant qu'on se livre à son

égard aux appréciations les plus étranges. Aussi voyons-nous des savants mettant en circulation une carte de la Dordogne, faire gravement jetter l'Isle dans la Drôme, et cela dans une publication récente ? On pensait sans doute être bien généreux pour notre pays, en accordant à ce qu'il fournit à la consommation, en dehors du bétail, un espace par le fait trois fois insuffisant.

Il est résulté de là que l'on s'est empressé de refuser des envois admis par le ministre, lorsqu'ils sont arrivés, passé certaine heure, mardi dans la soirée. C'est ce qui a, notamment, eu lieu pour les comestibles truffés et les conserves de M. Bardou, pour les magnifiques pruneaux secs de M. Gouzot, pour le très intéressant et très complet herbier de M. l'abbé Terrible ; pour les tableaux et spécimens du sol de la vallée du B'ême ; c'est-à-dire pour une foule d'apports importants et qui ne pouvaient manquer d'être distingués en nous faisant honneur. Si quelques-uns plus heureux sont parvenus à se faufiler dans l'enceinte close pour les derniers venus, après l'évincement des autres, pendant l'intérim d'un fonctionnaire moins farouche, leur bonne fortune ne saurait nous dédommager de la rigueur déployée envers les malheureux dont plusieurs, nous le répétons, étaient d'un haut mérite. Regrettons des mesures fâcheuses, formons des vœux pour que l'espace disponible soit plus vaste une autre fois, mais reconnaissons que dans ce que nous apercevons il y a de quoi faire naître en nous un légitime sentiment d'admiration et de reconnaissance envers nos agriculteurs.

Énumérons rapidement les principaux trésors de cet érin. Tout le monde s'accorde à louer hautement leur richesse. Notre Ecole Normale d'instituteurs, à Périgueux, dont les chefs regrettés, MM. Leymarie et Escalmel, furent si zélés pour la propagation de l'enseignement agricole parmi les élèves maîtres, et qui continue à marcher dans la voie qu'ils ouvrirent, de progrès en progrès, sous la direction de

M. Sicard, empressé de favoriser l'action de son professeur actuel d'agriculture, M. Gaillard, présente un ensemble de lots des plus complets, des plus beaux, des mieux ordonnés. Céréales, racines fourragères, plantes médicinales, plantes industrielles, graines fourragères, graines maraîchères, cocons, soies, minéraux, plans de constructions, échantillons de pierres à bâtir, tout est là. Le public stationne et applaudit; le jury décerne une médaille d'or. Elle est on ne peut mieux placée. Médaille d'or également à M. Deauriac, de St-Astier qui, lors de la grande Exposition Universelle de 1878, obtint une médaille d'argent et a fait encore mieux aujourd'hui qu'alors; médaille d'or à M. Laronde, l'intrépide propriétaire et expérimentateur du Pouyet, près Bassillac, pour son exposition maraîchère, et l'on eût pu sans crainte ajouter, pour ses produits de grande culture; médaille d'or à M. le comte de Beauroyre, à Villeteureix, pour ses fromages; médaille d'or à M. Vallaud, de la Haute-Vienne, pour ses beurres fins, afin, sans doute, que la Dordogne n'ait pas le monopole de toutes les hautes récompenses dans cette division.

Médaille d'argent pour ses produits forestiers, à M. de Presle, dont l'exposition, comprenant en outre tant d'autres objets, aurait été trouvée digne, partout ailleurs, de la distinction la plus élevée; médaille d'argent à M. Laronde, déjà nommé, pour ses pruneaux excellents. On avait, pour ces fruits, promis une médaille d'or. Pourquoi ne l'a-t-on pas donnée? C'est peut-être comme preuve de regrets d'avoir vu laisser à la porte le beau lot de M. Gouzot, sous prétexte de l'heure tardive de son apparition. Médaille d'argent à M. I. de Valbrune, à Saint-Astier, pour ses laines et autres apports; à M. le comte de Fontenay, à Champeau, canton de Mareuil-sur-Belle, pour ses houblons de Puychenil, splendides et de qualité réelle; à M. Monnerie, à Muron (Charente-Inférieure), pour ses beurres frais; à MM. Lalbat père et

filis, à Salignac, pour leurs truffes conservées, remplissant une vaste vitrine, auprès de laquelle l'envoi de M. Macheny aîné, très méritant, a passé malheureusement inaperçu des juges, qui ne se sont pas douté que dans ce bocal modeste était enfermée la preuve de l'efficacité d'un système employé par ce chercheur, qui a su préserver ses truffières des atteintes de la gelée l'hiver dernier en les couvrant à propos. Les arbitres se sont-ils rendu compte que les beaux tabacs suspendus un peu au-dessus de quelques collections appartenaient non à celles-ci, mais à M. Cuminal, colon à Coulounieix ? Il est à peu près sûr que non ; ils les auraient, en effet, récompensés sans cela. Le casier de M. Petit, témoignage de son savoir et de sa réussite en sériciculture, n'obtient qu'une médaille de bronze. Il méritait mieux, mais le nombre et la valeur des marques de distinction mises à la disposition des experts est loin d'être en rapport avec la valeur et la quantité des lots qui passent sous nos yeux. Médaille de bronze à M. Mazeau, fermier de M. Dupont, pour ses belles racines fourragères ; même rémunération à M. Michelin, des Deux-Sèvres, pour ses fromages de lait de chèvre. Il est probablement heureux pour lui que ni Cubjac, ni Thiviers ne soient entrés en lice, et nous ne pouvons nous empêcher de regretter que les RR. PP. Trappistes d'Echourgnac n'aient pas envoyé des produits de leur fabrication, auxquels un rang élevé n'eût certainement pas manqué. M. Bost s'est fait une place à part, sur un petit établi qu'il s'est construit près de la porte d'entrée qu'il contribue à faire obstruer par les visiteurs charmés de ce qu'il leur montre. Il n'obtient rien pourtant des examinateurs officiels. Il a négligé de se faire inscrire et il ne peut concourir. Nous nous hâtons de le faire savoir à tous, afin qu'on n'accuse pas le jury de l'avoir laissé systématiquement dans l'ombre, alors qu'il était digne d'être mis en pleine lumière.

Combien de bouteilles d'eau-de-vie ? combien de vins ?

Plus qu'en aucun concours régional encore. Leur nombre est grand, plus faible pourtant qu'il ne devrait l'être d'après les inscriptions et les autorisations accordées. Plusieurs de ces produits ont suivi la pente qui les a conduits au Palais de l'Industrie, où ce n'était pas leur place. Que va-t-on penser d'eux, là-bas ? On les prendra peut-être pour des vins fabriqués, Dieu sait à l'aide de quels procédés. Plaignons-les d'être en butte à de pareils et indignes soupçons. Les vins du Périgord ne se sophistiquent pas par leurs propriétaires. Ils servent souvent à sophistiquer les autres, auxquels ils contribuent à donner de la réputation, par un mélange qui fait disparaître la leur au profit d'autrui. Ceux de la Gironde sont faiblement représentés, pour mieux dire ne le sont presque pas ; ils ne remplissent que peu de bouteilles, dans aucune desquelles les grands crus, même les crus simplement classés, n'apparaissent. A cela rien de surprenant, l'étonnant programme du concours n'a-t-il pas eu l'idée de confondre tous les vins de la Gironde, blancs ou rouges, supérieurs, ordinaires et inférieurs dans une seule et même catégorie, c'est-à-dire dans un chaos inextricable ? Même faute pour ceux de la Dordogne. Où commencent ceux de Bergerac et où finissent-ils ? Le jury fort embarrassé n'a, dans cette classe, compris que les vins de liqueur, lesquels valent une médaille d'or à M. Gouzot, pour produits de Monbazillac, et une d'argent à M. Simonet, de Mandacou, canton d'Issigeac. Les autres ont été réunis à ceux du reste du département dans un amalgame commun où nous voyons figurer ceux de St-Vivien de Vélignes, du Port-Ste Foy, du canton de Villamblard et autres, avec ceux des arrondissements de Périgueux, Ribérac et Nontron ! Le tout sans distinction des grands et des petits, sans nuance de couleur et de liqueur ! Quelle habileté, quel coup d'œil et quelle sagacité dans la rédaction du programme ! C'est admirable !

Voilà nos pauvres jurés de rechef sur les dents. En face d'un défaut absolu de classes, ils en font deux, délimitées

Dieu sait comme ! Une porte le nom de Brantôme, l'autre celui de Rossignol, sans doute à cause du désir ardent que l'on aurait de chanter les louanges du règlement. Dans la première, M. Bussière (Georges) reçoit une médaille d'or ; M^{me} veuve Gaillard, à Brantôme, une médaille d'argent ; MM. Marc Bussière, à Brantôme, Darvaud, de la même ville, de Maynard, à Villars, et Rebière, encore de Brantôme, ont des médailles de bronze. Dans la seconde catégorie, médaille d'or à M. de Galard, à Cercles-Montabourlet ; médailles d'argent à M. du Pavillon, de St-Martin-des-Combes, et Souilhac, à Sorges ; médailles de bronze à MM. Biche, à Monsec, le comte de Chantérac à Ménéstérols, le docteur Claverie à Port-Ste-Foy, Emile Deauriac à St-Vivien, Desveaux à Sorges et Mazeau, à Notre-Dame de Sanilhac. Point de représentants du grand crû de St-Pantalay-d'Ans, dont les rubis sont restés cachés dans les caves que parfume et honore leur arôme généreux. Nous le regrettons. Nous apercevons quelques vins du Lot et d'ailleurs ; ils sont impitoyablement rejetés. Il n'y a pas de place pour eux au soleil des faveurs gouvernementales, cette fois-ci.

Les eaux-de-vie sont plus heureuses. Elles donnent tout sujet de satisfaction à la Charente. C'était à prévoir et prévu. Les liqueurs se montrent avec des antécédents favorables, glorieux même. Elles n'auront rien ; le ministère les tient en dehors du concours par son arrêté. Si apéritives qu'elles soient, elles ne feront pas ouvrir la barrière devant elles et l'*Elixir des Vosges* lui-même reste indégusté, par d'inébranlables gardiens des lois dictées par l'Etat. Elles n'ont pas à se plaindre du reste, la fameuse usine de Lamothe-Beuvron n'est pas mieux traitée qu'elles, avec sa cuirasse étincelante de médailles d'or et d'argent, méritées pour ses bons produits, chimiques et autres.

Si la section des produits, malgré le peu de place qu'on a mise à sa disposition, malgré le rigorisme outré dont on a usé

envers elle, refusant d'admettre plusieurs de ses lots les meilleurs, parce qu'ils étaient, disait-on, arrivés un peu trop tard, au lieu d'user, à leur égard, d'une indulgence de bon goût, et commandée d'ailleurs par les circonstances, a véritablement émerveillé tout le monde et fait, à la Dordogne surtout, le plus grand honneur, toute notre région a le droit de s'enorgueillir de son exposition de bestiaux, dont aucune autre n'a pu présenter rien d'approchant par la beauté, tandis que toutes ont été, de plus, grandement distancées par elle, sous le rapport du nombre des animaux présentés.

Cette légion cependant, contrairement à ce qui s'est passé dans les deux précédentes sections, se montre cette fois inférieure pour la quantité à ce que nous l'avons vue dans la même enceinte en 1864. Nous eûmes alors plus de représentants des espèces bovine, ovine et porcine, mais les circonstances étaient plus favorables; les esprits, moins troublés, se portaient plus volontiers et plus paisiblement vers les choses de l'agriculture. En outre, le manque de fourrages a découragé beaucoup d'éleveurs, et plusieurs des principaux de ceux-ci se sont vus forcément obligés de renoncer momentanément à la lutte. Ajoutons que le département du Lot-et-Garonne, qui nous envoyait un contingent considérable de bestiaux, n'appartient plus à notre groupe. Le déficit du nombre est ainsi justifié; mais quelle beauté dans les envois! Les taureaux et les vaches du Limousin surtout sont magnifiques.

Parmi les bêtes à cornes, rangées en longues files dans les boxes, cette race éclipse tout. Cependant, on ne l'a pas attirée par l'appât de récompenses nombreuses. Cette série, qui compte 173 sujets, n'a que peu de prix, relativement, en perspective, ce qui ne l'a pas empêchée de répondre de toutes parts à l'appel et de se montrer au premier rang sous tous les rapports. Les superbes animaux! Large croupe, corps bien roulé, bien descendu, côte ronde, encolure et tête fine,

cornage léger, œil vif et doux, peau souple; ils ont tout pour eux. On est fier de les passer en revue et l'on regrette que l'on invite imprudemment à user vite leurs reproducteurs en promettant des primes malencontreuses à des taureaux et des génisses de moins d'un an que l'on pousse à employer trop vite et à déformer ainsi. Les honneurs du combat ont, de l'aveu de tous, de l'assentiment de tous, été pour cette race. Principaux lauréats : M. de Léobardy, M^{me} de Lefse, MM. Lezaud et Duvert. Le prix d'ensemble a été remporté par M. Gérard de Fage, qui présentait à lui seul quinze belles têtes. Tous les vainqueurs, dans cette série, appartiennent au département de la Haute-Vienne, et il a fallu, aux prix promis par le programme, dont les rédacteurs ne s'attendaient à rien de pareil, en ajouter onze de supplémentaires. Quelques éleveurs de la Dordogne avaient exposé dans cette section ; ils n'ont pas eu de lauriers particuliers, mais ce qu'ils nous montrent n'en est pas moins digne d'estime, car c'est à peine si l'on trouve dans l'ensemble quelque animal défectueux, et l'on a même été contraint, vu son mérite éclatant, d'accorder une mention générale à toute une division de ce groupe superbe. Nous voyons des étrangers s'arrêter satisfaits devant cet incomparable alignement, et nous les entendons déclarer hautement qu'ailleurs encore ils n'ont rien vu de semblable, d'aussi uniformément digne d'éloges.

Qui est-ce qui a prétendu qu'il est difficile de distinguer un bœuf garonnais d'avec un bœuf limousin ? A coup sûr, ce ne peut-être qu'un novice en connaissance des races bovines. Sauf le pelage, le limousin et le garonnais diffèrent sensiblement, à peu près en tout. Ce n'est plus la même taille, ni la même ossature, ni la même conformation. Le premier est vif, lesté, même quand il est gras ; plutôt petit que grand, fin, bien fait, avec une tête légère et de jolies cornes menues, gracieusement plantées ; le second est lourd, pêche par la forme ; à l'avant-train trop épais, l'encolure et

la tête aussi, la charpente osseuse très développée, les cornes inclinées, en croissant, vers la terre. Il ne se perfectionne assez bien qu'avec lenteur, mais il a fait vers une amélioration sérieuse de beaucoup plus grands pas que plusieurs de ses représentants au concours ne pourraient le faire supposer. La Gironde aurait dû nous envoyer sous ce rapport plus et mieux que cela. Cependant, nous voyons quelques individus très méritants; les plus remarquables n'appartiennent pas au Bordelais; ils sont devenus la propriété d'éleveurs de la Haute-Vienne, qui, sans doute, ont acheté ces taureaux et ces vaches pour les croiser avec des bêtes du Limousin, afin d'obtenir, suivant eux, des veaux plus grands et plus forts. Nous ne félicitons nullement M^{me} de Lefte, ni M. Cassin, de cette idée, dont l'exécution ne peut avoir qu'un résultat, prouvé par l'expérience: celui de tarer l'espèce que l'on prétend améliorer de cette manière. Au nombre des personnes primées pour leurs envois de la race bovine de la Garonne, nous trouvons un de nos compatriotes, M. Robert, qui a présenté un très bel animal. Mais où sont ces superbes légions que l'Agenais nous envoyait, et qui faisaient une si grande figure? Où sont celles que M. Duvignaud nous montrait et qui fixaient la victoire de notre côté, qui valurent à leur propriétaire le grand prix d'honneur à l'avant-dernière Exposition Universelle de Paris? Les premières ne figurent plus dans notre circonscription, à laquelle leur pays natal est enlevé maintenant; les secondes, et nous le regrettons, sont restées dans leurs belles étables de Montcaret. Qu'elles reparassent vite pour notre gloire; qu'elles le fassent à la première occasion.

Les bazadais ont toujours mille qualités. La preuve en est qu'en voilà de vraiment hors ligne; mais à côté d'eux il s'en trouve que l'on a négligés peut-être un peu trop et qui paraissent *décousus*. Leurs ascendants, sans doute, avaient été choisis à la légère. Leur comparaison avec les autres n'aura pas été sans utilité pour leurs possesseurs.

Peu de salers. Ces rouges et patients auvergnats donnent de bonne viande, mais en y mettant le temps ; les vaches sont passablement laitières. Le produit de leurs mamelles, se convertissant en fromages, fait la richesse des laborieux enfants du Cantal. Bœufs et vaches travaillent de plus à souhait, et le moule dans lequel ils sont jetés se perfectionne. Nous n'en voyons que treize têtes, mauvais nombre, mais bon troupeau, pour lequel MM. le comte de Briey, de Magne (Vienne), Pasquet-Labroue, de Charroux, poitevin également, et de Bousquet, de Montanceix, se partagent des lauriers.

Parthenais et nantais de couleurs froment, grise ou rouge, forment un bataillon assez considérable où le progrès aime à s'établir et à donner prestance avantageuse à de bons sujets qui viennent de loin nous montrer qu'ils sont dignes d'entrer en lice. Nous les y voyons avec plaisir et félicitons MM. de La Massardière, Paul et Victor Germain, et Séguino, de nous avoir procuré la satisfaction de constater l'avancement en ce genre, de leurs étables bien peuplées de sujets d'élite.

On a permis aux durhams d'arriver de partout. Ils en ont profité ; nous en avons reçu du Maine-et-Loire, de l'Allier, non moins que de la Haute-Vienne, de la Vendée, de la Charente-Inférieure et de la Gironde, où leur nombre ne va pas en croissant. Il en est de toutes couleurs : de rouges, de bruns, de bigarrés, de blancs ; de toute taille ; on peut dire aussi de toutes conformations ; car à côté de très beaux sujets on en trouve qui nous offrent des marques de dégénérescence incontestables, grosse tête et tendance visible à s'écarter du cube imposé. C'est pour des animaux, dont la spécialité est de servir de modèle, un défaut capital. Pour le durham, ce poème de la viande spongieuse et de la graisse abondante, comme pour les autres œuvres poétiques,

Il n'est pas de degré du médiocre au pire.

Aussi, peut-on dire que, venus dans le but de nous éblouir et de nous donner des leçons, ils en ont reçu, étant très loin de présenter l'homogénéité, de même que l'ensemble de qualités du bœuf limousin, bien qu'ils aient des individualités très remarquables. Nous pouvons donc les laisser tranquillement dans leurs grasses prairies et à leurs riches possesseurs ; nous ferons bien de nous en tenir à nos Limousins plus vaillants, moins exigeants et à chair infiniment supérieure. Le marquis de Surineau, de la Vendée, le marquis de Montlaur, de l'Allier, le vicomte de Vassal, de Montbadon (Gironde), obtiennent les principales primes pour cette race, en faveur de laquelle on ajoute non pas des prix supplémentaires, mais simplement quelques mentions honorables aux récompenses promises. M. Daubin, de la Haute-Vienne, qui pendant un instant fit parler de son étable en ce genre, et obtint même un prix d'honneur au concours pour les bêtes grasses à Paris, où il envoya le durham qui remporta ce triomphe, doit se contenter d'une simple mention. Il paraît que l'élevage de cet éducateur pâlit un peu, du moins en ce genre. Il est habile, cependant ; mais en Limousin, semble-t-il, comme en Périgord et dans le Bordelais, le durham, pareil à la fleur, mérite un instant les hommages et ne tarde pas à tomber et à se flétrir, sous un climat et avec une nourriture qui ne vont pas à son tempérament anglais. Ne l'ayons, si nous l'avons, que pour obtenir des veaux précoces destinés à être livrés jeunes à la boucherie ; n'espérons pas qu'il puisse faire utilement souche dans nos contrées.

Ce que nous pensons à ce sujet de lui, nous le pensons encore à bien plus forte raison des durhams croisés, dont à deux pas nous découvrons une trentaine. Ici, la fantaisie s'en donne à cœur joie. Il y a là des mélanges de sang des plus extraordinaires et des diversités de couleurs tout à fait réjouissantes ; de ressemblance, point. Le durham, étant lui-même un croisé, ne peut donner un cachet profondément

spécial à ses métiers. Plus n'est question, cette fois, des animaux *fixés*, disait-on, que deux ou trois éleveurs de la Haute-Vienne préconisaient et montraient à grand bruit il y quelques années. Où sont-ils ? Probablement où sont les *neiges d'antan*. Quoi qu'il en soit, beaux spécimens et les principales primes à MM. Proux, Duquenel et le comte de Villédon, tous de la Charente-Inférieure. Notre compatriote M. Camille Gouzot, de Bergerac, a reçu un second et un troisième prix. Un prix supplémentaire a été accordé par les jurés à un habitant de la Saintonge, qui paraît être, pour le moment, le théâtre des gloires éphémères de cette peu solide tribu. Quelle serve à l'emploi que notre compatriote M. le baron d'Arlet lui a consacré, à produire des veaux sacrifiés jeunes. Telle peut être sa seule raison d'existence. Elle ne vaut que pour cela.

Aux Ayr écossais, on a fait l'honneur d'un groupe spécial. Pourquoi ? Nous ne pouvons le comprendre. Nous y comptons sept têtes ni plus ni moins, lesquelles se disputent quatre prix et appartiennent à deux exposants, M. le marquis de Dampierre, de Plassac (Charente-Inférieure), et Mme de Gauban du Mont, de Lézat (Ariège). On voit qu'il a fallu aller loin pour réunir cette masse imposante de concurrents ! Avec la courtoisie qui le distingue, l'éminent président de la *Société des Agriculteurs de France* a fait place à sa vaillante émule ; il lui a délicatement laissé recueillir un prix, celui pour les jeunes génisses ; il a gardé tous les autres, suivant son habitude. Qui pourrait, en effet, lutter sérieusement avec M. de Dampierre pour les Ayr qu'il collectionne avec amour et en fin connaisseur ?

Enfin, arrive pêle mêle la cohorte des vaches laitières de toutes sortes, de toutes provenances, françaises ou étrangères ; un vrai pot-pourri composé de tout ce qu'il y a de plus dissemblable par la taille et les aptitudes. On en compte vingt-six. Des normandes, des flamandes, des gâtinaises, des

bordelaises, des bratannes ; c'est un mélange impossible, où sont du reste de très bonnes et belles bêtes. Ici, le Périgord l'emporte sur toute la ligne. Les quelques concurrents d'ailleurs qui se présentent doivent lui céder le pas, et il enlève les cinq prix promis, plus une mention honorable qu'on y joint en son honneur. Célébrons le triomphe de la bonne sœur Marie-Augustine, supérieure de l'établissement si utile des Petites-Sœurs des Pauvres, à Périgueux. Sa génisse a le premier prix dans la première section, où le métayer Cuminal recueille la seconde victoire. M. le marquis de Beau-poil de Saint-Aulaire a le premier prix de la seconde section ; viennent ensuite M. Mazeau, fermier de M. Dupont, à Ponceau ; M. de Langlade, à Eyliac, et M. Robert de Malet, à Périgueux.

Outre le prix d'ensemble que le programme attribuait à l'espèce bovine du Limousin, comme c'est justice, on en réservait un second à toutes les autres races de bêtes à cornes réunies. Il n'a été la part ni des durhams ni de leurs dérivés. Ce sont les garonnais présentés par M. Régimon qui l'ont enlevé, grâce à une bande de bons animaux, n'offrant d'ailleurs rien d'extraordinaire. Si MM. Cuminal ou Mazeau, de Coulounieix et de Notre-Dame, avaient joint un taureau à leurs vaches laitières, ils l'auraient emporté haut la main. Nous regrettons qu'ils n'aient pas exposé de mâles dans cette catégorie.

Les bêtes à laine devaient, sauf les mérinos et leurs métis directs, être tondues depuis moins de huit jours pour avoir le droit de concourir. Quelques propriétaires ont perdu de vue cette prescription, et, par conséquent, les prix, qu'ils auraient inmanquablement obtenus sans cela, leur ont échappé. L'espèce ovine est nombreuse, mais encore ici les divisions établies par le programme sont défectueuses. Dans la première catégorie, toutes les races françaises sont mêlées, et c'est aux jurés à se tirer d'affaire en comparant des tribus qui ne se ressemblent pas et ont chacune leur mérite à part.

Nous voyons réunis des mérinos, des languedociens, des quercynois, des périgourdins, des poitevins, les plus grands et les plus petits de l'espèce. On devrait bien éviter pareille confusion. En général, cette série bigarrée est satisfaisante; mais comment se fait-il qu'on y admette des charmois? Ils ne devraient pas être classés dans cette catégorie. Personne n'ignore, en effet, qu'ils sont des métis et, par conséquent, ont leur place ailleurs; de plus, ils ont été soigneusement engraisés, du moins il nous le semble. N'importe, ils ont le premier prix des mâles. Les poitevins, allant sur de longs pieds, et au long crâne emmanchés d'un long cou, porteurs de viande bonne, nous le voulons bien, mais trop rare, de même que leur laine, viennent ensuite, gagnant un prix, de course sans doute. Les quercynois, meilleurs à notre avis, n'arrivent que bons troisièmes, et quant aux périgourdins, dont la chair est incomparable, dont la rusticité est beaucoup plus grande et qui, sur ces quatre races, sont, à notre sens, ce qu'il y a de mieux, ils doivent se contenter d'une mention honorable. Pour les femelles, c'est à peu près la même chose. Les charmoises d'abord, les poitevines ensuite, puis les périgourdines, les berrichonnes et les lauraguaises, laissant cette fois les quercynois en arrière. Le programme ne portait que cinq prix pour cette section; les juges n'ont pu s'empêcher d'y joindre quatre mentions honorables qui n'étaient pas de trop. M. de Chatouville, de Coly, près Condat-sur Vézère, et M. Faure, d'Agoaac, remportent chacun un prix. MM. Pradier, à Saint-Paul-de-Serre, Ivan de Valbrune, à St-Astier, et Wallon, à Lanouaille, des mentions honorables.

Magnifique exposition de béliers et brebis des races étrangères, où brillent surtout les célèbres et admirables south-downs envoyés de la Nièvre par M. de Bouillé.

De Bouillé, c'est tout dire, et dans le monde entier,
Jamais un *éleveur* ne sut mieux son métier.

Il a peu de concurrents dont les lots, du reste, proviennent à peu près tous de ses étables et sont loin de valoir les siens. Aussi, tous les premiers prix vont-ils à son adresse. M. Teisserenc de Bort en obtient un second; MM. Dupeyroux et Souchet, d'Angoulême, et Duquesnel, viennent ensuite. Le bélier Dishley, de M. du Châtelard, de Teyjac, lui vaut une mention honorable.

Quant à cette troupe sans nom dans laquelle grouillent les croisements divers, nous y découvrons des produits d'alliances les plus imprévues. Pour les mâles, M. Teisserenc de Bort l'emporte avec son southdown-berrichon; notre compatriote M. Emile Vergnaud a le second prix pour son très bel anglo-mérinos. On donne le troisième rang à M. de Léobardy, de la Haute-Vienne, pour un animal dont voici, d'après le catalogue, la curieuse généalogie : au premier degré, il est cheviot, soit de race écossaise ; au second, limousin, soit de race française ; au troisième, southdown, soit de race anglaise. Il appartient donc tout à la fois à trois tribus provenant de pays différents et qui sont d'aptitudes diverses. Quel reproducteur voulez-vous que cela fasse ? et vous primez cela ! Mention honorable à M. Dujarric, de Périgueux, pour un dishley-southdown. Pour les femelles, M. de Vassal a le premier prix en l'honneur d'un southdown-lauraguais ; les second et troisième sont la part de nos compatriotes MM. Edmond Latour, de Razac-sur-l'Isle, pour des anglo-mérinos, et Monmarson, banquier à Périgueux, pour des anglo-poitevins. De nombreuses mentions honorables ont été accordées dans toutes les classes aux exposants de l'espèce ovine, en sus des récompenses prévues, ce qui prouve qu'elle est en avant. Notre département a eu sa belle part dans la moisson des lauriers décernés à ses possesseurs ; fait d'autant plus honorable pour lui que plusieurs des propriétaires de ses meilleures bergeries ne sont pas descendus dans l'arène, où M. Deschamps, de Razac, notamment, nous a manqué cette

fois. Le prix d'ensemble est allé à M. Teisserene de Bort, qui s'était mis en marche pour l'aller chercher à la tête d'un véritable troupeau trié dans ce but.

Les pores grogneraient si nous ne disions pas un mot à leur louange, et certes ils auraient raison. Nous n'insisterons pas cependant beaucoup sur les mâles de races françaises pures. A part deux verrats, ils laissaient en effet à désirer ; les meilleurs détenteurs de porcheries occupées par des indigènes de cette série, s'étant abstenus en partie. M. de Valbrune, a eu le premier prix pour son périgourdin, MM. Baury et Villeneuve, de St-Yrieix, le second, pour un limousin ; on a retenu le troisième. Pour les femelles, il y avait nombre et qualité, bien qu'encore ici, de vieux lutteurs manquaient, qui sont au premier rang toutes les fois qu'ils nous montrent leurs quadrupèdes que le bon St-Antoine aurait distingués entre tous. Premier prix à M. Simon, de Périgueux, pour une belle périgourdine blanche et noire suitée ; second prix à M. de Méredieu, de Notre-Dame, pour une autre périgourdine pie, suitée. C'est sans doute pour donner quelque satisfaction aux amateurs de la race craonnaise que l'on a laissé tomber le troisième prix dans la loge où dormait une craonnaise, que le public s'étonnait à bon droit de voir préférer au n° 574, très belle bête périgourdine pure, d'une bonne conformation et qui donne des produits recherchés par les connaisseurs. Nous pourrions en citer deux qui, à moins d'un an, pesaient plus de 350 kilogrammes, soit 175 kilogrammes chacun, sans avoir été engraisés le moins du monde, et qui ont été payés en conséquence. Il est vrai que cet animal est plus âgé que la craonnaise en question. Peut-être doit-il à ses quatre ans d'avoir été classé quatrième seulement. Il nous semble à tout le moins qu'au lieu d'une simple mention honorable, le jury pouvait, puisqu'il la reconnaissait méritante, accorder à cette truie, un prix supplémentaire, ce qui eût été d'autant plus régulier qu'il a, comme nous venons de le dire,

retenu le troisième que devaient recevoir les mâles de races françaises. Cette bête appartient à M. Mazy, au Terme-Rouge, commune de Boulazac.

Les races anglaises, plus ou moins croisées entre elles, constituent la seconde catégorie. Il y a là de quoi choisir : mâles et femelles sont beaux, mais la pureté de sang nous paraît être bien rare chez tous ou presque tous. Principaux lauréats MM. Teisserenc de Bord, de La Massardière (de la Vienne), et Fayout, de Champeevinel, près Périgueux, pour les verrats ; de Léobardy, de la Haute-Vienne, et de La Massardière, pour les femelles. M. Dumas, d'Eglise-Neuve, canton de Vergt, reçoit un prix supplémentaire ; M. Mazeau, fermier de M. Dupont, à Pronceau, commune de Notre-Dame, une mention honorable.

Pour les croisements divers entre les races françaises et étrangères, la plupart sont de sang limousin ou périgourdin, ce qui, à part de faibles nuances, est au fond tout un, mêlé à celui de tribus anglaises non définies, ce qui constitue des reproducteurs dont il faut se méfier pour faire souche. L'abâtardissement que l'on signale de tous côtés le démontre assez. Dans tous les cas, les animaux ont belle apparence, et si leur progéniture ne doit pas être fort profitable à ceux qui la posséderont, eux-mêmes paraissent être de santé florissante. Le prix unique pour les verrats est la part d'un limousin craonnais, appartenant à M. Francez, de Limoges. Quant aux femelles, celles de nos compatriotes battent résolument les autres, la valeur périgourdine agissant en elles. Cette fois le jury donne la première place à la bête de M. Laroche, de Saint-Paul-de-Serre, canton de Vergt, quoiqu'elle ait quatre ans, comme celle de M. Mazy. Bravo ! Celle de M. Petit, de Champeevinel, âgée de trois ans, a la seconde ; celle de M. Eyssalet, à Château-l'Évêque, la troisième. Mention honorable à celle de M. Robert Ladelarie, de Cubjac.

C'est encore M. Teisserenc de Bord qui remporte le prix

d'ensemble pour ses pores. Décidément il a vidé ses étables de tout ce qu'elles contenaient en ce genre de reproducteurs, afin d'arriver à ce résultat. Nous comptons effectivement au catalogue à son avoir : deux verrats suffolks, cinq yorkshires, cinq truies yorkshires, deux suffolks, soit quatorze têtes.

Nous voici maintenant arrivés à la fin des lignes occupées par le bétail, qui forme, il faut en convenir, un magnifique carré. Quelle est la région de France qui pourrait, cette année, se vanter d'avoir une phalange capable de l'enfoncer, de lui être comparée seulement ? Il n'en est point. Et cependant ce n'est pas la faute du programme si notre groupe n'a pas éprouvé d'échec ici, car dans cette partie le règlement de la répartition des primes était loin d'être favorable aux éleveurs sérieux, ne l'ayant pas été déjà aux constructeurs et aux agriculteurs, en ce qui touche la machinerie. Si M. le ministre a rédigé ce chef-d'œuvre « vu les observations des exposants, et après avoir entendu MM. les inspecteurs généraux, » on peut dire qu'il a vu et entendu, mais pas compris. Mais dans nos contrées les travailleurs savent ce qu'ils font, procèdent avec soin et réussissent, on vient de voir comment.

La Dordogne s'est bien montrée dans l'exhibition des bestiaux de grande ou de petite taille. Pour un pays qui n'est pas essentiellement éleveur, ayant affaire à des adversaires redoutables, elle a bravement combattu, vaincu souvent, et ses victoires auraient été bien plus nombreuses encore si nos praticiens n'avaient pas cru devoir s'en tenir strictement, comme la logique leur en faisait un devoir, aux termes de l'arrêt ministériel et avaient pu supposer que leurs animaux étaient appelés à prendre part à un concours de bestiaux gras, tellement gras que certains des sujets qui viennent de passer sous nos yeux, paraissent, de l'avis de tous, devoir être, au moins pendant quelques mois, parfaitement impropres à remplir le rôle d'étalons. Les juges ont fait des exemples à ce

sujet ; mais ils eussent peut-être dû se montrer sur ce point plus sévères encore et appliquer impitoyablement la règle, lors même que nombre d'éleveurs auraient eu à en souffrir. Il ne faut pas apprendre aux populations à faire fi des règles essentielles d'un tournoi.

Les hôtes de la basse-cour réclament notre attention, au moment où nous allons nous éloigner, et ils ont motif de le faire. On peut déplorer avec justice, suivant nous, que ces intéressants bipèdes et quadrupèdes soient trop mal-menés par le gouvernement. Pourquoi ne pas ajouter une petite somme d'argent aux médailles qu'on accorde pour eux comme prix ? Pourquoi mettre ensemble pintades et pigeons, deux espèces d'oiseaux que tout sépare ? Pourquoi si peu promettre aux lapins ? Pourquoi ne pas autoriser l'admission d'espèces d'ornement, dont plusieurs s'acclimatent et se reproduisent dans nos enclos comme le faisan, dont d'autres peuvent y être introduites avec avantage ? Pourquoi refuser le lièvre, puisqu'on reçoit le léporide, que l'on suppose être le fruit de son alliance avec le lapin ? La chose nous paraît d'autant plus irrationnelle, que l'on nous assure que cet animal donne des produits en captivité. M. l'abbé Château, curé de Razac, notamment, en élève et fait naître chez lui, depuis des années. C'est un fait bon à connaître et une industrie de la ferme à propager.

La gent emplumée est de premier mérite, surtout celle du pays. L'étranger, ici, ne mérite guère de protection, en fait de volaille ordinaire, dont la meilleure est toujours la française, dans les rangs de laquelle la poule noire du Périgord, que le programme ne connaît pas, tient un rang des plus honorables. Les ménagères sont heureuses ; elles admirent les belles collections, en fait de coqs et de poules, de MM. Macheny aîné, Reynal, Brunet, Reverdy, Vergnaud, tous de la Dordogne ; les dindons de MM. Vergnaud et Ivan de Valbrune ; les oies des deux précédents, et de M. Macheny, ces

dernières toutes jeunes encore ; les canards de M. Voitelier (de Mantes), Reverdy et Reynal ; les pintades et pigeons de MM. Vergnaud, Reynal et autres ; les lapins de M. l'abbé Château, curé de Razac, et de M^{me} Mazeau, de Ponceau. Il faut, aux prix annoncés, ajouter quelques mentions honorables. Tous les lauréats, dans cette division, sont du Périgord, tous, un seul excepté, M. Voitelier, et c'est à ce dernier qu'on décerne le prix d'ensemble. Nous pensons pourtant que M. Raynal le méritait pour le moins autant que lui, disons-le hautement, plus que lui. Mais on est chez nous plein de prévenance pour les étrangers, et peut-être les couveuses et élevées à poussins de M. Voitelier ont-elles plaidé pour cet exposant dans l'esprit de ses juges. Nous le comprenons, quoique ce soit à tort ; ces petites machines sont, en effet, fort jolies et les dames en raffolent. Toujours est-il que l'exposition régionale dont nous achevons la visite est un heureux symptôme, une démonstration éclatante des pas de géant que fait notre pays dans les améliorations, même au milieu des crises et des épreuves. C'est le chant du coq. Puisse celui-ci être l'avant-coureur de l'aurore impatiemment attendue !

7 juin.

Aujourd'hui, la distribution des récompenses a eu lieu suivant l'ordre accoutumé. J'ai déjà fait connaître, en passant le concours en revue, les noms des principaux lauréats de l'exposition. Les répéter ici serait oiseux, comme aussi de dire que la plupart d'entre eux ont été salués par le public d'applaudissements mérités. On avait pu juger de la beauté des animaux, des instruments et des produits présentés par ces vainqueurs ; on était bien aise de pouvoir leur rendre personnellement hommage, et on le faisait avec plaisir lorsqu'ils venaient sur l'estrade recevoir leur médaille d'or, car

pour les autres médailles, soit d'argent, soit de bronze, on les distribuait à part, au bureau de l'inspection, sans aucun appareil, et je le regrette, car parmi ceux qu'on envoyait ainsi sans façon chercher une récompense au guichet, il y avait des hommes qui, laborieusement, intelligemment, avaient obtenu des résultats difficiles à conquérir dans le milieu où ils se trouvaient et auxquels étaient dus des marques d'estime dont on les privait de cette manière, au grand regret de tous.

Mais si l'on acclamait les heureux de l'exhibition, le grand intérêt du public agricole se portait, il faut bien le reconnaître, sur ceux qui, malgré des circonstances défavorables et un programme souvent fautif, comme le sont d'ailleurs, d'habitude, et naturellement, tous ceux que l'on fabrique à Paris pour les luttes agricoles, s'étaient mis résolument sur les rangs pour disputer les prix de culture attribués aux praticiens du département, siège du concours régional.

On savait que, relativement, peu de candidats s'étaient fait inscrire; mais presque tous étaient vaillants et habiles, connus déjà par leurs succès, et ce n'était pas sans un légitime étonnement que l'on avait appris le matin, par la liste des récompenses attribuées, mise en vente avant la réunion, que la prime d'honneur n'avait pas été décernée. Chacun surpris attendait avec impatience que le rapport de la Commission chargée de la visite des domaines expliquât cette décision d'une manière satisfaisante. On se disait qu'il serait bien difficile de la justifier. Ce pressentiment était parfaitement fondé.

Vouloir en effet, comme semble l'insinuer M. l'ingénieur Sciana dans son exposé, que la haute récompense en question ne doive être appliquée qu'à la production de la viande ou du froment n'est pas une thèse soutenable. L'agriculture est une science commerciale. Elle a pour but de tirer rationnellement de la terre le plus de profit possible, et vous préten-

dez obliger tous les concurrents à la prime d'honneur, quelle que soit la position que leur font le climat, le sol, les débouchés, à s'adonner surtout à une branche ou deux de leur art ! Vous leur reprochez de spécialiser ; et que faites vous vous même en exigeant qu'ils concentrent tous leurs efforts sur des natures de production qui, dans la contrée qu'ils habitent, ne leur vaudraient, et ne pourraient leur valoir, que des pertes ! Si vous parlez pour tel ou tel pays, exiger avant tout de l'herbe et du pain, c'est être dans le vrai, mais si vous généralisez, vous avez tort. Si l'on vous en croyait en effet, la Gironde et la Bourgogne, qui produisent surtout du vin, n'auraient pas droit à la prime ambitionnée ; la Provence et Nice seraient hors concours ; la plus grande partie du Roussillon et du Languedoc également, les deux tiers des Charentes aussi, beaucoup d'autres encore. Est-ce là ce que le législateur a voulu ? Très évidemment non. C'est du moins ce qu'il n'a pas dû vouloir. Chaque province, chaque lieu même, a ses productions pour ainsi dire obligatoires, rémunératrices, et l'on ne saurait assez répéter que toute exploitation a le droit de prétendre à la prime d'honneur, à la seule condition de présenter (avec une spécialité particulière, qui est sa principale raison d'être), un exemple d'ensemble assez utile et assez irréprochable. C'est ce qu'a voulu dire le jury de la prime régionale de la Dordogne en 1864, et il est complètement dans le vrai.

La théorie mise en avant par la Commission gouvernementale, en 1880, n'a eu qu'un résultat : celui de faire croire et dire qu'elle obéissait à un mot d'ordre général, lequel était de décerner le moins possible de primes d'honneur cette fois. Et de fait, il en a été donné fort peu cette année. Ce n'est pas à ce but que visait une dissertation qui n'a convaincu personne et n'était nullement, il faut en convenir, en état de persuader les auditeurs.

M. le rapporteur, en rendant hommage à l'action féconde

de notre vaillante Société d'agriculture, qui fait tant de bien, a manifesté sa douloureuse surprise du petit nombre de propriétaires et autres cultivateurs descendus cette fois dans l'arène. Huit en tout, tandis que l'on en comptait trente en 1872. Ce fait est triste en effet à constater, d'autant plus triste qu'il tend à se généraliser. En recherchant les causes de cette décroissance, M. l'ingénieur en trouve deux : le régime fiscal sous lequel nous vivons et les avantages faits à l'industrie manufacturière par notre régime économique. Il en énumère les inconvénients et demande que l'on multiplie les efforts pour répandre l'instruction (agricole sans doute) dans nos campagnes, et empêcher que le régime fiscal et économique de la France ne sacrifie plus l'industrie agricole. Allons ! un bon mouvement, M. Sciama ! Nommez en toutes lettres le Libre-Echange, si fatal à notre *production animale et de grains alimentaires*, vous aurez mis le doigt sur la plaie vive, vous aurez touché juste au profit des deux branches de l'agriculture qui vous sont si particulièrement chères et que la belle législation douanière actuelle met chaque jour en péril de mort, non moins que nos bois, nos oléagineux, nos soies, nos spiritueux et nos vins eux-mêmes ! Daignez ne pas oublier l'aimable phylloxéra, tenir compte du mal causé par les intempéries, du désordre régnant dans les esprits dévoyés, de l'abandon des campagnes pour les villes par les paysans, qu'abuse l'apparence d'un bien-être faux souvent, et vous ne serez plus étonné qu'il y ait eu, en 1880, si peu de concurrents. Ils sont huit ; sept pour mieux dire, car un domaine n'est inscrit que pour une spécialité, de sorte qu'il ne peut être compté comme disputant le prix d'ensemble, ce qui ne l'empêche pas d'être très bien dirigé.

Quels sont leurs titres ? M. le rapporteur nous les expose en procédant, comme d'ordinaire en pareille occasion, par méthode ascendante.

Pierre Simon, aux Petites-Terres, commune d'Atur, con-

court comme aspirant à la récompense destinée aux métayers isolés. La Commission se montre sévère à son égard ; elle eût pu, sans qu'on la blâmât, être plus indulgente pour un colon que notre Société a plusieurs fois primé, parce que réellement il en est digne.

Son voisin, de la même commune, M. Delage, aux Paillets, se recommande par un travail d'une nature particulière et généralement trop négligé dans nos contrées, quoiqu'il y ait, à cet égard, d'heureuses exceptions. Propriétaire depuis quelques années d'une assez grande étendue de terrains plantés en châtaigniers, il a greffé tous ces arbres et amélioré ainsi considérablement les fruits qu'on en retire. C'est une bonne opération, c'est un bon exemple, et l'on doit remercier la Commission de l'avoir encouragé par l'octroi d'une médaille d'argent grand module.

Nous ne la féliciterons pas moins d'avoir signalé par l'attribution d'une médaille d'or la belle culture de vignes de M. Eyssalet, qui eût pu se faire inscrire pour l'ensemble et s'est, par modestie, contenté d'exhiber, avec pleine réussite du reste, quoique le phylloxéra se soit installé chez lui, les belles plantations de ceps qu'il a récemment établis sur un sol inculte auparavant.

Avec M. Gasson-Bugeaud d'Isly, propriétaire à Plaisance, près La Nouaille, nous abordons la grande culture. J'ai déjà décrit sa belle exploitation dans la première partie de mes *Voyages*. Le jury ministériel, par l'organe de son interprète, constate que son possesseur a, depuis 1874, époque à laquelle il en prit la direction, appliqué sagement à sa terre, jusqu'alors mal tenue, les saines méthodes de la culture intensive : assolement régulier triennal ; labours profonds au moyen du double Brabant, usage du semoir, soins attentifs aux cultures sarclées, assainissement des prairies basses au moyen du drainage, irrigation des parties hautes par des rigoles régulièrement tracées au niveau, entretien d'un bétail

plus nombreux et mieux choisi. Seulement, il accuse le système de comptabilité de n'être pas suffisant. Puis, après avoir dit que le candidat s'occupe avec ardeur de progresser encore, il déclare avoir particulièrement apprécié la propreté des cultures sarclées et les pommes de terre, plantées en lignes, donnant les plus belles espérances. Enfin, il conclut en proclamant une médaille d'or. Si la comptabilité de M. Gasson-Bugeaud d'Isly paraît insuffisante à la Commission, je dois dire que la récompense obtenue par lui le paraît encore plus au public.

En M. de Lombarès, à Saint-Germain-des-Granges, près Monpazier, les délégués ministériels ont eu, selon le texte de leur arrêt lui-même, affaire à un véritable pionnier. Aux prises avec un sol ingrat, tourmenté, rien n'a pu l'arrêter. Il a, par des terrassements multipliés, adouci les pentes, réglé son terrain de façon à le rendre propre à la culture, en même temps qu'il modifiait la nature même du sol en portant l'argile sur les points sablonneux, le sable sur les sols argileux, l'élément calcaire là où il faisait défaut. Par des drainages étendus, il a assaini les champs et près où l'eau surabondait, en même temps qu'il se procurait, aux points culminants de certaines pièces, des eaux qui lui ont permis de changer en bonnes prairies ce qui n'était autrefois que des friches. De plus, il a fait appel à des moteurs hydrauliques pour élever à une hauteur de 36 mètres des eaux de source qui se perdaient précédemment dans le Dropt.

Il a planté 7 hectares de vignes à travers lesquelles s'alignent de jolis pruniers produisant déjà d'abondantes récoltes. Malheureusement, l'insecte dévastateur fait déjà bien du mal dans ces vignobles ; mais M. de Lombarès ne se décourage pas. Il se prépare, au contraire, à faire de nouvelles plantations de ceps.

A la vue de ces travaux et bien, dit le rapporteur, que M. de Lombarès ne tienne aucune comptabilité susceptible

d'être produite, la commission, considérant surtout l'état satisfaisant des prairies créées et des plantations fruitières, estime qu'il y a eu là œuvre utile et lucrative. En conséquence, médaille d'or grand module à M. de Lombarès, qui obtient ainsi un prix ascendant. Il ira plus loin, soyons-en assurés.

Au domaine de Planques, près Bergerac, on est en présence d'une propriété doublée d'étendue par le concurrent depuis qu'il a pris possession d'elle, y ajoutant successivement des parcelles voisines. C'est, dit M. Sciama, un remarquable spécimen de viticulture. La vigne y est dirigée en cordons, suivant le système préconisé par M. Marcon, de La Mothe-Montravel, et l'on y constate les plus belles espérances de récoltes. Un grand nombre de pruniers, plantés dans les rangs de vignes, viennent ajouter leurs produits à ceux des ceps et élever encore le rendement à l'hectare. M. Gouzot est le véritable créateur de cet ensemble. Les vignes qui existaient en 1832 ont toutes été successivement remplacées, après défoncement, nettoyage de sol et drainage même, quand l'humidité du sol l'a exigé. Les bâtiments, refaits en entier, sont très habilement disposés et assurent les meilleures conditions d'exploitation.

Ceci posé, M. le rapporteur s'évertue de son mieux à démontrer que, « en ce qui concerne l'agriculture proprement dite, soit la production du pain et de la viande (?), Planques n'offre rien de bien remarquable, M. Gouzot étant le premier à reconnaître que, dans sa propriété, les exigences de la viticulture priment tout. La quantité de bétail est insuffisante ; en outre il n'y a réellement sur les 18 hectares 96 ares indiqués comme produisant du froment que 6 hectares et quelques ares indépendants des vignes, les autres résultant des joalles. Dans celles-ci, d'après M. Sciama, je veux dire d'après la Commission qu'il représente, « on ne saurait pratiquer les méthodes de la grande culture, les seules suscepti-

bles de faire rendre à la terre son maximum de grains et de fourrages, les seules que l'on puisse conseiller de prendre pour modèle aux agriculteurs proprement dits (*sic*). »

Suit un long plaidoyer pour démontrer la justesse de ces aperçus et contredire la manière de voir opposée du jury de la prime d'honneur régionale de la Dordogne qui, en 1864, a déclaré qu'une culture spéciale pouvait mériter le prix d'honneur. Après cette tirade, le rapporteur, sentant que le terrain manque sous ses pieds, fait presque une amende honorable en concédant que « sans doute, si les cultures, les prairies de M. Gouzot se recommandaient particulièrement par leur bonne tenue, par la propreté des pièces, par leur fort rendement, ses mérites de viticulteur très distingué venant à s'ajouter aux titres créés par l'agriculture *proprement dite*. » (Toujours ! il paraît décidément que pour la Commission de 1880 en Périgord, la production du bois, du vin, des fruits, de la soie, du tabac, des plantes potagères ou racines fourragères, des textiles, des plantes oléagineuses, etc., n'est pas de l'agriculture !) Si tout cela se trouvait réuni, le mémoire vous le dit textuellement, ces « faits légitimeraient les récompenses les plus élevées. » En d'autres termes, l'axiôme de la précédente Commission de la Dordogne, en 1864, qui était condamnable tout à l'heure, est admis comme juste en terminant. On le voit, la logique, on a beau faire, finit toujours par avoir raison. — « Mais, continue le rapport, ainsi que nous l'avons dit, tel n'est pas le cas à Planques. Ajoutons que l'absence d'une comptabilité en partie double, spécifiant la part, dans les revenus comme dans les dépenses, afférente à chacune des sources de production de la propriété, a interdit à la Commission de se rendre compte de la valeur financière des méthodes culturales appliquées. »

Dans ces conditions, « le jury, pour laisser à M. Gouzot tout son mérite (*textuel*), a cru devoir s'inspirer de l'esprit qui a dominé dans la transformation de Planques et ne voir

en M. Gouzot qu'un spécialiste ; mais cette réserve faite, la Commission n'hésite pas à rendre justice aux efforts de M. Gouzot, ainsi qu'aux résultats qu'il a obtenus, très dignes d'attention. » Il résulte en effet d'un cahier de dépenses et de recettes très régulièrement tenu depuis 1832, origine de la propriété actuelle, que le revenu, qui n'était dans la première période décennale que de 1,353 fr. en moyenne, par an, s'est élevé progressivement au chiffre de 4,966 fr. en moyenne pendant la seconde période décennale et atteint pour les sept années suivantes 9,156 fr. C'est un assez beau dédommagement des peines prises et des améliorations introduites, même en dehors de l'agriculture *proprement dite*, qui n'en fournit pas toujours de pareils, trop d'épaves nous le démontrent, quand elle n'est pas pratiquée là où le sol et les autres conditions lui sont favorables.

Ce cahier révélateur heureux « permettrait à la commission, M. Sciama le confesse, de se rendre compte de la valeur financière de l'entreprise agricole dont Planques a été le siège, et les domaines dans lesquels semblable régularité existe sont trop rares dans la Dordogne pour que la commission le laissât échapper. »

En fin de compte, « le jury n'a pas cru pouvoir moins faire que d'appeler sur les mérites de ce viticulteur l'attention spéciale de M. le ministre de l'agriculture, en demandant en sa faveur la substitution d'un objet d'art à la médaille d'or. » Nous sommes de son avis ; il ne pouvait moins faire, mais ne pouvait-il pas faire davantage ?

Dans le même arrondissement, à Cause-de-Clérans, M. Magniaud s'est présenté pour disputer le prix réservé aux fermiers. Il a soumis son faire-valoir direct à la commission. Celle-ci, constatant que cette portion du domaine saisi tout d'abord le visiteur par l'aspect soigné de toutes les pièces, de toutes les bordures, déclare que rien n'y est négligé. Les terres sont propres, les eaux convenablement réunies et diri-

gées, les taillis bien nettoyés. Des arbres fruitiers ou d'agrément plantés par le candidat partout où la culture trouvait sa place, le long des chemins, par lui exécutés et empierrés, témoignent d'un instinct très vif pour la propreté, et, dans une certaine mesure, la parure de la terre. M. Magniaud tire un très bon parti du sol ; les cultures étaient en état très satisfaisant. Il est bon engraisseur, et huit bœufs que l'on préparait pour la boucherie, prouvaient par l'excellence des formes comme par le développement qu'ils affectaient, l'habileté de leur propriétaire. A ces causes et quoique le matériel de culture fût insuffisant, presque nul et qu'aucun registre de comptabilité ne fût tenu, M. Magniaud a reçu le prix d'honneur attribué par le programme aux fermiers.

De chez lui, la Commission s'est rendue chez le vénérable M. Durand de Corbiac, vice-président de notre Société pour l'arrondissement de Bergerac et lauréat de la prime d'honneur à l'origine de l'institution. Inutile de dire que dans sa terre, on retrouve partout les mérites qui l'ont fait triompher brillamment en 1864 et que la Commission n'a pu que s'incliner avec respect devant l'habile et persévérant praticien, que son grand âge et ses fatigues n'empêchent pas de rester avec éclat au premier rang.

M. Durand de Corbiac ne concourait pas, naturellement, mais il n'en était pas de même de M. Wallon, qui, pour la première fois, se mettait sur les rangs en pareille occurrence, invitant nos visiteurs à venir inspecter la Durantie. Ici, nous nous trouvons en face d'une entreprise digne d'un homme largement doué des dons de dame Fortune, résolu, persévérant, et qui veut arriver au succès. Le rapporteur le constate en faisant l'énumération de tout ce qu'on lui doit. Il était placé loin des briqueteries et des fabriques de tuyaux de drainage ; il a monté lui-même une usine en puisant la terre sur place et le bois dans ses taillis. Et cette création, amenant un résultat qu'il n'avait pas prévu, l'a conduit à travailler pour

le commerce, se constituant de cette manière une source inopinée de revenus secondaires. Il lui fallait des engrais chimiques pour compléter les masses de fumier que produisent ses étables ; il est arrivé peu à peu à obtenir, à la Durantie même, des superphosphates qu'il traite par l'acide sulfurique, réduisant encore ainsi notablement l'inconvénient d'être éloigné des voies ferrées.

La culture de la Durantie, chose logique dans la contrée, surtout depuis que le bois ne s'y vend plus que fort mal et à perte, grâce aux bienheureux traités de commerce, a pour but exclusif la production du pain et de la viande. La récolte des céréales s'est progressivement élevée, de 250 hectolitres de tous grains, qu'elle était au moment de l'acquisition, à 2,645 hectolitres, dont 1,150 de froment. Les étables de M. Wallon ne le cèdent en rien à ses pièces de blé. Parfaitement disposées au point de vue de l'aération comme de la facilité de l'alimentation des animaux, elles sont garnies d'un cheptel en bon état et bien choisi : 25 bœufs de travail, 50 vaches et leurs suites, 2 taureaux, 3 juments perchéronnes constituent le gros bétail. La bergerie renferme environ 250 brebis berrichonnes croisées southdown. La porcherie est peuplée d'animaux de la race indigène métissée de Yorkshire. Une superficie de 63 hectares de prés assainis et drainés est affectée à la nourriture du bétail, concurremment avec 33 hectares garnis de racines, maïs-fourrage, pommes de terre, luzernes et trèfle. Ainsi, plus de la moitié de la superficie totale est consacrée à l'entretien des animaux. Les betteraves sont conservées pour l'hiver dans un grand silo parfaitement disposé où elles fermentent légèrement à la grande satisfaction des bêtes auxquelles on les distribue.

Lors de l'achat et encore longtemps après, trente hectares environ, au lieu dit Le Bocage, étaient marécageux et ne produisaient rien à cause de l'humidité provenant de l'imper-

méabilité du sous-sol. Un drainage régulier à lignes très rapprochées a paré à cet inconvénient. Lorsque la Commission est venue chez M. Wallon, elle a vu dans cet endroit, fangeux et stérile naguère, 18 hectares portant une belle récolte d'avoine, trois autres garnis de froment de bonne apparence, six ensemencés en prairies, le reste en topinambours. Il sortait de là de tristes effluves répandant la maladie tout autour du marais. Elles ont disparu par suite de la suppression de celui-ci.

Il n'y aurait donc, à la Durantie, qu'à louer si la comptabilité n'y laissait encore à désirer. Malheureusement, suivant le rapport, il n'en est pas ainsi. M. Wallon tient un registre de rentes et de dépenses à la faveur duquel il peut dire chaque année ce que sa propriété lui vaut, toutes les dépenses payées. « Mais, est-ce bien suffisant et y a-t-il possibilité de corriger les pratiques de telle ou telle partie de l'exploitation, si elles sont défectueuses, de généraliser au contraire certains procédés avantageux, appliqués à d'autres parties, quand les résultats de toutes les branches de l'industrie viennent se confondre en un seul total, sans faire une part à chacune des sources de revenus ? Il n'y a méthode dans une usine, quelle qu'elle soit, que lorsque le maître peut se rendre compte de la valeur des moyens qu'il emploie. Or, ce rendu compte ne peut résulter que de comptes spéciaux à chacune des branches de l'industrie. » M. Sciama développe encore cette idée pendant plusieurs lignes, puis il proclame que « cette infériorité mise à l'écart, » le jury ne peut rendre qu'un haut témoignage des mérites de M. Wallon et le féliciter d'avoir réussi à introduire la culture intensive et ses pratiques rationnelles dans un pays où elles étaient presque ignorées. Pour récompenser ces mérites, il est accordé à M. Wallon le prix culturel de la première catégorie.

Quant à la prime d'honneur, la Commission ne la décerne pas. Elle en donne pour raison l'insuffisance de la comptabilité

dans les exploitations couronnées, insuffisance qui ne permet pas de se rendre compte de la valeur financière des pratiques suivies. « La prime d'honneur a pour objet de conférer à l'exploitation qui en est reconnue digne le caractère de modèle à suivre. Comment le jury oserait-il reconnaître ce caractère à une exploitation dont il ne peut affirmer la valeur lucrative ? » Donc, il s'abstient de le faire.

Délicatesse louable, mais peut-être excessive. On vient de voir, en effet, que plusieurs lauréats établissent péremptoirement qu'ils sont en bénéfice. La Commission veut davantage ; sans doute, parce qu'elle sait bien qu'avec nos agriculteurs d'élite, on a le droit de se montrer exigeant. Cela fait honneur à notre pays et permet au fisc de faire une économie qui, répétée plusieurs fois cette année, a son mérite.

A la suite de la proclamation officielle des prix gouvernementaux aux exposants et aux concurrents aux primes culturelles, la *Société des Agriculteurs de France*, représentée par ses délégués, a décerné elle aussi ses récompenses, toujours enviées et accueillies favorablement par les praticiens, parce que l'on sait qu'elles émanent d'hommes compétents, non moins animés que les Commissions de l'Etat du désir de faire pour le mieux, et sachant toucher juste. C'est M. le baron d'Arlot de Saint-Saud, l'infatigable secrétaire général, le pivot du comice restaurateur de la Doube, qui a fait l'appel des lauréats de cette catégorie. La première palme a été la part de M. l'abbé Terrible, desservant dans le Bergeracois, bien connu par ses succès précédents dans les concours régionaux pour son bétail, et qui a vu couronner cette fois, avec toute justice, son magnifique *Herbier du Périgord*, que de trop rigoureux observateurs de l'heure avaient refusé de laisser paraître dans l'enceinte de l'exposition parce que leurs montres avançaient peut-être d'une minute ou deux. La Société des Agriculteurs de France, tenue à moins de minutie, a compulsé l'ouvrage, l'a scrupuleusement

examiné, admiré comme il est digne de l'être, et l'a couvert de lauriers parfaitement placés. Elle a donné son second prix à M. Lamy de La Chapelle, de la Haute-Vienne, pour son exposition d'ensemble de l'espèce bovine, qui aurait obtenu la deuxième place du jury ministériel si le règlement officiel lui avait permis d'en attribuer plus qu'une dans cette série. Enfin, la troisième a été la part de M. de La Massardière, l'agriculteur bien connu, lauréat de la prime d'honneur culturelle du département de la Vienne au concours régional de Poitiers, pour son ensemble méritant d'animaux de l'espèce porcine, ensemble qui lui aurait valu haut la main le prix pour la meilleure réunion de sujets de cette espèce, si l'un de ceux qu'il présentait n'avait été d'une sous-race anglaise différente de celle des autres composant sa collection.

Une nouvelle Société, dite d'*Encouragement à l'Agriculture*, animée des meilleures intentions, mais arborant un drapeau politique, chose nuisible pour une action commune sur un terrain qui doit être neutre sous ce rapport, et professant les principes funestes de ce malheureux Libre-Echange, qui finira par épuiser notre richesse agricole, on s'en apercevra prochainement d'une manière évidente, et peut-être trop tard, a décerné une médaille d'or à un instituteur, celui de Brantôme, pour avoir donné l'instruction agricole à ses élèves. C'est s'engager résolûment dans une voie excellente suivie déjà, du reste, depuis plusieurs années par d'autres associations puissantes et par notre Société départementale d'agriculture, toujours prête à bien faire et qui, souvent, a tracé à d'autres d'heureux chemins vers le progrès.

Je regrette qu'à ce concours, remarquable entre tous ceux de cette année dans la France entière, on n'ait pas, comme en 1864, appelé le métayage à faire ses preuves, ce dont alors il s'acquitta glorieusement, prouvant avec une évidence victorieuse combien les préjugés du Nord contre lui péchaient par la base. Ce fut une révélation. A dater de

ce moment, ce mode de culture réhabilité vit s'ouvrir devant lui des tournois où il acheva de conquérir, en diverses provinces, une place éminente, et c'est à la suite de cette épreuve, ailleurs renouvelée, que le ministère lui a destiné, puis maintenu, des primes spéciales dans les récompenses destinées à faire progresser la culture. Depuis, nous n'avons cessé de le voir pendant quinze ans affirmer sa vitalité dans nos divers arrondissements, montrant que si le métayage est souvent ce que le fait le maître, parfois c'est à lui que ce dernier, doit le succès. Maintenant, on ne le récompense plus parmi nous. Puisse-t on bientôt revenir sur cette mesure!

Les discours n'ont pas manqué, les acclamations non plus. En somme, on s'est montré satisfait, malgré trop d'imperfection de détail. Ce couronnement de la fête tout incomplet qu'il ait été a permis, en effet, d'apprécier des œuvres d'une haute importance et ne s'est pas montré trop indigne de la magnifique exposition dont je viens d'énumérer les intéressants détails, bien qu'elle eut à coup sûr droit à une fin plus solennelle.

Les vœux des agriculteurs pour le concours régional en Vendée l'année prochaine.

On sait qu'une réunion des exposants et des délégués des Sociétés et Comices agricoles, a eu lieu, comme d'habitude, pendant la durée du concours régional. C'est à l'hôtel de ville de Périgueux qu'on s'est rassemblé. Voici, d'après le correspondant de la *Gironde*, qui s'y trouvait, quels seraient les principaux vœux émis dans cette circonstance.

Il ne faut pas oublier que le concours doit se faire l'année prochaine en Vendée, ce qui explique suffisamment l'absence

probable de beaucoup de représentants du Périgord à cette séance.

« Je dois constater d'abord que le concours régional de l'année prochaine aura lieu à La Roche-sur-Yon. Les exposants ont émis le vœu que l'essai public d'instruments d'agriculture comprenne d'autres instruments agricoles ; la catégorie de ceux qui sont admis actuellement est, d'après eux, trop restreinte.

La réunion demande aussi qu'en raison de l'annexion du département de la Haute-Vienne à notre circonscription régionale, les prix destinés aux races étrangères et croisées soient augmentés, car les animaux deviennent de plus en plus nombreux.

Les exposants se plaignent aussi de la classification en ce qui concerne les vins ; une nouvelle classification est demandée. Un agriculteur girondin, M. Froidefond, a présenté à cet égard des observations qui ont obtenu l'assentiment général ; mais le vœu a été ajourné.

Une autre proposition a été adoptée en ce qui concerne l'extension de la limite d'âge des taureaux admis au concours. A ce point de vue, les taureaux de race garonnaise et bazadaise ont été assimilés à ceux des autres races visées par la proposition : cette assimilation a été admise sur la proposition de M. Darroman, de Bazas.

La réunion demande également la gratuité de l'entrée au concours pour les jours de marché : ce jour-là, en effet, le paysan se rend au chef-lieu et peut profiter des enseignements, que lui offre le concours régional.

Une autre motion tend à obtenir de l'administration des haras qu'elle organise à ses frais un concours hippique partout où a lieu le concours régional.

La réunion a demandé encore qu'il soit créé une série de récompenses pour les instituteurs et leurs élèves qui exposent

des produits ou des travaux destinés à faire apprécier l'enseignement agricole. Un concours spécial serait établi pour ses sortes de travaux.

Les eaux-de-vie provoquent aussi un *desiratum* : la classification actuelle paraît peu rationnelle, et désormais il n'y aurait que deux catégories : les *champagnes* et les *bois*.

L'assemblée a renouvelé un vœu, plusieurs fois exprimé, tendant à obtenir des Compagnies de chemin de fer une réduction sur le prix de transport des exposants et des produits. On demande encore que les animaux de race étrangère soient assimilés à ceux du pays. Aujourd'hui, ces animaux se présentent dans tous les concours : désormais, ils ne se présenteraient plus que dans la région où ils sont élevés.

En ce qui concerne les concours spéciaux, les exposants demandent que les instruments agricoles soient librement essayés sur un espace assez étendu, de façon que les agriculteurs puissent se rendre compte par eux-mêmes des résultats. Actuellement, on n'admet qu'un nombre très restreint d'instruments, et les essais sont insuffisants.

Les délégués de la Vendée, de la Vienne et de la Charente-Inférieure demandent qu'en vue du concours de l'année prochaine, le programme appliqué au concours de Périgueux soit modifié en ce qui concerne les produits agricoles : il ne saurait convenir, en effet, dans une contrée où les produits sont tout à fait différents.

Enfin, les agriculteurs demandent que le budget aux concours régionaux soit augmenté, afin que le jury puisse disposer d'un plus grand nombre de prix pour les exposants. »

Il doit y avoir une erreur en ce qui concerne le second paragraphe. Nous ne comprenons pas bien en effet comment l'adjonction à la région de la Haute-Vienne, célèbre surtout

par l'importance et la beauté, chaque jour plus grandes de ses races d'animaux indigènes, motiverait l'octroi de plus de récompenses pour les espèces étrangères ou croisées que précédemment. C'est le contraire qui devrait avoir lieu ; c'est même probablement ce que l'on a demandé, car l'article où l'on insiste pour que les animaux étrangers ne puissent être présentés dorénavant, que provenant de la circonscription régionale, est comme une protestation contre les faveurs dont ils sont l'objet.

On remarquera certainement le vote relatif aux produits agricoles. L'assemblée reconnaît et proclame que, dans la contrée que l'on va visiter l'année prochaine, les produits sont tout à fait différents de ceux que l'on vient de voir ici.

C'est dire en d'autres termes, mais clairement, que le Poitou n'appartient pas naturellement à notre région culturale, où son maintien n'a pas de raison d'être. Qu'on le reporte dans celle dont il fait réellement partie ; qu'à sa place on nous rende l'Agenais et l'on aura fait œuvre de justice et de raison.

L'assemblée, on vient de le voir, s'est associée au vœu qu'exprimait M. Mesplier pour que, les jours de grands marchés, l'enceinte des concours soit ouverte gratuitement au public des cultivateurs. Cette proposition, que notre honorable secrétaire-général, M. E. de Lentilhac, avait promis de soutenir au sein de la réunion, où il l'a fait triompher, est d'une grande importance.

Quant à ce qui concerne les instruments et machines agricoles, on ne peut également que s'associer aux demandes formulées. Il est en effet évident que le programme rédigé pour la solennité qui vient de finir est, en ce qui concerne cette classe, on ne peut plus défectueux et a besoin d'être rectifié de tous points. Il est fâcheux que l'assemblée ait oublié de réclamer, avec une meilleure classification, plus de générosité pour les animaux de basse-cour et les produits agricoles.

Le paragraphe relatif à l'admission de l'espèce chevaline aux concours régionaux doit être loué sans réserve. (1)

L'Exposition d'horticulture.

8 juin.

Fondée dans le courant de 1859, grâce à l'initiative et à la persévérante activité de M. Potard, décédé quelques années après, la *Société d'Horticulture de la Dordogne*, qui se

(1) Dans sa *Chronique* mensuelle, publiée quelques jours après dans les *Annales de la Société départementale d'Agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, l'honorable secrétaire général de cette association, rectifie plusieurs points de ce résumé du correspondant de la *Gironde*. M. E. de Lentilhac qui assistait à la réunion comme délégué, de notre corporation, affirme en effet que la question relative à l'entrée gratuite au concours le jour du grand marché hebdomadaire a été écartée comme sortant du programme limité par l'administration. (De quel droit ? il semble en effet que puisqu'on invite les agriculteurs à formuler des vœux, ce n'est pas pour en arrêter l'expression). Quant aux vins et eaux-de-vie, la classification proposée par notre représentant officiel, a été celle-ci : Partager les vins en deux divisions, la première comprenant les vins blancs de la Dordogne divisés en : vins de dessert de Bergerac — vins de table ordinaires — vins de chaudière, — la seconde renfermant les vins rouges de Périgord, sectionnés comme suit : Vins de Bergerac — de Brantôme — de Sorges, (y compris probablement ceux de St-Pantaly-d'Ans) — de Rossignol — ordinaires — de coupage. — Viendraient ensuite pour les eaux-de-vie, celles de la Charante d'un part et celles de la Dordogne de l'autre. Les vins devront être de la récolte précédant le concours, avec faculté d'en présenter, en même temps, de plus vieux, afin qu'on puisse juger des qualités qu'ils acquièrent avec l'âge. Cette proposition combattue par M. l'inspecteur, a été adoptée.

Il en a été de même, également contre l'avis du même fonctionnaire, de celle concernant l'espèce chevaline. Les délégués ont demandé son admission dans les concours régionaux, avec mention spéciale que les prix seront particulièrement réservés au cheval de trait ou de labour.

plaça dès son début, avec sagesse, sous l'égide du président de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts* du même département, se révéla puissamment, quelques mois après comme une institution bien douée, qui devait parcourir une carrière brillante. Ses premières expositions la montrèrent animée du feu sacré, secondée par des hommes intelligents, pénétrés du désir de bien faire et qui n'avaient qu'à se grouper sous le flambeau de l'émulation et de l'accord pour réaliser en peu de temps d'immenses progrès que faisaient augurer ses premiers pas. Et effectivement, grandissant sans cesse en force et en énergie, elle réalisa promptement d'importantes améliorations, surtout aux environs de la ville préfectorale. Elle n'avait pas encore dix ans d'existence qu'elle était déjà l'émule des plus avancées et qu'elle remportait, aux acclamations de tous, et à la surprise de ses émules, étonnés de la voir arrivée si haut en si peu de temps, le grand prix d'honneur à l'exposition bordelaise, où étaient venues mesurer leurs forces d'autres corporations puissantes et anciennes de diverses parties de la France, justement renommées, et des adversaires redoutables de pays étrangers. Malheureusement la catastrophe cruelle qui faillit perdre à jamais la France en 1870, l'ébranla profondément. Ses meilleurs moteurs, ses chefs les plus vaillants étaient brisés, son administration laissait flotter les rênes et elle s'ensevelit, en apparence, dans les neiges du néfaste hiver de cette époque sinistre.

Mais l'hiver ne dure pas toujours, le printemps lui succède plus ou moins favorable, et les germes que l'on croirait desséchés se gonflent pleins de sève et s'épanouissent en jets vigoureux. Le printemps est arrivé pour notre *Société d'Horticulture* : la voilà debout, à la voix d'un homme plein de zèle, M. le docteur Fabre-Tonnerre. Elle s'est réveillée saisie d'ardeur. Elle va reprendre le cours de ses travaux interrompus ; elle le fera dignement en répondant à l'appel de la municipalité qui lui demande de venir faire honneur à notre contrée pen-

dant les fêtes du concours régional. Elle est représentée dans le tournoi qui s'ouvre par plusieurs vaillants champions, et le Périgord n'aura pas mis vainement sa confiance en elle.

Le champ clos préparé pour cette lutte intéressante a été tracé dans les vieilles arènes romaines, dont le sol, réservé jadis à des combats sanglants, a été couvert de gazons et de fleurs qui le transforment en une ravissante promenade destinée, sans doute, à rester permanente et qui dotera l'antique Cité d'un gracieux square au milieu des débris dont l'ont couverte, depuis le règne des vainqueurs du monde, les siècles écoulés, les ravages des barbares, les guerres civiles et son abandon pour la ville du moyen-âge qu'entourent, aujourd'hui des faubourgs nouveaux croissant sans cesse. Des antiquaires regretteront peut-être cette mesure. Ils penseront que les massifs à demeure empêcheront des fouilles utiles de se faire et de mettre au jour des restes précieux ; ils redouteront de voir le pied des murs d'enceinte caché, à l'avenir, par les remblais et que les restes des constructions de l'amphithéâtre n'apparaissent plus à travers les arbres avec assez de majesté. Je ne nie pas que plusieurs de ces aperçus ne puissent, au premier abord, frapper les esprits. Mais il faut reconnaître que la combinaison adoptée, loin de jeter un masque nuisible sur les ruines, en assure la conservation. Qu'on se souvienne que déjà l'étendue de l'enclos circonscrit par l'ancienne Rue Circulaire, a été malheureusement diminué par un empiètement qui a reculé la voie publique presque jusqu'aux murs extérieurs des constructions romaines, et qu'une administration précédente n'avait pas craint de couper le sol des Arènes lui-même en le faisant traverser par un chemin destiné fatalement à être bordé de maisons, ce qui eût inévitablement entraîné à courte échéance la destruction du monument.

Aujourd'hui ce chemin a disparu, la promenade nous vaut le respect de l'espace total qu'elle embrasse, et si, comme il faut l'espérer, on peut reprendre plus tard et mener à bien

le projet de déblayer le cirque, on le retrouvera tout entier. Quant aux restes des gradins, des terrasses et des vomitoires, ils n'ont rien à craindre ; ils seront soigneusement conservés, débarrassés qu'ils sont maintenant de la lèpre hideuse de cabanes dont on les avait flanqués ou surmontés, de tous les objets et murs de refend dont on les avait encombrés. Les vieux Romains, s'ils revenaient au monde, regretteraient peut-être les lions, les tigres et les naumachies, mais plus d'un d'entre eux, certainement, applaudirait à l'entreprise nouvelle, et il se pourrait qu'un nouveau Virgile la chantât. Elle constitue réellement un délicieux décor où Pomone et Flore se plaindraient grandement, comme disaient les anciens ; dès aujourd'hui fleurs et fruits, verdure et grâces y ont élu domicile. Dans les allées, sous les tentes provisoires du frais réduit, ombreux déjà, qui sera ravissant avant peu, se pressent mille trésors en ce genre. Écoutons ce qu'en dit un promeneur qui vient de consigner ses impressions à ce sujet dans le *Courrier de la Dordogne* :

« J'ai visité hier l'exposition d'horticulture de Périgueux ; me voilà complètement désabusé. J'avais entendu dire, je croyais m'être aperçu, qu'il avait fait un hiver rigoureux ; cinquante-huit jours consécutifs de gelée, dignes de la Sibérie, lesquels avaient causé, jusque dans les serres les mieux tenues, d'affreux désastres. On m'avait soutenu, j'étais resté persuadé, que janvier avait été défavorable, février maussade, mars sec, avril fantasque, mai glacial au début, puis grand ami d'un vent qui altérait la terre et avec lequel il avait vécu dans la meilleure intelligence, ne pouvant pas se séparer de lui : l'on ajoutait que tout allait mal, en conséquence, pour le jardinage, et j'en étais convaincu. De plus, on m'assurait que nous étions aux premiers jours de juin ; j'avais eu la faiblesse de n'en pas douter et d'inscrire ce quantième en tête de mes lettres. Rien de tout cela n'était vrai !

La preuve en est aux Arènes ; une preuve irrécusable, qui saute aux yeux. Est-ce en effet, que, si toutes les assertions que j'avais prises pour des vérités avaient le moindre fondement, nous verrions là-bas, ce que l'on y contemple et admire ? Est-ce que l'on pourrait nous y montrer pareille profusion de fleurs, de plantes d'ornement, de fruits et de produits maraichers superbes, qui vous font tressaillir d'enthousiasme, par leur ensemble et leurs détails ? Est-ce que, pendant des centaines de mètres, il serait possible de s'y promener au milieu de feuillages splendides, de corolles embaumées, de légumes tentateurs, et de corbeilles de fraises, de groseilles et de cerises parfumées, veloutées, exquises ? Est-ce que, en dehors de la tente qui renferme ces trésors, on y trouverait les beaux massifs aux couleurs fraîches et vivaces, aux chatoyants calices délicats et radieux, que l'on y découvre de tous côtés ? Non ! c'est inadmissible. Donc, il n'y a pas eu d'hiver ; et depuis deux mois, trois mois, un an, que sais-je moi ! nous avons été gratifiés d'un printemps perpétuel. Il le faut bien pour que MM. Nadal, Richard, Léo Mazy, dix, vingt autres encore, aient assemblé, nous aient offert ce qu'ils nous montrent. A eux seuls les bouquets étonnants de grandeur et de nuances vives et variées, composés artistement de milliers et de milliers de fleurs formant des dômes, des corbeilles, nous présentant en pyramide étincelante et embaumée le clocher de St-Front, l'établissent présentement. Où voudriez-vous que M. Mazy eût pu trouver pareil assortiment, si considérable, si varié, pour composer ses chefs-d'œuvre s'il eût fait froid ? Non, non, il n'a pas gelé ! Tout au contraire il a fait chaud. Notre Périgord a joui, c'est incontestable, depuis novembre, du climat de l'Eden.

Nous ne sommes pas non plus au mois de juin, comme on me le soutenait et comme j'avais la naïveté de le répéter à tous, de l'inscrire sur mes registres et mes correspondances. Nous sommes en septembre ! Voilà bien, il est vrai, des lots

de fraises magnifiques, des produits de la Pomone du premier âge fructifère de l'année, des haricots verts, de majestueuses et incomparables asperges, qui pourraient faire croire au printemps ; mais ces belles tomates parfaitement mûres et d'un pourpre éclatant, ces melons cantaloups, de taille respectable, de belle prestance, venus à point et dont l'arôme vous révèle de loin la présence heureuse, trahissent l'approche de l'automne. A coup sûr nous allons vendanger bientôt. C'est incontestable, à moins que l'on ne veuille admettre que nos horticulteurs périgourdiens sont de grands sorciers. — Ce qui pourrait bien être !

J'engage le public à méditer sur ce grave sujet. Après avoir vu, revu, revisité l'exposition et le joli jardin des Arènes, rendu de légitimes hommages aux plantes de serre de MM. Aubier et Picaud, aux treillages et au chalet en fer de M. Louët, d'Issoudun (Indre), aux ponts rustiques, à la grotte où l'eau, divisée par les rocailles, tombe en filets écumeux et bruyants se changeant en limpides ruisselets, il pourra réfléchir fort agréablement sur ce point délicat très commodément assis sur les fauteuils rustiques de M. Dujarric, qui feront ouvrir les bourses et, à la médaille d'argent dont le jury vient de les gratifier, joindre foule de pièces de même métal, offertes par d'innombrables acquéreurs empressés, à leur propriétaire, assailli de demandes. On sera heureux de se laisser bercer par de douces pensées sur ces élégants sièges favorables au repos, et tels que n'en connurent jamais ces chevaliers et ces opulents patriciens qui venaient aux jours de fête se placer sur les degrés du cirque romain dont les imposants débris s'élèvent autour de l'enceinte fleurie, disant à tous que le règne de la tyrannie n'a qu'un temps, que son glaive se brise et que la vérité triomphante finit toujours par ramener avec elle, après les épreuves, la paix, la gloire et la prospérité.

C. B. »

Nous venons d'entendre un admirateur déterminé. Si l'on trouve que l'enthousiasme l'emporte un peu trop loin, voici l'appréciation du jury chargé de tout peser avec calme. Elle va nous éclairer. La magistrature convoquée à se prononcer sur le mérite de l'exposition vient de rendre sa sentence. Je la reproduis intégralement.

« Le jury appelé à examiner les plantes envoyées à l'Exposition d'horticulture de Périgueux doit, conformément au programme, et en dehors de ses opérations spéciales de répartition des prix, faire connaître à M. le président de la Commission ses impressions sur les différents lots exposés.

Le procès-verbal des opérations du jury faisant déjà apprécier la valeur comparative de chaque lot, son rapport donc peut se borner à faire ressortir l'importance de quelques-uns des apports, et à soumettre, s'il y a lieu, à la Commission d'horticulture, quelques observations qui peuvent être utiles dans un but de progrès horticole.

Le jury veut dire d'abord que l'emplacement choisi pour l'Exposition et l'installation de la tente-abri destinée aux plantes délicates lui ont paru convenables en tous points, que le jardin des Arènes est bien dessiné, que la disposition et le tracé des allées et des corbeilles font honneur à l'auteur du plan, comme à la direction et à l'exécution des travaux ; peut-être cependant pourrait-on regretter l'exiguité de la pièce d'eau comparée à la surface du jardin. Cette réserve faite, les membres du jury d'horticulture trouvent heureuse cette création d'une nouvelle promenade à Périgueux, déjà pourtant si bien partagé sous ce rapport ; car ils pensent que ce nouveau jardin, avec ses corbeilles fleuries, deviendra un puissant auxiliaire à la Société d'horticulture pour propager les bonnes méthodes et faire connaître les belles espèces de plantes servant à la décoration des parcs et jardins.

Le jury, à l'unanimité, a trouvé que l'Exposition d'horticul-

ture, prise dans son ensemble, était fort remarquable, et que les lots principaux, appartenant à M. Léo Mazy, Louis Richard, Nadal, Dupuy-Dabzac et fils et Baptiste Mazy, horticulteurs à Périgueux, de même que ceux de M. Gaston Aubier, amateur et propriétaire à Périgueux, de M. Taboury, amateur et propriétaire à Limoges, et enfin de M. Picaud propriétaire à Ribeyrolle, auraient pu figurer sans trop d'infériorité, et pour certaines collections avec succès même, dans les Expositions de nos grands centres horticoles.

Le lot le plus intéressant, quoique moins brillant que ceux de ses confrères, était certainement la collection de légumes apportée par M. Léo Mazy.

Cette collection, très complète, dénote une entente sérieuse du métier, et il a fallu beaucoup de soin pour réunir et présenter frais un si grand nombre d'espèces ou variétés alimentaires, exposées vivantes pour la plupart, et dont beaucoup avaient atteint le degré de développement convenable pour être livrées à la consommation.

Nous indiquerons sommairement la composition de ce remarquable apport, sans nous arrêter aux plantes peu cultivées dans notre pays, peut-être à tort, et que M. Léo Mazy nous montrait; telle que : l'Alkenkengé, l'Arachis hypogée, « Pistache de terre », l'Igname de Chine, si peu cultivé encore, la Tétragone étalée, excellente plante comme épinard d'été, les choux chinois Pa-Koï et Pé-Tsaï, la Scolyme d'Espagne, succédanée de salsifis, etc... Nous dirons que tous les légumes sérieux étaient représentés par des échantillons généralement purs; l'indication du nombre des variétés composant chaque groupe d'espèce donnera une idée suffisante de l'importance du lot, et nous laisserons les espèces d'un intérêt secondaire, dont les variétés sont peu nombreuses.

Artichauts, 2 variétés; asperges, 2 variétés; betteraves, 3 variétés; carottes 20, dont 4 ou 5 de grande culture; céleri, 4; chicorées et scarolles, 19; choux, 17; concombres,

3; fèves, 9; fraises, 6; haricots 16, parmi lesquels il faut noter les flageolets à feuilles gaufrées, le très hâtif d'Etampes et le Bagnolet, ce dernier, le meilleur nain pour manger en vert; 30 variétés de laitues pommées et romaines ou chicou, 23 navets, 13 oignons, les deux meilleures races d'oseille, 28 radis, 32 variétés de pommes de terre présentées vivantes et dont une partie avait des tubercules nouveaux déjà bons à manger; elles étaient accompagnées d'un lot correspondant de tubercules conservés, des mêmes variétés et bien choisi. Le jury accorde à cet exposant la grande médaille d'honneur en or; l'aperçu que nous donnons ci-dessus indique que cette récompense lui était due, malgré l'absence de concurrents sérieux.

L'apport si considérable de M. Léo Mazy fait sentir et regretter plus vivement l'abstention des autres horticulteurs, maraîchers des environs de Périgueux même. Un seul des confrères de M. Léo Mazy a pris part au concours; c'est M. Puijeanne Finet, qui obtient une médaille d'argent de 1^{re} classe pour ses légumes de saison.

Pour terminer avec les produits du potager, le jury signale M. Reynal, amateur propriétaire, pour sa collection de pommes de terre, M. Fleyrac pour ses cerises et ses fraises, puis les asperges de M. l'abbé Delmas 1^{er} prix, et celles de M. l'abbé Duchaine, 2^{me} prix.

Ici se place une petite observation que le jury soumet à M. Léo Mazy et à la Commission. Les échantillons qui composaient la collection si considérable, et si intéressante à étudier, de M. Mazy, n'étaient pas toujours disposés de façon à permettre d'apprécier leur valeur entière; les collections n'étaient pas assez séparées, et la variété dans chacune était trop tassée pour les étudier. Cette défectuosité dans l'arrangement n'enlève rien à la valeur réelle de l'apport, mais le but principal, supérieur, de cette exposition, n'est pas complètement atteint.

Les plantes de serre et d'ornement avaient des représentants bien choisis ; les lots principaux se ressemblaient beaucoup, et il a fallu aux jurés un examen attentif et bien détaillé des collections, pour choisir entre MM. Louis Richard, Nadal et Dupuy-Dabzac et fils.

Le premier, M. Richard, obtient le prix d'honneur, pour l'ensemble des plantes de serre chaude ou tempérée ; ce jugement est motivé par l'obtention de sept premiers prix : pour ses collections de palmiers, caladiums, coleüs, rhododendrons fleuris, rosiers, roses et pivoines, fleurs coupées, graminées sèches et teintes et enfin de pelargoniums-zonale-inquinsans.

Deux 2^{es} prix pour : Dracœnas, crotons, pandanus, et enfin trois 3^{es} prix et une mention honorable pour bégonias à feuillage tubéreux, gloxinias et pélargoniums à grandes fleurs. Ce lot était bien arrangé pour l'étude, quoiqu'un peu serré encore.

Les plantes à noter ici sont nombreuses, et il faudrait dépasser les bornes d'un rapport pour signaler toutes celles qui sont remarquables, non seulement dans l'apport de M. Richard, mais encore dans ceux de MM. Nadal et Dupuy-d'Abzac ; nous nous contenterons donc, pour les lots de chacun de ces horticulteurs, de citer quelques noms. Dans celui qui nous occupe, nous nommons ; parmi les Palmiers : les *Areca lutescens*, *Areca sapida*, *Verschaffelti*, le *Scaforthia robusta*, le *Kentia balmoreaana*, le *Phénix réclinata*, les *Dracœna Albert Truffaut*, *Gloriosa*, *Batisti*, *Terminalis*, *stricta*, etc., le *Pandanus Weitchi*, l'*Araucaria excelsa*, le *Théophrasia impérialis*, les *Coleüs Kentishfire*, *Baronne de Spare*, *Vert-Bocher*, *Junos*, etc.

Les Rhododendrons, sans être de variétés tout à fait nouvelles, sont de très bonnes sortes de plein air. Parmi les fougères, il faut citer le *Ciathea-Dealbata* et le *Neopteris Australasica*.

M. Nadal vient après pour un apport de collections à peu près identiques aux précédentes et comme composition; cependant, les différences, sans être trop accentuées, sont assez sensibles, puisque les prix accordés se décomposent comme suit :

1. Médaille d'or de première classe pour l'ensemble de ses plantes de serres, chaude et tempérée.

1. Premier prix pour l'ensemble des collections de dracœnas, crotons, pandanus.

1. Premier prix pour ses pélargoniums à grandes fleurs et lateripès.

7. Deuxième prix pour ses lots de : palmiers, caladiums, bégonias, coleüs, azalés indica en fleurs, gloxinias variés et pelargoniums zonale et inquinans.

2. Troisième prix pour ses rosiers et les deux lots réunis de petunias et verveines.

Enfin, deux mentions honorables : l'une pour ses fougères, l'autre pour un lot de lantanas.

En somme, M. Nadal a montré un ensemble de végétaux bien cultivés, composé de nombreuses collections. Ce n'est que le 2^e lot de l'Exposition comme ordre de mérite, mais il approche de très près celui de son heureux concurrent.

Ici encore, il faudrait citer presque toutes les plantes exposées; elles ont été bien choisies comme spécimens d'exposition. Le jury se contente de vous signaler les espèces et variétés suivantes, afin de ne pas trop étendre ce compte-rendu.

Bromelia-Benoti, aralia elegantissima, Pteris serrulata-major, phormiums à feuilles panachées variés, dont un portant une hampe florale, pandanus reflexus, pancheri, dracœnas, flagrantissima, moréana, amabilis, jaspida, stricta, Coleüs Alphonse Lavallée, Glow-Rafacin, M^{me} Thibaut et Five-Fly, cyanophillums pulchrum dasylirium-pulchrum, crotons variés, philodendrum, gloriosum, etc.

Pour ce lot surtout, nous aurions désiré un arrangement

qui, sans nuire à l'effet d'ensemble, aurait permis de bien voir séparément chaque groupe ; il est très méritant, il y eût gagné encore.

Nous arrivons à la 2^e médaille d'or obtenue par les plantes composant l'ensemble de l'exposition faite par MM. Dupuy d'Abzac et fils, également horticulteurs à Périgueux. Le jury leur attribue en outre :

Un premier prix pour lot de bégonias à feuillage, et un autre prix pour les broméliacées.

Un deuxième prix pour leur collection intéressante de pé-largoniums à grandes fleurs.

Et enfin un troisième prix pour coleus variés présentés en petites plantes bien cultivées et ramifiées.

Impossible, malgré notre désir, de signaler aux amateurs toutes les plantes méritantes de cette belle exhibition. Nous remarquons pourtant le caladium M. Panhard, le cibotium princeps, le pothoscordatale, le dracœna excelsa, imantophilum miniatum, théophrasta impérialis, rhopala corcodavensis, casuarina sumatrana, artrocarpus caremori, begonia discolor rex variés, pritchardia filifera et les broméliacées suivantes : tillanda siasanky, nidularium fulgens, œchimea corallina, encholirion corallinum. Noublions pas le bégonia semperflorens rosea nouveau, gain précieux pour la formation de corbeilles en plein air l'été.

M. Baptiste Mazy obtient une médaille d'argent de première classe pour son exposition de plantes marchandes, hortensias, begonias, dracœnas indivisa et variétés, aralias sieboldi, etc., servant à l'ornement du jardin. Cet exposant est horticulteur à Périgueux ; une médaille lui a été, de plus, décernée pour une collection de graines variées.

Nous commencerons l'examen des lots exposés par les amateurs, trop peu nombreux, nous regrettons d'avoir à le constater, par celui de M. Gaston Aubier, qui a obtenu dans cette division (2^e-3^e série) une médaille d'or de première

classe pour ses plantes de serres chaude et tempérée, bien choisies et bien cultivées. Nous signalerons dans cette collection : les *dracœnas Elisabethæ*, *caladiums*, perles du Brésil, *Phyrrus*, Louis Duplessis ; les *dracœnas goldéna*, *spéciosa*, les *arecas sapida*, *sphœrogina ferruginosa*, *maranta*, *makoyana* et *cocos*, *wedellina*. Ces noms suffisent pour indiquer que l'apport de M. Aubier méritait bien la récompense supérieure qui lui a été décernée.

Un envoi très intéressant encore, très méritant surtout, en ce sens que le genre de plantes auquel il appartient tout entier, les *cacées* et quelques *euphorbiacées*, est rarement représenté dans les concours horticoles, et cependant ces plantes sont bien curieuses, et chez quelques espèces les fleurs ne cèdent en rien ni comme coloris, ni comme ampleur, aux plus belles fleurs connues ; de plus, leur culture ne présente pas de difficultés considérables, et pendant l'hiver les soins à leur donner consistent à peu près uniquement à les mettre à l'abri des gelées. A ces différents titres, cette culture mérite d'être encouragée ; aussi le jury a-t-il cru devoir accorder une médaille de vermeil de première classe à M. Taboury, l'habile présentateur, amateur à Limoges.

M. Picaud, propriétaire à Ribeyrolle, obtient une médaille d'argent de première classe pour ses beaux spécimens bien cultivés et très forts, *dracœnas*, *phormiums* et *chamœrops*.

Deux dames, M^{me} Rougerie, de Limoges, et M^{me} Reynal, de Périgueux, avaient aussi exposé. M^{me} Reynal, une collection de roses en fleurs coupées qui lui a valu une médaille de bronze.

M^{me} Rougerie, deux bouquets faits avec art et une guirlande de fleurs d'oranger bien réussie ; une médaille d'argent de première classe lui a été décernée. (Madame Rougerie est horticulteur à Limoges.)

D'autres exposants avaient apporté des bouquets. Ce sont MM. Léo Mazy et Tribaut, horticulteurs à Périgueux, et M.

Foissac, horticulteur à Montauban ; une médaille d'argent de deuxième classe, une médaille de bronze et une mention honorable ont récompensé ces apports ; les deux derniers à titre d'encouragement.

D'autres lots, se composant d'outils et objets d'ornementation ou d'utilité pour les jardins, ont été également examinés par le jury, qui a cru devoir leur attribuer différents prix, dont la description est au procès-verbal. Ces exposants sont : MM. Louët, d'Issoudun, dont nous avons plus particulièrement remarqué la tondeuse du gazon ; M. Reyrier fils, de Périgueux, pour différents outils ; M. Martineau pour la cascade et la pièce d'eau du jardin ainsi que des bancs en ciment ; et M. Penet, pour la porte d'entrée du jardin de l'exposition et un kiosque rustique en treillis. Citons aussi l'herbier de M. Taboury, qui nous a paru mériter un récompense, car l'étude de la botanique devrait précéder toujours celle de l'horticulture.

En terminant ce rapport, nous remercions les membres de la Commission du bienveillant accueil fait aux jurés étrangers, et M. Laporte, notre collègue de Périgueux, de son concours dévoué.

Nous conserverons un bon souvenir de l'exposition horticole de Périgueux et nous sommes sûrs qu'ayant à sa tête des hommes dévoués et amis de l'horticulture comme MM. Fournier-Laurière, Fabre-Tonnerre, Jean Richard, Pravier, etc., la Société de Périgueux installera à l'avenir des expositions sinon plus brillantes, au moins plus complètes, et que la culture des jardins, qui contribue à l'embellissement de nos demeures par les plus aimables productions de la terre et qui enrichit nos tables d'aliments sains et variés, progressera rapidement dans cette contrée, favorisée, il faut le dire, par un climat tempéré qui permet de faire beaucoup en horticulture.

Nous espérons donc, sous l'influence intelligente d'une

Société bien installée, que les expositions futures dépasseront le succès de 1880 et que les lacunes que nous avons constatées, telles que l'absence des plantes pour mosaïciculture, des collections vivaces de pleine terre, celles des plantes annuelles, seront comblées et que les abstentions à prendre part au concours, que nous croyons nombreuses, tant chez les horticulteurs que chez les amateurs, seront de beaucoup diminuées.

*Le président du jury, représentant la Société
centrale de France,*

Signé : G. MALLET. »

Pour être moins dithyrambique que le récit précédent, le rapport officiel n'en est pas moins explicite. Il démontre que l'exposition horticole, du succès de laquelle on avait paru douter à Périgueux, à réussi d'une manière incontestable aux yeux de tous, même des plus sévères et meilleurs connaisseurs. Il signale quelques fautes qui seront réparées, et si nous avons vu nos jardiniers se distinguer si bien, malgré trop d'abstentions fâcheuses, suite d'un manque de confiance trop naturel quand on est pour ainsi dire pris au dépourvu, ce qui nous apparaît aujourd'hui suffit pour montrer que notre horticulture est digne de son renom, sait le maintenir victorieusement, n'a pas à craindre d'être mal classée, mais est sûre, au contraire, d'elle-même et de l'avenir. Laissons-la déployer ses ailes ; elle va prendre un essor haut et puissant de plus en plus.

14 juin.

*Fêtes annexes. — Concours musical. — Conférences agricoles.
Cavalcade historique.*

Pendant que se déroulaient les diverses phases des luttes agricole et horticole, comme on vient de le voir, la ville ou-

vrait d'autres lices et, afin de retenir les étrangers accourus, pour en augmenter encore le nombre, multipliait les intermèdes. De l'étude on allait au plaisir, et l'on revenait ensuite avec plus d'ardeur du plaisir à l'étude.

Les fêtes de nuit.

Dès le 2 juin, de grandes fêtes de nuit avaient commencé chaque soir dans l'enceinte du Jardin public, au milieu du square du lycée, où des entrepreneurs donnaient des concerts, faisaient foisonner les illuminations et les divertissements populaires et lançaient de temps en temps des aérostats avec plus ou moins de succès, les uns s'élevant de bon cœur, les autres, comme fit par exemple celui que l'on avait décoré du nom de *Ville-de-Périgueux*, refusant obstinément de partir, et brûlant lorsqu'on les contraignait à démarer.

Le concours musical.

En outre, le 6 du même mois une grande épreuve avait lieu entre diverses Sociétés musicales. Pour assurer le succès de cette manifestation symphonique, on n'avait rien négligé. Le nombre des prix proposés ne s'élevait pas à moins de 67. Les médailles d'or, les couronnes, les palmes de vermeil abondaient et les moindres récompenses étaient des médailles de vermeil. N'est-ce pas un peu trop ? Il me semble que l'on va bien loin ici dans la générosité ; donner en quatrième ou même cinquième place, à des novices inexpérimentés souvent, à de faibles exécutants parfois, une distinction qu'on n'accorde ailleurs que comme prix d'honneur à de vieux et méritants lutteurs, qui ont peine à la conquérir par des lots importants et de longs travaux artistiques, agricoles ou industriels, c'est être inutilement prodigue. Ce serait assez de

promettre, comme on le fait en d'autres joutes, des médailles d'or pour une supériorité hors ligne, des médailles de vermeil pour qui parviendrait presque à ce degré, des médailles d'argent pour le très satisfaisant et du bronze pour les mérites ordinaires. On observerait ainsi mieux les gradations ; on ne s'exposerait pas à dorer des médiocrités, et il y aurait sur les bannières une hiérarchie de distinctions logique sans tromper l'œil. Quoi qu'il en soit, alléchés par les senteurs de lauriers à conquérir, trois corps de musique militaire et soixante-cinq ou six Sociétés, orphéons ou fanfares, sont accourus au rendez-vous et ont rempli la ville de mélodie pendant 48 heures, jour et nuit.

Le dimanche, dans la matinée, a eu lieu la lecture à vue. L'on comptait parmi les associations civiles trois émules inscrits, mais il ne s'en est présenté qu'un, l'orphéon de Gourdon, plus les musiques militaires des 63^e, 78^e et 80^e de ligne. A onze heures, défilé général, pendant lequel les différentes Sociétés ont exécuté diverses symphonies. Ce spectacle a été brillant et plein d'attraits. Les boulevards et les rues par lesquels passait le cortège étaient couverts de spectateurs et d'auditeurs empressés ; puis les concerts d'exécution ont, dans les locaux désignés d'avance, donné lieu à des luttes intéressantes. En général on a été content ; quelques groupes se sont montrés d'une force réelle et ont soulevé des applaudissements mérités.

Le soir, le grand festival a été ouvert à 8 heures dans les jardins parfaitement éclairés de l'ancienne préfecture, et après lui, les récompenses ont été décernées pour la première partie du concours. La journée s'est terminée par une splendide retraite aux flambeaux.

Le lendemain ont été proclamés solennellement les autres vainqueurs. Voici la liste des principaux lauréats de ces deux combats retentissants :

Dimanche 6 juin.

Lecture à vue, 1^{er} prix, l'Orphéon St-Georges de Gourdon.

Musiques militaires. — 1^{er} prix, 63^e de ligne.

Orphéons. — Troisième division, 3^e section. — Orphéon de Ste-Colombe.

Troisième division, 2^e section. — Orphéon St Joseph de Gourdon.

Deuxième division. — Pas de 1^{er} prix.

Concours de soli. — Pas de prix décernés.

Concours d'exécution. — Orphéons, troisième division, 1^{re} section. — Société philharmonique de La Teste.

Concours de soli. — Musiques militaires. — 78^e de ligne.

Concours de solo. — 63^e de ligne, pour sa basse à quatre cylindres.

Concours d'honneur. — Musiques militaires. — 78^e de ligne, à l'unanimité.

Concours du lundi 7 juin.

Lecture à vue. — Fanfares. — 1^{re} division. Les Enfants de Biarritz.

Harmonies. — 3^e division. St Christophe-de-Puissierguier.

Fanfares. — 3^e division, 1^{re} section. — Ste-Marguerite-de-Gradignan.

1^{re} division. — Fanfare de Barsac.

3^e division, 2^e section. — Ex-œquo. Fanfare de Margaux et l'Union de Castelnaud.

Concours d'exécution. — Harmonies, 3^e division, 3^e section. — Harmonie de Tocane-St-Apre.

2^e division, 1^{re} section. — *St-Christophe-de-Puysser-
guier* (prix ascendant).

Fanfarses avec saxophones. — 3^e division, 1^{re} section. —
Ste-Marguerite-de-Gradignan (prix ascendant).

2^e division — *Les Enfants de Biarritz* (prix ascendant.)

Fanfarses sans saxophone. — 2^e division. — *L'Union mu-
sicale de Tulle*.

1^{re} division. — *Fanfare St-Martin-de-Cressent*.

Fanfarses. — 3^e division, 3^e section. — *Fanfare l'Avenir
du Fleix*.

Troisième division, 1^{re} section. — *St-Martin-de-Pessacq*.

Première division. — *Fanfare de Barsac*.

Troisième division, 1^{re} section (groupe A). — Ex-æquo.
Fanfare St-Georges-de-Mussidan, *Fanfare de Preignac*.

Troisième division, 2^e section (groupe B.) — Pas de pre-
mier prix.

Concours de soli et solo. — *La Philharmonique de
Sarlat*.

Division spéciale de solo. — La clarinette de *St-Chris-
tophe de Puysserguier*.

Concours de soli. — Ex-æquo. *Les Enfants de Biarritz*,
St-Marguerite-de-Gradignan.

Première section. — *Fanfare de St-Martin-de-Cres-
sant*.

Concours de solo. — Fanfarses. — Le piston de *St-Geor-
ges-de-Mussidan*, la basse à quatre cylindres de la *fanfare
de Barsac*.

Concours d'honneur. — Fanfarses. — *St-Martin-de-
Cressent* (à l'unanimité).

Outre ces grands triomphateurs, d'autres, bien que venus
au second rang, n'en ont pas moins été justement applaudis,
pour leurs progrès réels en peu de temps, leur bonne direc-
tion et leur intelligente ardeur. Je suis heureux de pouvoir
citer parmi ce groupe d'avenir, annoncé par un présent déjà

remarquable, la *chorale de Sarlat* et la *Fanfare du Bugue*, dont la bonne exécution a été notée spécialement par des connaisseurs émérites, et justement mise en évidence par les compte-rendus de la fête.

Le lendemain, les musiques militaires s'éloignaient regagnant leurs garnisons après avoir fraternisé par un punch épique avec celle du 50^e de ligne qui, dans une pensée de courtoisie envers nos hôtes, n'avait pas cru devoir entrer en concurrence avec eux, acte de gracieuse urbanité auquel se sont associées, vis-à-vis d'autres, nos redoutables associations périgourdines, chargées de lauriers et de gloire. Plusieurs des Sociétés civiles couronnées ont imité leurs frères de l'armée, et deux jours après toutes avaient repris le chemin de leurs foyers non sans avoir fait encore retentir nos boulevards du bruit flatteur des morceaux qui leur avaient valu de justes éloges. Qu'elles travaillent, se fortifient toujours et n'emploient jamais leur art charmant à semer la haine parmi leurs auditeurs en excitant des jalousies politiques ou autres. La mission de la musique est d'adoucir et de plaire, de faire naître l'harmonie, non de la détruire. Orphée, par elle, domptait la nature et calmait l'instinct sauvage des animaux féroces eux-mêmes. Il ne faut pas que l'effet inverse se produise aujourd'hui.

Les conférences agricoles.

N'oubliant pas que c'était en son honneur que Périgueux était rempli de monde et que les autres arts invités à prendre part aux réjouissances publiques et à divers tournois n'étaient là que pour lui former escorte glorieuse, l'agriculture n'a pas cru devoir se borner à s'occuper du concours régional. Elle a de plus, avec à propos, voulu profiter de cette occasion pour instruire, en répandant d'utiles connaissances, et dans

ce but des conférences ont eu lieu au cercle Fénélon sur des sujets de nature à intéresser le public. La première a été faite par notre collègue M. Lasternas, notaire à St-Sulpice d'Excideuil, qui a traité de la *Sériciculture*. Il a tracé rapidement l'esquisse de l'introduction en France de cette industrie qui fit pendant plus de deux siècles la fortune de pays autrefois pauvres, les Cévennes notamment. Elle commençait à s'introduire avec avantage en Périgord, mais par malheur la mode, les intempéries, la maladie des vers à soie, le Libre-Echange, ou ce que l'en appelle ainsi, l'amoindrissent chaque jour et tendent à la ruiner dans les centres qui lui devaient la fortune et qui reviennent, ou reviendraient peu à peu, si sa décadence durait, à l'ancienne indigence. Ce serait un désastre national, et l'on pourrait se faire une idée de la chute qui en résulterait pour une grande partie de la France, en songeant que la production de la soie forme la seule source de revenus de contrées étendues. Dans la Dordogne, elle promettait beaucoup, et ne tenait pas moins. L'on peut en juger par ce fait, entre bien d'autres, que l'un de nos compatriotes, M. Debrégeas-Laurenne, avec 1,000 fr. de frais avait obtenu, dans une seule campagne, une recette de 6,000 fr. par la vente de graines recueillies dans sa magnanerie.

Mais faut-il désespérer, en présence des résultats négatifs ou peu rémunérateurs, actuellement, de l'éducation de l'insecte sérigène ? Notre collègue n'est pas de cet avis. La mode est d'essence variable et probablement reviendra donner des débouchés suivis aux fins tissus un instant délaissés par elle. La contagion qui ravage les chambrées ne saurait durer, et déjà même elle commence à décliner dans les départements les premiers et les plus gravement éprouvés. Quel est, en ce moment, l'état de la sériciculture au point de vue pratique, c'est-à-dire à celui du prix de revient et de produit ? Une magnanerie qui n'est pas infectée donne par once de graines

mises à l'incubation 50 kilogrammes de cocons frais, et en prenant la moyenne minime de 4 fr. par kil. de ceux-ci, c'est 200 francs par once. Les frais de main-d'œuvre étant de 60 francs et ceux de ferme du local de 40 francs pour cette même quantité, le bénéfice est double de celui de la dépense. Déduisant même le prix de la feuille nécessaire pour nourrir les vers, il reste, en conséquence, établi que maintenant encore la sériciculture est une ressource pour le cultivateur se contentant d'un modeste revenu. Mais, pour cela, une condition est indispensable ; c'est qu'il n'y ait pas de maladie. Or, la contagion est toujours là, redoutable et paralysant bien des efforts. Il faut donc trouver le moyen de l'enrayer. M. Pasteur est parvenu à nous apprendre le moyen de distinguer une bonne graine d'avec une graine tarée. C'est déjà quelque chose ; c'est beaucoup ; ce n'est pas assez. Comment atteindre le résultat voulu ?

On a cherché, pour avoir des vers plus robustes, à faire des éducations en plein air. L'idée est avantageuse ; seulement il faut garantir les larves contre les intempéries, contre les grosses chaleurs, contre les oiseaux, les rats, les fourmis. Pour y parvenir, M. Lasternas préconise un système consistant à dresser sur des pieds en fer, ou en fonte, de 50 centimètres d'élévation, et munis de petits godets remplis d'eau, pour qu'ils ne puissent être abordables aux fourmis, des boîtes, dont le fond serait en tringles permettant à l'air de circuler, ou en treillis métallique. Les côtés en seraient en toile, métallique aussi, et la couverture en zinc, couverture sous laquelle pourraient être placées, au moment de la montée, une échelle et une claie coconnière, système Davril. Par surcroît de précaution, une bâche serait tendue au-dessus de cet encabanement.

Pour le grainage, l'isolement est nécessaire. Voici de quelle manière il faudrait procéder : Avoir des boîtes à courant d'air de deux couleurs différentes. A la sortie des co-

cons, qui a toujours lieu (ou presque toujours) le matin de bonne heure, on prend un couple de papillons et on les place dans une de ces boîtes. Le soir, on enlève le mâle et on le dépose dans l'autre où l'on a déjà mis les deux cocons ; dans l'autre boîte on laisse la femelle avec ses œufs, ce qui permet un contrôle permanent de ceux-ci et de les rejeter ou employer au mieux de l'éducation suivante.

En agissant ainsi, l'on a des vers plus sains et plus robustes. Il importe aussi, dans notre contrée, de ne pas élever trop tôt. Les éducations qui réussissent le mieux en Périgord sont celles provenant d'éclosions opérées, suivant la précocité de l'année, du 15 au 30 mai. Les vers élevés à l'air libre sont moins gros et filent un peu plus tard que les autres ; par suite, leur éducation coûte un peu davantage, mais on est plus certain du succès, et, plus rustiques et robustes que les autres tenus en chambre, ils transmettent à leurs descendants une vigueur plus grande qui leur permet de mieux braver l'attaque des maladies.

C'est surtout pour l'obtention de bonnes graines, ajoute le confèreancier, que le système qu'il préconise doit être employé de préférence et particulièrement dans les pays vignobles, comme la Dordogne, lesquels sont les meilleurs pour le grainage. Toutefois, il ne suffit pas d'avoir de bonne graine, il faut surtout l'écouler, ce qui n'arrive pas toujours facilement. Alors on éprouve une perte considérable. Aussi préfère-t-on, d'habitude, élever que spéculer sur la production de la graine. Cependant celle-ci est indispensable à la masse des éducateurs qui, par intérêt bien entendu, dans la plupart des contrées, n'en font pas provision chez eux. Ils pourraient en trouver dans les pays qui, comme le nôtre, n'ont pas de magnaneries accumulées et dont le climat convient à merveille à cette branche de l'art agricole. Mais comment en acheter, ou la trouveront-ils ? à quels signes pourront-ils reconnaître qu'elle est bonne ?

Notre compatriote a proposé, pour résoudre ce triple problème, à la Société départementale d'agriculture, de nommer une Commission de sept membres, ayant pour but de contrôler les éducations de la troisième mue au grainage. Toute graine reconnue saine par cette Commission aurait pu être vendue avec l'estampille de la Société. De plus, il a proposé, également à notre Société, d'acheter chaque année de 40 à 50 onces que l'on aurait distribuées gratuitement et par fractions de une à deux onces à chacun de ceux de ses membres qui en aurait fait la demande et en aurait remis pareille quantité après la récolte, en cas de réussite incontestée. Pourquoi l'Etat n'agirait-il pas ainsi pour la France entière ? Lorsque le phylloxéra continue sa marche envahissante, il serait bon de couvrir de mûriers les coteaux que cet insecte stérilise ; le pays y trouverait une compensation notable à la perte immense qu'il éprouve.

Les frais seraient bien minimes, les commissions faciles à trouver dans tous les départements séricicoles. Que demanderaient-elles au gouvernement ? Quelques microscopes, peut-être le remboursement de leurs frais de voyage, l'autorisation d'acheter pour le compte de l'Etat, une certaine quantité de graines saines et provenant de bonnes races. Cela coûterait peu. Pour la France entière, une centaine de mille francs suffirait, suivant toute probabilité. Les résultats seraient immenses ; l'importation annuelle fléchirait peut-être de plusieurs dizaines de millions, les filatures se relèveraient et l'aisance reparaitrait aux foyers qu'elle déserte aujourd'hui.

Ces réflexions et ces conseils ne manquent pas de justesse, il faut en convenir. Puissent ceux qui les ont entendus, ou viennent de les lire, les graver dans leur mémoire et en profiter ; puisse un homme réellement capable, assis au conseil du chef de l'Etat, leur donner ou faire donner satisfaction. Puisse-t-il, en outre, parvenir à écarter de notre sol l'invasion des soies

étrangères qui, si elle vaut du bénéfice à quelques commerçants, à quelques villes, frappe de mort une de nos plus intéressantes, de nos plus brillantes, de nos plus populaires industries, dessèche le rameau dont les fruits faisaient vivre et prospérer de nombreuses et laborieuses populations rurales qui touchent aujourd'hui au triste seuil de la misère.

Trois jours après, et dans le même local, un autre de nos co-sociétaires, M. Sarrazin, parlait devant trop peu de personnes, constituant un auditoire d'élite il est vrai, mais pas assez nombreux, des *Chemins de fer à voie réduite*. Après avoir, à juste titre, critiqué le classement fait par M. de Freycinet de 181 nouvelles voies ferrées dont plusieurs, il faut bien l'avouer, n'ont qu'une importance des plus secondaires, et ne feront, si jamais on les exécute, probablement pas la fortune de ceux qui les entreprendront, l'orateur a déclaré, parlant de certaines entreprises malheureuses et qui, je ne puis m'empêcher de le croire, auraient dû prospérer, si l'on eût su les sagement administrer, que trop de dépenses, trop d'indifférence quant à la réussite, c'est ce qu'il faut éviter à tout prix pour les lignes à construire. D'accord, mais ne généralise-t-il pas un peu trop lorsque il ajoute immédiatement après : « Il ne s'agira plus d'exploitations parcourant des territoires éloignés. C'est le canton, l'arrondissement qui seront traversés ; c'est aux habitants du canton, de l'arrondissement qu'il appartient de donner l'argent nécessaire et de diriger une opération qui les intéresse plus que d'autres. » Cela, certainement, arrivera désormais fréquemment, presque toujours même, mais n'empêche pas qu'il existe encore de grandes lignes à voies normales à construire et qui sont d'une utilité majeure, quoique, jusqu'à présent, je ne sais dans quel but et à quelle intention, on les ait écartées ; que même on ait passé par-dessus une loi formelle pour ajourner indéfiniment celle de Nontron à Périgueux desti-

née à relier l'ouest central de la France au midi en s'unissant à celles qui se prolongent ou se prolongeront d'une part jusqu'à La Rochelle, de l'autre jusqu'à Marseille et Toulon, et à donner un moyen de communication prompte au nord-ouest avec le sud en s'unissant par Confolens aux voies septentrionales, et par Périgueux à celles qui vont au-delà de la Garonne. Il me paraît, en outre, indispensable de relier par une grande voie Périgueux avec l'est par Excideuil, Saint-Yrieix, le Berry, le Nivernais et la Bourgogne, et encore plus je le pense, avec les populations de vingt départements, avec toute l'Espagne ; d'ouvrir entre Paris et le milieu de la Péninsule une ligne internationale, réclamée de toutes parts, traversant les Pyrénées en venant par Limoges, Périgueux, Bergerac, Villeneuve, Agen, aboutir aux chemins aragonais.

M. Sarazin n'a eu, du reste, pas de peine à établir les avantages des chemins de fer à voie étroite dans les conditions particulières qu'ils sont appelés à desservir, et les exemples ne lui ont pas manqué pour démontrer la vérité de sa thèse. Aussi ne s'est-il pas fait faute d'invoquer ce qui se passe ailleurs, avec un véritable talent et beaucoup d'esprit. Il est évident que désormais l'avenir, en général, car il y aura des exceptions, comme je viens de le dire, et plus qu'on ne croit, est aux petites lignes, parmi lesquelles il eût certainement convenu de ranger certain nombre de celles auxquelles on a très indument, pour plaire peut-être à quelques individualités remuantes, assigné le rang privilégié de lignes d'intérêt général, qui ne saurait leur appartenir.

Ces chemins de fer à voie réduite seront particulièrement, à mon sens, très importantes pour l'agriculture en transportant ses denrées ou celles dont elle aura besoin d'un centre peu éloigné à un autre. Notre collègue a énuméré complaisamment les avantages du mode économique de construction. La voie pourra n'avoir qu'une largeur de 2 mètres 60, un peu moins que la largeur d'un chemin de fer ordinaire à une

voie et presque le quart seulement de celle d'un chemin de fer à double voie. En pays accidenté, grâce à la possibilité d'admettre des courbes de 30 mètres seulement au lieu de 300 au moins, on tournera bien des difficultés qu'il faudrait aborder de front autrement. On le fera par de nombreux lacets représentant les sentiers de montagne, ce qui permettra de diminuer sensiblement les déclivités de leur rampe en allongeant un peu le parcours, chose d'un immense avantage. Tout le matériel, wagon, rails, ballast, etc., sera plus léger que dans les grandes lignes, d'où forte économie de frais. Les convois ne marcheront qu'à raison de 15, 20 à 30 kilomètres à l'heure, aussi les barrières, les maisons de passage à niveau deviennent inutiles. L'exploitation devra se contenter d'une bien modeste installation. Pas ou peu de bâtiments. Et lorsqu'on sera obligé d'en construire, on devra n'employer que des matériaux que l'on pourra se procurer au meilleur marché possible sans se préoccuper d'une construction uniforme. Le matériel roulant devra être fort léger; les voitures de voyageurs devraient être à circulation intérieure. Pour les marchandises, il serait bon de généraliser l'usage des châssis enveloppés.

L'exploitation des petites lignes à voie réduite ne devrait pas être assujettie à des règles fixes invariables. Une grande latitude devrait être laissée aux agents chargés de régir l'entreprise. Il faudrait pouvoir prendre des voyageurs le long de la ligne, ainsi que l'usage en est pratiqué sur certains chemins de fer de ce genre, ne point être tenu à l'heure bien exacte d'arrivée et de départ. Il faudrait, autant que possible, laisser faire la manutention par les intéressés. S'il y avait affluence de voyageurs et de marchandises un jour de foire ou de fête, la station encombrée ferait appel à ses voisines qui, par le premier train, lui enverraient leurs bras disponibles. Les trains devraient toujours partir avec pleine charge. Lorsqu'il y aurait des rampes trop rapides à franchir où fonctionne-

rait le convoi, la locomotive ferait alors l'opération du bilage, si fréquemment usité par le roulage.

Dans bien des endroits, les messageries, les marchandises pourraient être acceptées par un habitant de la localité, un cordonnier, un tailleur qui, par la nature de ses occupations, ne peut s'éloigner du village. Des garages pourraient n'être ouverts qu'à certains jours, à certaines heures seulement par un employé nomade chargé de la surveillance des établissements de ce genre. De la simplicité en tout et pour tout, voilà ce qui est de première nécessité pour réussir.

Et M. Sarrazin cite ici de nouveau plusieurs exemples tirés de ce qui se passe en ce genre en Angleterre à l'appui de sa thèse. En un mot, nous aurions ainsi des lignes tout à fait patriarcales, et il paraît que ce programme est mis sérieusement en pratique de l'autre côté du détroit.

C'est fort bien assurément. Mais notre tempérament, tout autre que celui de nos voisins d'outre-Manche, s'accommoderait-il longtemps de ce système un peu sans gêne et lent, lorsque notre caractère nous porte à vouloir de plus en plus de l'aise, de la sécurité et de la vitesse ? Est-il bien certain que John-Bull lui-même, avec son flegme proverbial, trouvera longtemps parfait ce mode d'aller un peu primitif ? Il est permis d'en douter. Mais même en demandant plus de *decorum*, si l'on peut ainsi parler, aux convois et aux stations, et une rapidité plus grande, plus d'exactitude également aux trains du chemin de fer à voie réduite, il est certain que ceux-ci sont d'une grande importance pour les transports de bourgade à bourgade, de petite ville à petite ville, là surtout où il existe des usines, des exploitations de minéraux, des entrepôts de marchandises encombrantes, et M. Sarrazin a raison d'appeler sur eux l'attention publique.

En terminant son substantiel entretien sur ce sujet intéressant, le conférencier a cité plusieurs directions dans lesquelles, d'après lui, des chemins de fer à voie étroite pourraient être

établis en Périgord. Il mentionne parmi elles celle de Périgueux à Nontron, et de Périgueux à Bergerac par Vergt. J'ai déjà dit pourquoi, dans ma pensée comme dans celle de nombreux amis de leur pays, ces deux tracés doivent être conservés pour servir de base à des lignes à voie normale et d'intérêt général. Il classe aussi dans ses *desiderata* un chemin de Ribérac à Nontron, un second réunissant au nord-est les chefs-lieux de canton à la ligne de Paris ; un troisième au sud-est desservant la ligne de la Vézère de Condat aux Eyzies, et j'ajoute à Sarlat ; un quatrième allant de Neuvic-sur-l'Isle à Miremont, ou bien au Bugue ; un cinquième au sud, mettant en communication les chefs-lieux de la frontière du Lot-et-Garonne avec la ligne de Bergerac au Buisson ; un sixième allant de Monpont-sur-l'Isle à Castillon ou Ste-Foy ; enfin, un septième traversant la Double et lui apportant les engrais et les amendements qui lui sont si nécessaires. On ne peut qu'applaudir aux patriotiques idées du vaillant orateur, dont la parole, espérons-le, bien qu'entendue par trop peu de personnes, ne restera pas sans doute inféconde.

Une troisième conférence était attendue. Elle devait se faire sur *l'apiculture* par un savant praticien de Bordeaux, M. Dufau. Malheureusement diverses circonstances ont forcé à l'ajourner et c'est fâcheux, car, pour notre département, la question est toute d'actualité et il serait indispensable d'éveiller sur ce point l'attention de nos propriétaires, grands et petits.

La cavalcade. — Fête au Jardin des Arènes.

Aux leçons données par des personnages autorisés touchant des matières concernant la richesse publique a succédé la

représentation animée d'un fait de l'histoire locale, celle de l'entrée du duc de Richelieu, le vainqueur de Mahon, gouverneur de la Guyenne, à Périgueux. La cavalcade rappelant ce souvenir a eu beaucoup de succès ; les personnages étaient bien costumés, figuraient très passablement les escortes d'usage dans le temps en pareil cas, et le groupe de la cavalerie avait bonne prestance, chose naturelle d'ailleurs, puisqu'il était composé de soixante hommes choisis dans un régiment de chasseurs à cheval, revêtus de costumes du siècle dernier pour la circonstance. L'infanterie ne faisait pas moins bonne figure. Pouvait-il en être autrement, puisqu'elle appartenait au 50^e de ligne en tenue de circonstance ?

Citons l'air vraiment en situation du duc de Richelieu et de sa suite, le char de l'horticulture rempli de merveilles, grâce à deux de nos meilleurs jardiniers-fleuristes, MM. Casimir Perrier et Benoit ; celui de la ville de Périgueux, orné, parfaitement décoré, aux remparts mis en relief avec un vrai talent, par notre habile fabricant de vitraux peints, M. Besseyrias ; le train de chemin de fer avec locomotive traîné par un âne, qui a excité une hilarité bruyante et justifiée, et dont l'idée est due, nous assure-t-on, à M. Delayen, sous-lieutenant au 50^e.

Inutile d'ajouter que la distribution de bonbons jetés aux enfants, le charlatan, l'impayable Anglais vélocipédiste et le char de la Charité, qui a été grande, ont obtenu le plus franc succès.

Les costumes étaient variés, élégants, bien faits, pour le plupart, et ont été fort appréciés. Plusieurs intermèdes de personnages divers étaient réussis, mais quelques-uns auraient pu sans peine être mieux choisis. Pendant six heures, la cavalcade a parcouru les divers quartiers de la ville et les quêteurs zélés et provoquant à l'aumône, dont nos concitoyens sont loin d'être les ennemis, ont dû faire une recette honorable. Par malheur, l'ensemble faisait souvent défaut, la

troupe se fractionnant sans cesse en tronçons isolés, ce qui nuisait au coup d'œil.

Le défilé terminé, les spectateurs ont couru dîner, mais deux heures après tous, je crois, se sont trouvés réunis en masse compacte au *Jardin des Arènes* pour y jouir d'une belle illumination, d'une musique harmonieuse et d'un joli feu d'artifice. En un instant, on s'y est couloyé, pressé tellement que trois quarts d'heure après son ouverture, l'entrée de la charmante promenade était presque impossible. Pourtant une personne a trouvé le moyen non seulement de s'y faufiler, mais encore d'y prendre une place qu'on aurait dû lui refuser impitoyablement. Dame Politique, à laquelle il eût fallu fermer la porte au nez, s'y est montrée beaucoup trop ; il eût été bien de la mettre à la raison en l'empêchant de troubler des réjouissances où elle n'avait que faire.

Concours de faucheuses.

17 juin.

Hier, l'agriculture a fait de nouveau valoir ses droits pendant ces fêtes dont elle est le prétexte et doit rester le principal objet. Elle a convié ses adeptes et les curieux à se rendre dans la plaine du Petit-Change pour assister à l'épreuve des faucheuses concourant pour les prix réservés par notre Société départementale à ces machines d'une si grande utilité, que le programme ministériel n'avait pas comprises parmi les engins auxquels il accordait des récompenses dans la fête régionale, mais dont le public avait su saisir l'importance et qu'il avait acquises avec empressement, malgré l'ostracisme immérité qui les frappait sur les allées des places Michel-Montaigne et de Tourny. Curieux et adeptes se sont empressés d'aller assister au pacifique et fécond combat annoncé.

Voici le procès-verbal officiel dressé par les juges du camp, après l'engagement entre nobles rivaux :

« La Commission désignée pour l'appréciation des faucheuses s'est réunie, le 15 courant, à midi, dans le salon de la Société, dans le but de se constituer et de procéder ensuite à l'examen théorique des instruments exposés. Elle était assistée de MM. L. du Pavillon, vice-président de la Société d'agriculture, et E. de Lentilhac, secrétaire général. Ont répondu à l'appel :

MM. L. de Labrousse, propriétaire-agriculteur à Lisle, désigné aux fonctions de président ; Ivan de Valbrune, président du comice agricole de Saint-Astier ; Abel Deauriac, propriétaire-agriculteur à St Astier ; Albert Gaillard, professeur départemental d'agriculture, président du comice agricole de Brantôme ; Léon Daries, directeur de la Ferme-Ecole de la Dordogne, remplissant les fonctions de secrétaire.

M. Blanc, ingénieur civil à Bergerac s'est excusé de ne pouvoir prendre part aux travaux de la Commission, ce que cette dernière a vivement regretté.

A l'examen théorique, dans la section des constructeurs, six machines ont été présentées au jury. C'étaient :

- 1° La *Kirby* perfectionnée, à deux chevaux.
- 2° La *Kirby* — à un cheval.
- 3° La *Wheeler* combinée.

Ces trois machines de la maison Osborne et C^{ie} de New-York (succursale à Paris) étaient présentées par M. Reigner, constructeur mécanicien à Périgueux.

4° L'*Albion*, de la maison Waite Burnell, Huggins et C^{ie}, de Londres (succursale à Paris), exposée par M. de Gandillac, représentant à Vertellac.

5° La *Merveilleuse*, de la maison Hidien, de Châteauroux, représentée par M. Magnanou, constructeur à Périgueux ;

6° La *Paragon Hornsby*, modèle A, de la maison Pécard,

de Nevers, représentée par M. Frugier, mécanicien à Périgueux.

Dans la section des propriétaires, une faucheuse était inscrite : c'était l'*Albion*, de la maison Waite-Burnell, présentée par M. Roux de Badillac, propriétaire à Briançon, commune de Vertillac.

À l'examen théorique, la commission s'est attachée surtout à la recherche des conditions suivantes :

- 1^o Qualités des matériaux employés ;
- 2^o Simplicité générale des organes ; solidité ;
- 3^o Position de la bielle par rapport à la lame coupante ; son degré d'inclinaison ;
- 4^o Disposition de la lame, agencement des sections ; forme des gardes ; longueur de coupe ; facilité de placer la scie, de l'enlever et chances d'engorgement ;
- 5^o Disposition des leviers, notamment du levier relevant la barre coupeuse ; petit nombre de leviers ; facilité de manœuvre ;
- 6^o Insertion du plateau de manivelle ; engorgement pouvant se produire ;
- 7^o Agencement des engrenages ; mode de transmission du mouvement ;
- 8^o Nature du coussinet de frottement ; matière employée à cet effet, et facilité de remplacement ;
- 9^o Système d'embrayage et de débrayage simple et commode à manœuvrer dans la marche ;
- 10^o Système de graissage employé ; disposition des graisseurs ;
- 11^o Mode de traction usité s'adaptant au centre de la résistance, autant que possible ;
- 12^o Rapport des diamètres des engrenages commandant les pignons, rapport permettant de donner un premier indice de la vitesse initiale de la scie ;

13° Degré d'équilibre général de la machine et facilité de conduite ;

14° Ajustage correct des différentes pièces.

C'est à ce critérium que le jury a soumis les faucheuses exposées ; mais il n'a pu donner une appréciation complète de ces instruments qu'après l'épreuve pratique, persuadé que la perfection du travail est, dans la pluralité des cas, en rapport direct avec la perfection mécanique.

En effet, l'expérience est venue à l'appui des prévisions de la Commission, et le lendemain 16 juin, à midi, l'examen pratique devait avoir lieu dans la plaine du Petit-Change.

Par les soins de la Société d'Agriculture, deux champs furent choisis : d'un côté une prairie naturelle, de l'autre une luzernière. Les essais devaient avoir lieu avec des chevaux, puis avec des bœufs.

Hâtons-nous de dire que si la prairie ne représentait aucune difficulté, il n'en était pas de même de la luzernière située sur un terrain inégal et versée en plusieurs endroits.

Après avoir énuméré les conditions essentielles de l'examen théorique, le jury recherche celles de l'examen pratique, savoir :

- 1° Netteté et hauteur de coupe ;
- 2° Netteté des andains ;
- 3° Facilité de régler la machine pour la marche ;
- 4° Vitesse de fonctionnement des organes, point important, puisque la vitesse des animaux est inversement proportionnelle à la vitesse propre de ces mêmes organes ;
- 5° Engorgements, accidents imputables à la machine ;
- 6° Somme de travail fait.

Des lots de dix ares de surface furent tirés au sort par les constructeurs, et les épreuves commencèrent avec les chevaux dans la prairie, puis dans la luzerne avec les bœufs.

En général, la Commission trouva le travail des machines satisfaisant, et cette série d'expériences permit de recon-

naître : que la machine *Hornsby-Paragon*, modèle A, remplissait l'ensemble des conditions sus énoncées. Aussi, pour éviter toute répétition, adressons-nous le lecteur à l'énumération indiquée. C'est bien là le meilleur éloge qu'on puisse faire de la faucheuse *Paragon A*.

En outre, au point de vue pratique, à part la simplicité et la solidité caractéristiques de cet instrument muni d'un seul levier, d'un embrayage et d'un débrayage des plus commodes, l'avantage qui a paru le plus sensible à la Commission, avantage énoncé dans la quatrième condition des épreuves pratiques, c'est la plus grande vitesse initiale de la scie, qui s'explique par le rapport des diamètres de la couronne conique et du pignon de l'arbre commandant le plateau de manivelle, rapport tel que le pignon fait un tour de plus que dans la machine O, du même constructeur. Cette heureuse combinaison est le perfectionnement le plus sensible apporté dans la nouvelle machine *Hornsby*, puisqu'il permet aux bœufs de ne rien changer à leur allure ordinaire, et partant, de mieux résister à un pareil travail. En effet, jusqu'ici ce n'était pas ce tirage qui fatiguait les bœufs, mais bien les exigences d'une bonne coupe, question de vitesse : ce qui obligeait le cultivateur à surmener son attelage outre mesure.

Cet avantage n'est pas moindre pour les chevaux, qui, ayant par nature une allure plus vive, résisteront encore mieux à une journée de labour bien remplie. Mais revenons aux bœufs.

Comme dans la plus grande partie du Périgord, les conditions économiques substituent les bœufs aux chevaux, nous ne pouvons qu'affirmer que la faucheuse *Hornsby, Paragon A*, est, pour le quart d'heure, une machine essentiellement périgourdine. L'ensemble des points qu'elle a obtenus est de 109.5.

La machine *Albion*, de la maison Waite Burnell, est remarquable par sa simplicité. De l'avis de la Commission,

c'était le plus sérieux concurrent à opposer à la précédente. Le jury a trouvé dans cet instrument la plupart des conditions édictées, notamment un ajustage irréprochable et une construction bien comprise.

Le fonctionnement a été excellent ; supérieur avec les chevaux, et très satisfaisant avec les bœufs. Nous ne parlerons pas des divers organes de la machine très bien agencés et d'une manœuvre commode et facile ; nous tomberions dans des redites inutiles.

La somme des points obtenus par cette machine a été de 108,5. Rien d'absolu comme les chiffres, et ce total, confronté avec le précédent, donne à réfléchir aussi bien aux constructeurs qu'aux cultivateurs. Tout en félicitant les maisons Hornsby et Waite Burnell, nous ne saurions donc trop les engager à jouter de nouveau dans leur intérêt réciproque et dans l'intérêt général de la culture.

Vient ensuite la *Kirby* perfectionnée à deux chevaux. La Commission a été heureuse de signaler ici les améliorations apportées à la nouvelle *Kirby* :

Simplicité générale de construction, flexibilité très grande des organes actifs, permettant de bien suivre toutes les ondulations ; indépendance du timon, ce qui empêche certains mouvements irréguliers des animaux de se transmettre à la machine.

Un avantage que le jury tient à signaler également réside dans la hauteur de coupe obtenue.

La *Kirby*, en effet, est une machine coupant très ras, ce qui est dû aux sections et contre-plaques disposées en biais et aux gardes placées de façon à empêcher le porte-lame de recevoir en grande partie le frottement des dents, ce qui diminue le tirage par la même occasion.

Cette machine a obtenu 90 points. Nous ne parlerons point de la *Kirby* à un cheval reposant sur les mêmes principes de construction et que, pour cette raison, la repré-

sentant, M. Reignier, n'a pas jugé à propos de faire fonctionner.

Quant à la *Wheeler*, qui n'a pas également fonctionné, nous renvoyons le lecteur au remarquable rapport de M. Albert Gaillard sur le concours des faucheuses en 1878.

La *Merveilleuse* de M. Hidien vient au 4^e rang. La Commission, tout en reconnaissant la simplicité de la machine et son fonctionnement, n'a pas eu à constater de nombreux perfectionnements.

Les douilles en bronze, supportant les arbres en acier sont d'un démontage facile ; la lubrification se fait à l'aide de graisseurs à fermeture automatique très bien compris.

Le fonctionnement général de cette machine a été satisfaisant et la somme de ses points est de 84

En résumé, les prix décernés à MM. les constructeurs sont répartis de la manière suivante :

1^{er} prix, médaille d'or et 250 fr., à la maison Pecard, de Nevers, pour sa machine *Hornsby-Paragon*, modèle A, présentée par M. Frugier, à Périgueux.

2^e, médaille d'argent et 150 fr., à la maison Waite-Burnell Huygins et C^{ie}, 10, rue Alibert, Paris, pour sa machine l'*Albion*, présentée par M. de Gandillac, à Verteillac.

3^e prix (par virement autorisé), médaille d'argent et 60 fr. à la maison Hornsby et C^{ie}, 90, quai de Va'my, à Paris, pour sa *Kirby* n^o 1, présentée par M. Reignier, à Périgueux.

4^e prix (par virement autorisé), médaille d'argent et 50 fr., à la maison Hidien de Châteauroux, pour sa machine la *Merveilleuse*, présentée par M. Magnanou, à Périgueux.

La Société d'Agriculture, dans sa sollicitude à encourager tout progrès agricole, avait, en même temps, organisé un concours entre propriétaires. Dans cette catégorie, la Commission est heureuse d'accorder un 1^{er} prix, médaille de vermeil et 100 fr., à M. Roux de Badillac, propriétaire à Briançon, commune de Verteillac, pour sa machine l'*Albion*,

conduite par lui-même avec une précision et une habileté au-dessus de tout éloge.

Aussi le jury tient-il à féliciter hautement M. de Badillac.

Somme toute, le concours a marché avec beaucoup d'entrain et a donné une preuve très évidente du perfectionnement croissant des faucheuses et de leur application de plus en plus pratique dans le domaine agricole.

Disons, en terminant, que la Commission est heureuse de témoigner ici son entière satisfaction.

Le secrétaire de la Commission,

LÉON DARIÉS. »

Expositions de l'industrie, — scolaire et des Beaux-Arts.

20 juin.

La ville avait convié l'industrie, la science et les arts à venir prendre part aux fêtes du Concours régional. Elle avait ouvert à leurs manifestations un vaste emplacement des mieux situés. La place Francheville tout entière, transformée momentanément, pour elles, en un gracieux square, orné d'une pièce d'eau qu'il est à désirer de voir conserver, bordé de constructions élégantes de styles divers, et au nord et au sud de laquelle deux grands bâtiments avaient été construits. Le plus éloigné de ces édifices devait recevoir les produits industriels ; le second, presque à l'entrée de l'enceinte, était décoré du nom de Palais des Beaux-Arts. L'un et l'autre se sont trouvés trop petits pour la foule des produits arrivant de toutes parts et il a fallu les agrandir. Le premier n'a pas trop souffert, à l'extérieur, de cette retouche indispensable et est demeuré passablement élégant, l'autre a été moins heureux. Ses proportions nouvelles l'ont encore alourdi. Ce n'a plus été

un bâtiment oriental, comme on avait eu le projet d'en élever un, mais une épaisse construction de la décadence, ce qui, du reste, ne peut être attribué qu'à la force des choses et non à l'architecte auteur des plans de toute cette ornementation, au milieu de laquelle je demande la permission de conduire nos lecteurs. D'abord parce qu'ils y rencontreront, dans une de ses parties du moins, des sections se rapportant à l'agriculture, ensuite parce que celle-ci n'est nullement hors-tile aux choses de goût pour lesquelles, au contraire, elle rendu ne serait pas complet sans cela.

Car enfin, qu'on songe, notre Société n'est pas seulement une association agricole. Les arts et le savoir en tout genre sont aussi de sa compétence, comme le prouve son titre officiel lui-même. C'est un fait qu'on oublie souvent, mais elle ne doit pas laisser périmer son droit.

Je vais donc raconter, sans être blâmé pour cela par nos collègues, ce que j'ai vu dans mes promenades au milieu de ces diverses expositions. Mais qu'on se rassure; ce ne seront pas des impressions uniquement personnelles que j'exprimerai. J'ai fait chacune de mes excursions avec des hommes compétents dont j'ai pris l'avis, écouté les conseils, les observations, les éloges et les critiques avant de parler. C'est eux surtout qui vont prononcer des jugements que seul je n'aurais pas osé formuler, par suite d'une ignorance trop grande souvent. Telle est d'ailleurs ma manière habituelle de procéder. On aura pu le remarquer déjà depuis longtemps, dans mes récits j'emploie très fréquemment le mot *nous*, par le motif que je divulgue ici. Ce mode d'agir a le triple avantage de permettre d'éviter le *Je* et le *Moi*, ces pronoms haïssables, d'être plus rassurant pour le lecteur et plus conforme à la vérité.

Exposition industrielle.

L'exposition industrielle est installée sur la place Francheville, dans une construction qui, d'abord trop petite, a dû, par suite du nombre des déclarations arrivant de toutes parts, être considérablement agrandie au moyen de bâtimens secondaires, plus considérables, et qui, bien que conçus dans un autre style, lui sont artistement rattachés et ne déparent pas son élégante façade, donnant sur le quadrilatère dont le milieu a été converti en un gracieux parterre. Mais ne nous occupons pas, pour le moment, de l'extérieur qui nous retiendrait trop longtemps; nous y reviendrons, et nous y arrêterons, d'ailleurs, plus tard. Pénétrons dans le sanctuaire du travail par la porte de l'ouest et commençons sans retard notre tournée.

A peine avons-nous fait quelques pas dans l'enceinte que nous nous trouvons en présence d'un lot sans cesse entouré de connaisseurs et justifiant par sa valeur les stations prolongées dont il est l'objet. C'est celui de M. Lassoutanie, marbrier, rue Saint-Martin, à Périgueux. Là, sont réunis dans un groupe chatoyant, des spécimens ouvrés de toutes les espèces de marbres des Pyrénées. Ceux d'Italie n'y sont point oubliés et le tout est travaillé, ciselé avec un tact exquis. Ces plaques brillant des couleurs les plus vives et les plus variées, ces cheminées artistement fouillées attirent et fixent invinciblement le regard du spectateur. Il y a, notamment, une cheminée en marbre blanc de Carrare, d'un goût parfait; d'autres en grand nombre ne sont pas moins bien réussies. Il est à regretter pour M. Lassoutanie que les célèbres ateliers des grands fabricants des Pyrénées ne soient pas entrés en lutte avec lui. Il les aurait vaincus; et notre ville compterait un beau triomphe de plus sur de redoutables adversaires.

Est-ce du marbre aussi qu'expose M. Andreuccetti, de Bordeaux ? Ses panneaux, à coup sûr, nous montrent qu'il possède des échantillons rares des meilleures carrières de cette matière précieuse. Vous n'en doutez pas, ni moi non plus. Eh bien ! ce que nous voyons est tout simplement du bois, auquel le pinceau d'un maître a donné l'apparence de riches décorations exécutées en marbre, avec des matériaux de luxe, et de nature à faire honneur aux plus somptueuses demeures. L'illusion est complète. Félicitons le trompeur, qui nous charme, d'avoir tant de talent.

Dans quels appartements pouvons-nous placer ces chefs-d'œuvre ? Mais tout simplement dans ceux que se charge d'utiliser d'une manière digne d'eux, M. Jalinoux, dont l'étalage est à côté. Quels jolis meubles, quelle belle chambre à coucher garnie complètement en style Louis XVI ! quelle élégante salle à manger ! quel assortiment sans prétention et plein de grâce !

On en pourra tenir les lambris en tapis d'Aubusson, n'est-ce pas ? Vous le désirez ? Alors allongez la main et choisissez quelques-uns de ces sujets confectionnés à l'aiguille que vous offre M. Paul Vergne et que l'on jurerait être des tableaux peints avec talent.

S'il manque, par hasard encore, un lit à l'un de vos appartements, vous n'en trouverez pas de mieux compris et de plus curieux que celui, fait en bois de frêne, style Renaissance, venant de chez M. Montozon, ébéniste à Saint-Apre, médaillé à notre dernière grande exposition en 1864, et qui pourra bien l'être encore cette fois.

Nous pourrions avoir recours aussi à M. Briaud, dont n'est pas loin l'étalage, nous démontrant que chez ce fournisseur, rien ne manque de ce qui est de bon goût, solide et beau ; il donnera toute satisfaction à nos souhaits les plus exigeants. Nous achèterons ensuite le plus possible de ses porcelaines dorées, assorties en divers genres, à M. Bompa,

de Villeneuve-sur-Lot. Auparavant, nous aurons fait confectionner nos parquets par M. Bizet-Pachery, de Bordeaux, qui nous en montre de très riches et très variés. Trois médailles, remportées par lui dans d'autres tournois, prouvent que plusieurs jurys ont jugé ses œuvres comme nous le faisons ; ce dont nous les félicitons.

Après cela nous ne saurions, dans notre logis, supporter de vannerie commune. M. Gauthier, à Blanzac (Charente), nous en procurera de vraiment artistique. M. Delpeyrat, à Limoges, se chargera de la miroiterie ornée, qu'il saura faire parfaitement cadrer avec le reste de notre ameublement.

Nous pensons que, comme nous, bon nombre de nos lecteurs ont des enfants, ainsi que les nôtres plus ou moins aimables, mais que, comme nous toujours, ils trouvent, à coup sûr, ravissants. Ils seront heureux d'avoir pour eux de bons modèles de calligraphie. M. Desnoyers, un Périgourdin, qui habite Paris, comblera leurs vœux, surtout s'il leur expédie des échantillons semblables à ceux que voici : tableaux et dessins à la plume qui témoignent d'une grande habileté et d'une rare dextérité.

Souhaitons pour les écoles, où nécessairement nos progénitures brilleront, un mobilier à la fois commode, simple et à bon marché, pareil à celui que nous exhibe M. Simon Gardau, de Reims, où l'on boit de si bon vin de Champagne.

Impossible que nous ne nous laissions pas tenter par les belles verrières qui tamisent si doucement le jour autour d'elles et dont M. Besseyrias, peintre sur vitraux, a garni le fond de l'aile où nous nous trouvons. Son beau tableau de l'*Ave Maria*, représentant diverses scènes de la vie de la Vierge et son couronnement, au-dessus de la fameuse basilique de Lourdes, captive tous les regards, attire tous les éloges. Il en est de même de celui qu'il a placé tout joignant cette grande *toile* de verre, et des divers motifs, chiffres et écussons qui les accompagnent. Ces derniers donnent envie d'être

noble pour avoir le droit d'établir de si jolies armoiries au beau milieu des fenêtres de son salon. Au fait, pourquoi quelqu'un se priverait-il de ce plaisir ? Il y en a déjà tant qui se le procurent sans remords aucun ! Un de plus, un de moins, cela ne comptera pas ; et puis, ça ne fera de mal à personne. Les vrais nobles se contenteront d'en rire. Quant aux autres, qu'est-ce que cela peut leur faire ? Est-ce que tous n'ont pas même ressource ! Mais il y a la loi. Soit ! Alors tout au moins chacun a ses initiales. M. Besseyrias les surmontera gracieusement, en l'honneur de Madame, d'une couronne de roses. En la contemplant, on oubliera les couronnes d'épines dont, hélas ! l'existence est remplie.

Si vous conservez néanmoins une dent contre le sort, ou contre quelqu'un, ce qui serait très mal, adressez-vous à M. Ferrari. Cet opérateur, dont le programme ne ment pas, l'extraira facilement ; mais il n'empêchera pas, il est vrai, qu'il en renaisse quelque autre, que vous serez tenté d'exercer souvent ! Que voulez-vous ? Les circonstances sont telles qu'il est fort heureux de ne pas être totalement édenté.

D'ailleurs, ce n'est jamais à souhaiter. Comment pourriez-vous, en effet, dans cette affligeante situation, qui vous ferait ressembler au fourmilier, déguster les chefs-d'œuvre que nous apercevons un peu plus loin ! Voici d'abord M. Bardou surnommé Victor, sans doute parce que dès sa plus tendre enfance on prévit qu'il serait vainqueur du mauvais goût ; le voici qui nous présente des produits merveilleux de son art, des conserves et des pâtés truffés !... quels pâtés !... tout un poème ! célébré d'un bout du monde à l'autre et dont ces misérables Allemands eux-mêmes se sont vus contraints d'attester la valeur en le couronnant à Pune de leurs Expositions Universelles, celle d'Altona ! Voici M. Chabrol, charcutier et fabricant de comestibles et conserves, rue de la Mairie, à Périgueux, lequel a la spécialité de saucissons imitant ceux d'Arles et de Lyon et valant mieux ; voici M.

Rilhac, de Brive, qui nous arrive des bords de la Corrèze avec foule de bonnes choses, gardées pour nos jurés, (heureux mortels) ! et qui a notamment des poissons dont la vue fait venir à la bouche autant d'eau qu'il leur en faudrait pour nager ; voici M. Rilhac, son frère, dont l'officine, rue des Chaines, est sans cesse entourée d'acheteurs, qu'attire son savoir-faire et dont les hures de sanglier garnies de défenses terribles, étalées par lui, loin d'épouvanter, captivent invinciblement le gourmand ; voici M. Lafforest qui, dans la rue Traversière-Saint-Martin, prépare artistement : asperges, petits pois, légumes divers, dignes et capables d'aller intacts à la postérité la plus reculée, et, comme ses émules, envoie triomphalement au bout et au cœur de l'Univers, terrines, truffes au naturel..., arôme et charme !

Ceux qui pourront apprécier ces trésors culinaires s'arrêteront-ils à temps ? ils ne le sauraient ; et peut-être la couture de leurs vêtements deviendra-t-elle trop faible contre la tendance qu'éprouveront ceux-ci à s'élargir indéfiniment à la suite d'un bon repas. Très bien ! très bien ! M. Pradeau vient en aide à ces gourmets entraînés par l'amour du bon, avec une collection de couseuses qui vont réparer le mal en deux minutes. M. Froidefond ne se montre pas moins secourable pour eux, de la même manière.

Reposés, ils seront bien aises de contempler de belles photographies en fumant un cigare. Justement ils sont à portée de M. Baptiste Mazy, qui tient à leur disposition les vues de nos principaux monuments, avec celles des bâtiments de nos diverses expositions et foule de portraits. Son collègue, M. Boule, a de très appréciables tableaux, entr'autres une reproduction des mieux réussies du c'ocher de Villetoueix. Quant à M. Sereni, nous n'en parlerons pas. Nous ne pourrions le critiquer sans injustice ; et d'un autre côté, nous ne voulons pas faire comme tout le monde, en le louant. Le rôle d'écho, nous déplaçant, nous aimons mieux nous taire

que de le remplir. Allez voir ses portraits, ses cartes, ses représentations diverses, et si vous ne vous écriez pas : Bravo ! vous serez difficile. Passons vite de crainte de nous laisser entraîner à prendre part à cette manifestation.

Les glaces Renaissance et style de Louis XVI, de M. Jacquin, de Bordeaux, sont là juste à point pour réfléchir tant de belles choses. Le malheur est qu'elles sont charmantes elles-mêmes et qu'on s'oublie à les examiner au lieu de s'en servir pour inspecter les galeries auxquelles on tourne le dos. M. Jacquin, c'est très mal de faire si bien ! Répétez dans vos limpides tables de cristal, la belle exhibition des *Cent mille Paletots* qui donnent de l'ouvrage à tant de travailleurs et de bons vêtements à tant de personnes, et tout le monde vous applaudira. Mais non, n'en faites rien ! Cette maison n'a pas besoin de réclame ; il lui suffit de l'approbation et de l'empressement de sa clientèle qui devient innombrable.

Tout le monde est également éclairé sur le mérite des bougies et cierges de MM. Ronteix et Mazeau, dont l'usine des Arcades, rue Combe-des-Dames, à Périgueux, fournit de si remarquables luminaires de cire, et sur celui de l'établissement rival de MM. Lajarthe et Salvétat, au faubourg St-Georges, où l'on fabrique aussi toutes sortes de savons, heureuse innovation tendant à nous affranchir du tribut que nous payons pour cet objet à Marseille, que M. Lucas, de cette ville, représente, ici même, très honorablement.

Reconnaissons sans hésiter les vertus salutaires de la pomme de M. Lanoëlle dont profitent tant de malheureux. Souhaitons qu'il s'en vende le plus possible au grand bénéfice de ceux qu'elle guérit et de son inventeur, auquel on pourra, par la même occasion, acheter un pâté truffé, car il en confectionne d'excellents. M. Lanoëlle restaure, on le voit, le corps humain de toutes manières.

M. St-Luc, de Paris, qui sait qu'on n'aime pas les mauvaises odeurs à Périgueux, où il s'en produit quelquefois, a

fait exposer ses énergiques désinfectants dont la vertu peut être constatée en débouchant un flacon d'odeur repoussante qu'il arrête et fait disparaître immédiatement. Chacun de nous le remerciera d'avoir établi dans notre cité, sur la place Francheville, n° 23, chez M. Ummels, un dépôt de ses produits chimiques, couronnés dans mainte et mainte exposition.

De la teinture à froid, de M. Olivier, de Bordeaux, et des préparations à base de glycérine minéralisée pour la toilette, de M. Rivaud, de Saumur, nous allons passer un instant devant les phosphates fossiles de la maison Jaille, d'Agen, d'une si grande utilité pour l'agriculture, constatée par cent médailles, et saluer les envois de la pharmacie de M. Cruveiller, de Rouffignac, distingués à l'Exposition Universelle de 1878.

La tonnellerie de Cognac, celle de M. Soder, le brasseur, celle de MM. Mercier et Michel, nous paraissent traitées avec soin, ainsi que de nombreux spécimens de maréchalerie. La scierie mécanique de M. Barbe est digne d'être employée souvent, si l'on en juge par les échantillons de bois débité qu'elle a travaillés pour le concours.

Il commence à faire un peu nuit dans les galeries, ce qui ne nous empêche pas de rendre justice aux modèles et aux fers et fontes de MM. Combescot et de Langlade, maîtres de forges à Savignac-Lédrier, dont la méthode de traitement du métal est employée avantageusement par plusieurs établissements métallurgiques, même à l'étranger, méthode dont l'importance a été constatée par la médaille d'argent décernée à ses ingénieurs inventeurs à la suite de la dernière Exposition Universelle de Paris.

M. Pageyral, leur voisin, dans la travée, a eu, lors de la même solennité, des succès pour son bon kaolin de Tayac dont nous sommes enchantés de voir une certaine quantité. La terre à porcelaine se montre depuis quelque temps avec une heureuse abondance sur divers points du département, dont

MM. les fabricants de Limoges deviennent tributaires pour leur approvisionnement en matières premières, en attendant qu'ils se décident à fonder des usines en Périgord.

Sur cette réflexion, nous sommes rentrés en ville, mais pour revenir de bonne heure le lendemain.

Il nous restait en effet beaucoup à voir.

Nous avons commencé ce jour-là par rendre pleine et entière justice aux ameublements de chambres de MM. Sudret et Boissel, qui se distinguent par le bon goût de leur assortiment varié ; nous avons eu également à noter les envois très satisfaisants de MM. Noël Picaud, fabricants de tapis, genre d'Aubusson, à Souillac (Lot.)

M. Tenant père, un de nos vieux lutteurs, de nos vieux lauréats, et des meilleurs, a placé dans son petit salon au-dessus de jolies broderies signées A F, quelques meubles qui révéleraient à eux seuls un maître. Il en est un surtout qui constitue un essai artistique nouveau, en même temps qu'un grand succès d'ébéniste de talent incontestable. C'est un secrétaire en bois de rose et de thuya, doublé de bois de frêne de Hongrie à l'intérieur, et dont les angles, ingénieusement découpés, veulent être vus avec soin. C'est un nouveau genre introduit à 68 ans par un maître qui veut remédier à la monotonie d'une époque sans style propre et cherche à lui donner un cachet de distinction. Que les jeunes gens de la partie étudient ce modèle, premier pas dans une voie qui peut être féconde.

Presque vis à-vis, M. Tamisier jeune, encore un homme de mérite, montre une tendance marquée à sortir des chemins battus en ce qui touche l'orfèvrerie. Ses bijoux sont simples, élégants, pleins de distinction ; ses médailles, Souvenir de l'Exposition, sont bien frappées, et voici des montres d'argent qui sur fond or portent au boîtier la vue de différents monuments de notre ville. Elles sont d'un modèle gracieux, parfaitement fabriquées, ne coûtent que 75 fr., et en

les consultant pour savoir l'heure, on se rappellera toujours avec plaisir celle où l'on s'arrêta pour les contempler la première fois devant les vitrines de celui auquel nous les devons. M. Tamisier, de plus, s'occupe d'instruments de précision, et son *inoculateur* n'aura pas le dernier rang dans la série des objets utiles à la médecine et à la chirurgie.

Un bon point à M. Constant, d'Excideuil, pour sa coutellerie. Les lames sont tranchantes et fortes ; les manches revêtent différentes apparences. On les dirait tantôt d'une substance, tantôt d'une autre. C'est la variété dans l'uniformité, car toutes sont confectionnées avec la cellulose américaine qu'il sait employer et plier avec art à toutes ses exigences. Et ce que nous disons de lui, ne nous empêchera pas, néanmoins, de rendre hommage à son collègue, M. Petit, de Nontron, qui nous montre de formidables couteaux d'une trempe parfaite, et d'autres microscopiques, on peut le dire, car il en loge 110 à la fois dans un noyau de cerise qui s'ouvre et se ferme à volonté sur ces embryons, d'une facture non moins soignée que tous les autres, ce qui valut en 1878, à l'Exposition Universelle de Paris, une mention honorable à leur fabricant.

M. Durouchard a placé, à peu de distance de là, un très joli modèle de train de chemin de fer ; wagon, locomotive, tout est en métal, bien travaillé et bien compris.

Les produits pharmaceutiques arrivent ensuite en quantité. Nous laissons aux hommes spéciaux le soin de nous dire ce qu'il faut en penser. Nous nous bornons à souhaiter à nos lecteurs et à nous mêmes d'avoir à en user le moins possible, quoi qu'il en soit, notamment le brou de noix préparé pour fortifier l'estomac, par M. de Pindray, pharmacien, cours Michel-Montaigne, de fort agréables à boire. Les produits chimiques de M. Brun, de Bordeaux, qui les accompagnent, font bonne figure et les personnes compétentes les prisent hautement.

Portons-nous bien pour pouvoir aller nous promener par le beau temps qu'il fait, vêtus comme des princes, grâce à M. Pécout, de la *Maison du Louvre*, à Périgueux, amenant avec nous nos enfants que M. Bordes, place d'Armes, à Limoges, se chargera de nipper de la manière la plus convenable.

Nous achèterons nos gants à la maison Vauzelle et Desvergne, à Périgueux ; nous aurons soin auparavant de donner à nos femmes une somme suffisante pour qu'elles puissent acquérir de M. Gigounoux quelques-unes de ses gracieuses étoffes, qu'elles embelliront encore en les portant. Nous leur offrirons, en outre, une ombrelle sortant de chez M. Valmier qui nous munira d'une canne, prise dans cette collection, où il en renferme de si vraiment élégantes, et irons ensuite tous ensemble nous asseoir au dehors pour écouter l'excellente musique du 50^e de ligne, en mangeant, en famille, quelques-uns de ces gâteaux dont voici des assortiments qui vous fascinent et vous entraînent vers eux invinciblement. M. Proux, M. Peyrat, M. Clergerie se disputeront l'honneur de nous servir et de nous charmer. Nous ne nous prononçons pas entre eux, mais nous ne pouvons nous empêcher, tout en reconnaissant leurs mérites individuels, et ils sont grands, de dire que M. et M^{me} Clergerie paraissent avoir pour eux la faveur publique : ils offrent avec tant de grâce qu'il est difficile de ne pas être enchanté. Le goût est flatté chez eux, l'œil aussi, et les regards de la jeunette et des maîtresses de maison ne se fixent pas avec indifférence sur leur chapelle et leur ermitage en sucre qui feraient de si jolis surtout de desserts ! Achetons à tous trois ! Cette décision, digne du roi Salomon, ne peut manquer d'être accueillie avec enthousiasme par les marmots qui nous sauteront au cou pour nous remercier.

Si quelqu'un de la société, méprisant ces délicatesses, préférerait, (gardons-nous de dire ridiculement *luncher*, pour nous donner un air *bon genre*, ce qui est fort niais), faire

collation plus sobrement, nous lui conseillons de prendre du pain à l'étalage de M^{me} veuve Michel qui en a de toute première qualité, et du fromage dans le casier des RR. PP. Trappistes, ces laborieux moines agriculteurs qui en ont envoyé de parfait, fabriqué par eux-mêmes sur une grande échelle. Nobles travailleurs qui ont sauvé la Double de la ruine en lui donnant le bon exemple d'un labeur intelligent, et multipliant les secours autour d'eux.

Ainsi réconfortés, continuons notre route, sans nous préoccuper des vins et esprits que nous rencontrons sur notre chemin en lignes formidables. On compte dans cette légion cinquante-cinq lots de vins ! Vins de Champagne, vins de Bordeaux, classés ou non, vins du Lot, du Languedoc, de l'Agenais, de Bergerac, fins et ordinaires, blancs et rouges ; de l'arrondissement de Ribérac, de Mareuil, de Thiviers, de Saint-Astier, de Brantôme, de Sorges, de Savignac-les-Eglises, des environs de Périgueux, du Sarladais. Que font-ils dans une exposition industrielle ? Leurs propriétaires ont-ils pensé qu'en les y présentant ils donnaient lieu de dire, ce qui n'est pas, qu'ils envoyaient des vins manipulés, mélangés, fabriqués en un mot, tandis qu'ils offrent le pur produit de leurs vignobles ? La place de tout cela était au Concours Régional Agricole et non ici. Nous en disons autant des eaux-de-vie qui remplissent une foule de flacons aux étiquettes brillantes. Les liqueurs seules sont sur ces étagères en situation vraie. Ah ! quels noms l'on trouve sur les enveloppes décorant beaucoup d'entre elles ! Le dieu du goût serait heureux d'être juré dans cette attrayante partie ! Il l'est, n'en doutons pas, en la personne de ceux qui vont opérer un classement délicat, œuvre ardue lorsqu'on a affaire à tant de concurrents de valeur dont plusieurs sont revenus, comme nos concitoyens MM. Fourgeaud et Lacoste, par exemple, porteurs d'une médaille d'or à la suite de l'Exposition Universelle de Paris, ou d'autres Périgourdiens, MM. Requier,

et Barabeau pour ne citer que ceux-là, ont aussi brillé. Souhaitons que dame Justice impartiale, et non aveugle cette fois, mais plutôt sourde aux réclames et réclamations mal fondées, fasse équitablement pencher la balance en faveur de nos liquoristes, que du reste, un échec, ou seulement un demi-succès accidentel, ne découragerait pas, nous en sommes certains. Ils savent que la Fortune est incons'tante et ils travailleraient avec ardeur à prendre une revanche, immanquable avant peu.

Allons aux matériaux et objets solides. On sera peut-être surpris de nous y voir admettre les ardoises de la Compagnie de la Corrèze, mais nous le faisons à bon escient, car elles en sont dignes et doivent être recommandées. Celles des Pyrénées sont également de belles dimensions et d'apparence robuste. M. Dennicher, simple et modeste ouvrier aux ateliers de la Compagnie des chemins de fer à Périgueux, présente une voiture en métal forgé, de dimensions réduites, mais bien conçue, bien combinée et qui dénote en lui une grande habileté de main. Les fontes de M. Aublanc, maître de forges à Saint-Médard-d'Excideuil, démontrent l'excellente qualité du minerai, l'entente parfaite des opérations métallurgiques que l'on peut constater chez lui.

M. Colinet, rue St-Front, fabricant et dépositaire d'une grande Compagnie de Paris, met ensuite sous nos yeux un fort bel assortiment de boîtes en tôle étamée pour conserves, dont le débit est grand et assuré, vu leur mérite.

Un peu plus haut, se cache entre deux exhibitions, qui lui tournent le dos, un lot modeste en apparence, bien important en réalité. Il se compose de deux vases de verre remplis de deux sortes de terres, l'une couverte de juncs, l'autre franche, surmontée de tiges brillantes de froment en pleine croissance. Ce sont les spécimens de ce que fut et de ce qu'est aujourd'hui la vallée du Blâme, régénérée à la suite de travaux constants intelligemment dirigés et devenue de cloaque infect,

qu'elle était, un vrai pays de promesse. Une petite notice imprimée explique comment cette transformation heureuse s'est opérée, ce qu'elle a déjà produit, et fait connaître ce qu'elle a coûté. Un cadre orné de nombreuses médailles d'argent et d'or, l'une de ces dernières de grand module accordée comme prix culturel de spécialité, lors du Concours Régional en 1872, montre l'estime que les agriculteurs font de cette utile et fructueuse entreprise. Il est fâcheux que des produits en nature ne complètent pas la démonstration. Il y aurait eu de quoi convaincre les plus incrédules et entraîner les plus récalcitrants.

L'herbier de Monsaguel, une œuvre digne d'un bénédictin, onze volumes de spécimens soignés, rangés en ordre parfait, de toute beauté, fruit d'une patience étonnante et d'un savoir profond, plaide victorieusement sur la même ligne, la cause de son auteur, auquel le Périgord sera redevable d'une collection vraiment monumentale.

Vis-à-vis, l'école communale de dessin de la ville de Périgueux, dont le directeur est M. Pasquet, couvre les parois des travaux de ses élèves. On est fier de cette belle exposition, témoignage éclatant à la fois, et du talent du professeur, et de l'application et des heureuses dispositions des écoliers. Nous ne pensons pas qu'une haute récompense puisse échapper à ce lot magnifique.

Tout à fait hors ligne aussi nous paraît, comme à tous ceux qui la considèrent, l'exposition de la Société philomathique de Bordeaux, partagée en deux séries, l'une comprenant les plans et documents concernant l'établissement et le matériel d'enseignement, l'autre les travaux scolaires. A ce sujet on est unanime et on loue sans réserves, tout en faisant la part des ressources que l'on trouve dans une grande ville, et auxquelles on ne peut prétendre ailleurs.

Au moment où nous allons continuer notre examen, un remous s'opère parmi les visiteurs qui reculent. On dresse

des barrières, on place des gardes, et un groupe, solennellement précédé d'agents de police, portant des insignes dorés à la boutonnière, grave et imposant, apparaît. A sa vue, chacun s'éloigne. C'est le jury qui vient passer sa revue préparatoire. Laissons-le commencer sa tâche ; nous terminerons la nôtre demain.

21 juin.

L'arrivée des juges du tournoi nous ayant fait discrètement nous éloigner hier, nous allons reprendre notre revue ce matin en commençant par fureter de nouveau dans divers coins où nous attiraient de jolies choses que l'entrée de ces messieurs nous a forcés de laisser de côté pour le moment, mais qui ne doivent pas être négligées.

C'est ainsi que nous avons à payer un tribut de satisfaction aux plans du chemin de fer de Grolejac à Gourdon, exposés par un dessinateur expert dont nous n'avons pu lire le nom ; à la jolie vitrine, garnie à souhait, de M. Lassoutanie, tapissier, qui y a placé des objets mobiliers de toute première qualité ; à la corderie de M. Sarlandie, solide, où des matériaux de choix, sont dextrement unis ; à l'exhibition séricicole de M. Petit, mercier de la place Bugeaud, un ami des vers à soie, qui s'entend à les faire valoir et à en obtenir de bons et beaux cocons donnant une bonne et belle soie. Son lot, très intéressant, est environné d'autres où des sectateurs intelligents de la sériciculture dans nos contrées nous montrent l'insecte sérigène en vie, à plusieurs phases de son existence. On considère ces utiles et blanches chenilles avec un véritable intérêt, qui, nous l'espérons, sera suivi d'un retour vers une industrie charmante et lucrative, facilitée par les appareils de M. Lasternas, notaire à Saint-Sulpice-d'Excideuil, auquel le pays doit témoigner une gratitude sincère pour ses efforts cons-

tants et éclairés tendant à nous tracer la route pour parvenir au succès, en nous indiquant les moyens propres à l'atteindre vite et avec sécurité. Plusieurs manufacturiers nous montrent des étoffes de soie, la plupart pour blutoirs, quelques-unes accompagnées de cocons. Il en est qui ont présenté de très bons assortiments de ces derniers produits, mais d'autres auraient pu se donner la peine de les mieux trier pour un tournoi pareil. Nous avons remarqué les cribles et tamis de M. Antonin Dubois, à Périgueux.

Naturellement, l'examen de ces engins nous amène à celui des farines et minots. Ici, nous n'avons que l'embarras du choix. MM. Favreau, du moulin de Penot, d'Abzac, près Coutras; Jeannet, de Castillon; Puygauthier, de la Rivière, commune de Villeteureix, près Ribérac; Loubet, Sicaud, de Montanceix; Jajarvay, de Savignac-les-Eglises, et autres, un notamment de la Bretagne, luttent avec M. Aubier, le propriétaire de la minoterie réputée de Barnabé, près Périgueux. Partout blancheur, finesse de produits. Qui l'emportera? Fasse le ciel que ce soit le plus digne! Toujours est-il qu'à la vue de tant de balles valant chacune leur pesant d'or, on comprend parfaitement l'excellence des produits de notre boulangerie et de notre pâtisserie. MM. Darnet, Barthaud, Larivière, Vachaumard, Peyrat, Roche, Clergerie, exposants ou non, sont, il faut l'avouer, bien servis par nos froments et ceux qui leur en fournissent la fine fleur. Dieu veuille que ceux qui ont à mêler du beurre à ces minots, en trouvent toujours de bon. M. Vergnaud, de la rue Font-Saint-Georges, en exhibe qui peut-être, dirons-nous, car nous ne l'avons pas goûté, répond à leurs désirs. On peut en faire l'épreuve en demandant au propriétaire la permission d'en étendre un peu sur un morceau de pain qu'un boulanger voisin vous laissera prendre à coup sûr. Et si l'hôtel de la Paix consent à vous servir une tranche de l'un des pâtés qu'on y prépare savamment, si de plus il vous est donné de savourer un petit verre du con-

tenu des foudres ou bouteilles de M. Prouhet, de Cognac, vous n'aurez vraiment pas fait un mauvais repas !

Arrachons-nous à ces séduisants parages. Allons voir les papiers. M. Lacoste, aux Mouroux, près Thiviers, nous en a expédié tout un assortiment qui n'est pas sans valeur. M. Gaillart, son compatriote, aux Castilloux, près Nanthiat, en a des rames qui nous permettront d'écrire ses louanges que M. Delfour, compositeur et prote d'imprimerie, se chargera de rendre agréables à l'œil, en montrant son habileté. Deux ou trois directeurs d'ateliers typographiques ont fait des envois à cette exposition. Nous avons ceux de M. Rastouil ; l'étalage plus considérable de M. Bounet. Mais M. Dupont et C^o nous manque. Il en est de même de MM. Cassard ; et nous le déplorons. Cette section certainement est digne d'être vue. Toutefois, nous devons constater avec peine qu'elle est, cette fois, bien inférieure à ce qu'elle se montra lors de l'exhibition de 1864. Pourquoi cela ? Nos typographes auraient-ils fait depuis quelques pas en arrière ? Non certainement ; tout le monde le sait ; nous ne pouvons qu'enregistrer ce fait fâcheux sans arriver à en deviner la cause. La reliure figure honorablement. M. Thomas en a de très bonne ; celle de M. Bounet est de confection soignée ; celle de M. Mespoulède de même ; à cette dernière est jointe une foule d'oléographies parisiennes dont celui qui les étale sur les parois est le dépositaire à Périgueux ; elles méritent les visites que le public leur prodigue, en profitant de cette circonstance pour examiner avec plaisir les registres de MM. Soulé et Barbière, de Toulouse. N'oublions pas de mentionner ici le petit *album* dit de l'*Exposition* que M. Pistre, de Périgueux, a fait confectionner pour nos visiteurs. Il contient l'histoire de la ville, les noms de ses principaux monuments avec légendes, les adresses d'une foule d'agriculteurs, industriels et artistes ; c'est un cadeau que toute personne du pays, ou venue pour assister à nos différents concours, doit se faire à titre de souvenir.

La lithographie de MM. Ronteix et Bonhur tentera certainement aussi citadins et étrangers, qui seront empressés de faire exécuter chez eux leurs cartes, leurs prospectus et d'y commander la reproduction de belles photographies dont nous avons parlé, sans oublier celles de MM. de Lajugie-Lachapelle, du Bugue; Chauvigné, de Tours; Prévost, de Toulouse; Duc, de Grenoble, et Panelier, de Paris.

M. Müller, graveur sur métaux, rue Limogeanne et cours Tourny, fait toujours preuve de la même supériorité. Péri-gueux, grâce à lui, n'a rien sous ce rapport à envier à des villes plus grandes; et des cités beaucoup plus considérables seraient fières des travaux de cet artiste. M. Auché, cours Tourny, près la préfecture, n'est pas un rival facile à désarçonner en ce qui touche l'art du dentiste. Nous avons sous les yeux la preuve qu'il s'en occupe toujours avec ardeur, et plus d'une bouche gracieuse lui doit la conservation de l'ivoire de ses jolies dents, à l'éclat fascinateur. M. Michaud, à Paris, nous montre un peu plus loin ses savons plusieurs fois médaillés. Souhaitons-lui de l'être de nouveau cette fois. M. Félix père, à Toulouse, nous fait admirer de beaux corsets, mais non oublier ceux très bien faits que M^{lle} Leymarie, de la rue de la Sagesse, soumet sans crainte au jugement de ses concitoyennes et des dames étrangères, amies de l'élégance jointe à l'utilité.

Si jamais nous venons à mourir, ce qui pourrait nous arriver, à ce que l'on prétend, nous ne serions pas fâchés d'avoir sur notre fosse un petit monument simple et sobre comme celui que nous apercevons à l'une des portes d'entrée, et que l'on doit au ciseau de M. Desmason, sculpteur, rue St-Laurent-des-Barris. Celui de M. Paincot, rue St-Front, est de nature à, certainement, exciter des convoitises, mais de personnes plus riches que nous, comme il en est beaucoup. En attendant la tombe, nous conseillons de se servir, pendant la vie, des parquets de M. Sadry, de Limoges, auquel nous ne

doutons pas qu'on n'achète son Christ, dont le cadre, merveilleusement travaillé, devrait figurer à bon droit dans une des salles de l'exposition artistique. Si l'on veut faire un don très agréable, le magasin de la *Religieuse*, rue Daumesnil, à Périgueux, permettra d'offrir quelque chose de véritablement digne d'être accepté avec une vive gratitude.

Savez-vous que M. Brachet neveu n'y va pas de main morte, dans sa retraite du Pont de la Beauronne, auprès de Périgueux? On lui doit une encre estimée, coulante, qui n'encrasse pas, qui n'oxyde pas les plumes métalliques, dont on peut emporter l'essence en poudre sous un très petit volume pour la reconstituer à volonté au moyen d'un peu d'eau, de sorte qu'elle n'embarresse jamais en voyage. Il en a de toute les couleurs et la demande lui en vient de tous côtés.

Il a, de plus, inventé une petite machine, fort commode et légère, qui donne à un millième de gramme près, au moyen d'un appareil électrique des plus ingénieux, le poids des substances qu'on met sur son plateau. Ce jeune homme ira loin, mais, nous l'espérons, en restant néanmoins au milieu de nous. En attendant, profitons de son nom de baptême pour préférer en son honneur en célébrant ses succès, le vieux et glorieux cri de la France : Noël ! Noël !

On nous appelle du dehors. Que nous veut-on ? Tout à l'heure ! tout à l'heure ! Nous nous mettons en route pour aller joindre ceux qui veulent nous entretenir. Par malheur pour eux, nous trouvons sur notre chemin les belles voitures de M. Gril, de Poitiers, dont nous admirons l'exposition et surtout la charmante *charrette anglaise* destinée au transport des provisions et de la famille. Heureux les propriétaires qui peuvent en avoir de pareilles ! Elle est élégante et pas chère. On l'achètera. Périgourdins, à la rescousse ! Il s'agit, entendez-vous bien, de carrosserie ! Vous laisserez-vous vaincre en cela ? Non ! dit M. Doirier, et il met en ligne mille chars éblouissants. Non ! dit M. Chazotte, qui nous

montre de très jolis véhicules. Non ! dit M. Leymarie, d'Excideuil. Non ! dit M. Roque, de Bergerac. Merci, messieurs. Merci aussi à ceux de vos collègues qui marchent sur vos traces et suivent votre exemple aujourd'hui. Le pays, grâce à vos efforts, soutiendra dignement sa réputation. Mais, ô MM. Dufour ! notre gloire et notre orgueil, où êtes-vous ? Couverts de lauriers, vous avez dédaigné d'en voir jeter une nouvelle branche sur votre route. Vous avez préféré l'adjudger que la recueillir. Nous comprenons et félicitons ceux qui vont avoir en vous de si bons juges. Pourtant, nous eussions été bien fiers de voir ici vos œuvres, fût-ce hors de concours. La ville et le département s'affligent de ne pas les y rencontrer.

En avant ! Un coup-d'œil pourtant, avant d'aller plus loin, aux marbres et grès que M. Raynaud, avocat à Périgueux, exploite dans ses propriétés d'Hautefort, et dont il plaide parfaitement la cause en exposant des échantillons remarquables de ces matières. Un instant d'arrêt aussi devant les *serpentes* de M. Sudrie. Ce minéral forme, paraît-il, une montagne entière dans la commune de Saint Paul-Laroche. *Il n'y a plus de Pyrénées !* Nos collines périgourdines vont humilier les sommets franco-espagnols par la richesse de leurs produits. Puissent ceux-ci se trouver abondants en masses énormes et valoir de hauts tertres d'écus à leurs possesseurs !

Plus humbles mais pleins de mérite également sont d'autres matériaux qui se trouvent rangés tout près. Les belles pierres de Chancelade si réputées, tendres et dures, qui nous arrivent des chantiers de M. Chaigneau, le grand entrepreneur, et de ceux de M. Bourgey ; les excellentes pierres de taille dures expédiées par M. Latour, des carrières de Saint-Georges, qui fournissent les énormes et magnifiques cubes employés à la construction de Saint-Front et de tant de beaux édifices ; les échantillons des gîtes de Bauzens et de Limeyrac, d'un grain parfait, d'une durée considérable,

employés encore trop rarement et que nous devons savoir gré à M. Destrioux de montrer aux connaisseurs, sont parfaitement représentés.

On pourra les charger pour les conduire aux lieux où l'on devra les mettre en œuvre sur la charrette judicieusement agencée et exécutée, bien qu'un peu lourde peut-être, de M. David, de Thiviers ; à moins qu'on ne lui préfère, pour ne pas gâter son vernis, ces tombereaux munis de l'appareil à frein de M. Lachaud, d'Hautefort, système qui fonctionne depuis longtemps chez des entrepreneurs de transport en omnibus à Périgueux et Thenon, et que l'expérience a prouvé, paraît-il, être très avantageux pour les véhicules employés par l'agriculture.

Encore ! on nous désire donc beaucoup ! C'est flatteur pour nous ! Allons-y vite.

Nous traversons, presque en courant, le parterre et nous arrivons où nous sommes attendus. C'est sous un châlet rustique, fort bien disposé, d'ailleurs, et où l'on range devant nous des verres remplis d'une bière blonde écumante et fraîche. Cette boisson tudesque n'a pas le don de nous plaire par elle-même ; mais elle provient des celliers d'un fabricant émérite, qui n'en fait jamais de mauvaise, qui jouit d'une réputation méritée et qui est un fils dévoué de l'Alsace. A la santé donc de M. Meyer, le grand brasseur de Saint-Yrieix ! A la santé de sa patrie ! Puisse celle-ci bientôt nous être rendue, et puissions-nous voir aux pieds de la France l'Allemagne, justement humiliée, descendre dans une bière d'un autre genre que celle que nous acclamons, mais qui ne nous sera pas moins agréable. Vive l'Alsace ! Vive la France ! A bas la Prusse ! Et retournons à l'exposition.

Nous y rentrons d'une manière qui nous plaît fort après avoir jeté sur les feuillards de la forge de Preyssac (Nord) un long coup d'œil et avoir contemplé, non sans une vive satisfaction, les jolies fleurs artificielles du *Printemps perpétuel* de M^{me}

Sarazevolles, de la rue d'Enfer, lesquelles feraient damner de jalousie plus d'une ouvrière célèbre en ce genre.

Nenousarrêtons pas ! Nos porte-monnaies s'ouvriraient d'eux-mêmes devant les vitrines de M. Latière, chemisier, et l'exposition tentatrice de M. Jollivet, son ancien dans la carrière ; devant aussi les broderies charmantes, devant celles surtout de M^{lle} Coly, de M^{me} Lagrange et de M^{lle} Bourgoïn-Lagrange qui couvrent de chefs-d'œuvre de vastes espaces, devant les autres tissus vaporeux, ornés, en se jouant, par des doigts de fées, par de jeunes enfants même ; et l'on verrait, hélas ! que nous n'avons pas le sou, chose bien déplorable en pareille circonstance. Que de chaussures à côté, des plus gracieuses, des plus variées, façonnées par les mains habiles de maîtres qui vous les cèdent à des prix invraisemblablement bas pour leur qualité, presque indestructibles et pourtant légères et ne provoquant nullement l'épanouissement des cors, rendant au contraire la démarche lesté et facile.

Du haut des Cieux, ta demeure dernière,
O saint Crépin ! tu dois être content.

Nous le sommes aussi et nous éloignons en proclamant que, vu le nombre et le talent de ses disciples, il est absolument impossible qu'il se trouve désormais au loin, même dans nos campagnes les plus retirées, un seul va-nu-pieds dans le Périgord, du Nord au Sud et de l'Orient à l'Occident. Ce que nous disons ici des bottiers et de leurs confrères, nous le répétons au sujet des fabricants d'espadrilles, socques et sabots même, lesquels sont des objets d'art !

A la suite de ce que nous venons d'inspecter, nous découvrons les bonnes et solides étoffes de M. Faure, successeur de M. Barret à l'usine du Toulon de Périgueux, produits médaillés à la dernière et brillante Exposition Universelle à Paris en 1878. Les laines cardées et filées, les tissus de M.

Alban Lanauve, à Neuvic-sur-l'Isle, les draps laine de M. Durand de Corbiac, de Bergerac, les cadis, péruviennes et droguets de M. Robert, de St-Yrieix (Haute-Vienne), médaillés à notre dernière grande exposition industrielle en 1864, les tissus de coton et de laine de MM. Châtaigner et Lafon, du canton de St-Aulaye, primés au concours départemental à Mussidan, en septembre 1879, nous paraissent aussi très dignes d'attention.

Il en est de même, croyons-nous, de tous les beaux articles de parfumerie qu'inventeurs et coiffeurs étalent sous nos yeux, et des nombreux spécimens de savoir-faire de nos artistes en cheveux. Notons aussi l'eau parachute de cet excellent M. Tap, trop vite disparu, laquelle, assure-t-on, rend leur gloire capillaire aux crânes les plus dénudés, leur peau réfractaire serait-elle aussi dure que le roc.

Quant à M. Emile Lafon, bijoutier, à Périgueux, c'est un séducteur. Pourquoi donc aller tourmenter de pauvres diables en faisant miroiter sous leurs regards tant de belles et riches choses si bien traitées, si bien, si splendidement ornées par lui, et chacune avec un goût incontestable ? Nous l'avons déjà dit, Monsieur Lafon, nous vous le répétons, nos goussets sont vides, absolument vides, de sorte que nous ne pouvons pas même, à notre grand regret, acquérir un de ces beaux services en ruolz que la maison Christofle, de Paris, vous a chargé de débiter à Périgueux. Ce que nous réclamons là, paraît être fort indifférent à l'exposant, et à juste titre, car un gros financier s'approche, il échange un flot d'or contre un lot de charmants objets qu'il offre à sa charmante compagne. M. Lafon a bien fait de venir.

M. Kuntzler, à Paris, expose près des vitrines de M. Lafon de magnifiques sculptures sur bois que tous admirent à juste titre. Il a été audacieux de venir se caser en pareil endroit. Ce coup tête lui a réussi pourtant. Ce maître sentait son mérite, et son choix n'a pas été dicté par une simple in-

fatuation de sa part. Ces deux exhibitions rapprochées vont bien ensemble, avec des genres différents.

Vous avez beau faire, fabricants de nasses et filets de toutes sortes, MM. Vallade et autres, vos engins ont beau nous attirer ; nous échapperons à vos rêts. Nous les évitons, parce qu'ils nous retiendraient trop longtemps, et, après avoir noté dans nos souvenirs la jolie cage de M. Durouchard, où ce doit être un plaisir pour les serins d'être captifs, nous allons saluer les corbeilles et autres articles en découpage de M. Durand, de Paris, en retenant notre souffle et nous éloignant ensuite à pas de loup de peur qu'ils ne s'envolent au moindre ébranlement de l'air. Nous ne nous rassurons à leur égard qu'une fois parvenus en présence du grand fourneau économique bien compris et bien fait de M. Poletti, auquel les établissements de quelque importance s'empresseront d'en demander un ou plusieurs exemplaires.

M. Puygeanne, de Périgueux, nous offre une jolie collection de plâtres et de carton-pierre moulés. Sa République, l'étoile au front, a l'air bien grave et triste.

Bascules, poids, balances, enfin tout l'attirail nécessaire aux marchands et confectionneurs en grand, aux agriculteurs aussi, forment l'envoi de M. Duru, de Bordeaux, dont les succès, les triomphes éclatants ne se comptent plus.

M. Cazala, son concitoyen, est l'homme du liège ; il le comprend, l'aime, le met en honneur ; et l'écorce flexible, obéissant à son moindre désir, prend sous ses doigts autant et plus de formes que ne le fit jamais le vieux Protée, d'après la Fable. Elle est bouchon, elle est plaque, elle s'anime, devient une gracieuse figure de femme et jette sur la tête de cette statue vraiment artistique des flots de cheveux d'un blond pâle et d'un soyeux remarquable. On ne peut qu'app'audir. Voulez-vous offrir à cette svelte apparition un bouquet artificiel digne d'elle ? Choisissez dans le vaste assortiment de trésors en ce genre de notre compatriote M^{me} Gaudinière ; demandez-

en une avalanche à M^{me} Roubenne qui, de la rue St-Front, en a porté pour le plaisir de nos yeux de magnifiques et immenses assortiments à l'exposition. Ah ! les fleurs ! Vive Périgueux pour cela, comme pour bien d'autres choses, où il ne saurait trouver d'émules !

Tenez-vous à constater sa supériorité en un autre genre ? Voyez les duvets que M. Breton a mis sous verre fermés à double tour, et qui s'envolent au loin, emportant avec eux la réputation de celui qui les prépare si bien, réputation qui prend racine partout où elle arrive.

N'allons pas omettre les armes de chasse. Les perdreaux et les lièvres, qui l'ignoreraient, ne nous en seraient pas reconnaissants le moins du monde ; ils nous accuseraient de leur avoir caché le danger ; et les amis de l'art noble de la vènerie n'auraient pas assez de mépris pour nous. Citons donc MM. Rougier, Neyrac et Gervais, qui chacun ont, non sans motifs, leurs partisans à Périgueux et dont les fusils auraient été si fort du goût du vieux Nemrod s'il les avait connus. De son temps, on n'en était même pas encore à ces engins simples, et qui nous paraissent inoffensifs, que M. Cantelaube nous envoie, provenant de l'Afrique, de la Chine et du Japon. Véritables jouets pour nous, mais que du temps du monarque ennemi des animaux féroces on aurait considérés comme le *non plus ultra* du progrès. Pauvre Nemrod, nous le plaignons ! Il faut cependant qu'il ait été bâti à chaux et à sable, et d'une façon herculéenne, pour avoir pu triompher à coups de cailloux des tigres et des éléphants en face desquels nous ferions singulière figure avec ses javelots. Grand Nemrod ! Nous lui portons envie sous ce rapport. Pour festoyer en son honneur, voulez-vous un beau meuble ? Prenez la table genre antique que vient d'achever M. Fournet, ébéniste, rue Aubarède. Vous ne pourrez trouver rien de mieux.

Etes-vous désireux de vous procurer des guêtres, des jam-

bières solides pour traverser impunément ajones et buissons à la poursuite du gibier ? MM. Brut, Charbonnier et Colinet, de Périgueux, dont le premier est déjà lauréat et les deux autres sont dignes de l'être, M. Bardonneau, de Vergt, qui a, dans deux expositions successives, mérité de grands prix, vous viendront en aide. Vous pourrez aussi vous adresser à leur confrère M. Bos, de Bergerac, et pour faire connaître à vos amis, vos parents, vos triomphes en forêts, vous prendrez papiers et enveloppes dans le casier de M. Marion, de Paris, qui a fait une expédition ici tout exprès pour cela. Chassez-vous à cheval ? Alors fournissez-vous d'articles de sellerie chez M. Boutet, à Payzac. Vous serez commodément en selle et gouvernerez votre monture avec facilité. N'omettez pas de demander à M. Delfour, du Bugue, une excellente coiffure. Quant à vos malles et valises de voyage, M. Labarthe, de Périgueux, en a de tous genres à votre service et vous en serez content.

Encore une petite tournée pendant que des doigts légers font rendre aux pianos si méritants de M. Truffier des sons harmonieux que nous venons d'apprécier. On déserte les galeries pour courir à cet attrayant concert ; profitons-en pour visiter plus commodément plusieurs endroits que nous n'avions pu guère aborder. Cela nous permettra de mieux voir les belles sculptures des montants et du ciel de lit de M. Duri ; la ronce métallique de M. Bergeron, effroi des bêtes qui veulent pénétrer dans les enceintes closes, la carte en relief du département du Lot et les autres travaux des élèves de la maison des Frères de Puy-l'Evêque, les collections minéralogiques et d'insectes de MM. Mongour et Désormières ; les encadrements de M. Frapié, les peintures légères de M. Espinouze, et de nous rendre ensuite tout droit à la magnifique exposition de la Compagnie d'Orléans, qui présente un coupé-lit-toilette, fabriqué dans ses ateliers de Périgueux et qui est un pur chef-d'œuvre. Un gardien se

fait un vrai plaisir d'introduire dans l'intérieur les personnes qui le demandent et de leur montrer tout le mécanisme qui permet de transformer en table et en lit le fauteuil sur lequel on est assis. On a sous la main lavabo, water-closet, tout en un mot ; et il paraît que le mouvement du wagon en marche est si doux qu'il vous invite au sommeil en vous berçant mollement, sans la moindre secousse brusque et sans bruit. On devrait bien appliquer cet appareil de suspension, empêchant les saccades, aux wagons ordinaires qui vous secouent atrocement.

Si maintenant nous pénétrons dans les annexes et dans la cour découverte nous y voyons les beaux envois de la forge de la Cité, d'autres objets en fer et fonte, des minerais, des charbons, des terres réfractaires venus de divers côtés ; les charrues de M. Magnanou et autres ; les meules estimées de Domme dont l'emploi devient universel et que livre la maison Chassaing, Peyrot et C^{ie} ; des pompes puissantes, la machine à vapeur de M. Bellanger, trois ou quatre locomotives ou locomobiles ; des presses. Nous nous arrêterons surtout devant les charpentes et les solives en fer de M. Reignier, de Périgueux, travail considérable et méritant qu'il importe de signaler à ceux qui doutent que l'on puisse faire en grand quelque chose de bien en ce genre dans notre ville.

En avant de la façade sur le jardin anglais on voit d'abord les échantillons de travaux en ciment comprimé de M. Martineau, véritable collection d'objets divers fabriqués, avec une pleine réussite ; puis ceux de M. Bru, de Bordeaux, bassins, abreuvoirs, buses de puits, et ceux de M. Brachet, plâtrier à Périgueux, lequel a rangé en bon ordre : un charmant petit bassin avec jet d'eau, peuplé de poissons rouges, et se vidant par une soupape, un lavoir économique et commode acheté par l'hospice, et un évier, ainsi que des carrelages ; le tout en ciment Vicat, d'un prix très abordable,

moindre que celui de la pierre à bâtir, durable et ne craignant pas la gelée. L'on y voit aussi l'attirail de pompes de M. Griffon, de Bordeaux, et deux belles portes en fer dues au talent de M. Perrier, faubourg St-Hilaire, et de M. Reignier, remarquables et remarquées l'une et l'autre, surtout la seconde.

M. Blanc, de Saint-Astier, commence la série des chalets construits par plusieurs exposants le long des pelouses qui bordent l'enceinte. Le sien est en béton et ciment comprimé ; il abrite de nombreux spécimens de la chaux hydraulique fabriquée par l'habile usinier des Brouillauds, près de Saint-Astier. Celui de M. Petit, treillageur, est un charmant modèle d'un refuge rustique à placer dans un bosquet. Celui de M. Foigne, représentant de la C^e des tuileries des Charentes à Romagières, est élégamment bâti en briques provenant de ces usines qui méritèrent une médaille d'argent à l'Exposition Universelle. Vient ensuite celui de MM. Saraut et Poisson, en fonte, et très digne d'attention. M. Malet, fabricant de chaux à Saint-Asier en a un autre artistique et couvert d'une manière fort heureuse par M. Galina, de Périgueux. Il y a rassemblé des échantillons sortant de ses carrières et de ses fours. Ensuite apparaît un squelette d'édifice aux ossements géants et d'un genre nouveau, sa charpente et ces côtés étant entièrement formés de tuyaux de conduite d'eau, quelques-uns d'un volume prodigieux. C'est l'œuvre de la Société des *Forges du Périgord* qui a ses établissements à Fumel dans le Lot-et-Garonne, et qui, sous cette toiture à jour, a placé une statue de la Paix, également sortie de ses moules ; bronzée, d'un beau travail, d'un bon modelé, tenant d'une main une branche d'olivier, de l'autre une poignée d'épis d'or. Pourquoi sur le socle de cette effigie, digne en cela d'un sort meilleur, a-t-on imaginé de graver en lettres dorées un quatrain véritable devise dont la vraie place serait dans un cornet de gâteau de Savoie refuge de vers payés

trop cher cinq centimes la pièce à des poêles faméliques ? C'est sans doute parce qu'il faut que chaque chose ait son côté faible. M. Antonin Dubois a monté, à quelques mètres de ce lot magnifique, une fort gracieuse volière en fer à deux étages qu'animent de charmants oiseaux ; et M. Mège-Lameyrie, de Nontron, clot de côté cette série de constructions intéressantes par un kiosque de fort bon goût.

Vis-à-vis de M. Blanc, à l'orient du parterre provisoire, M. des Moutis, qui vient de remporter une médaille d'or au concours régional de Tulle, a élevé un chalet original en tuiles et briques rouges et noires, d'un bel effet. Il a sous sa tutelle les produits des mines de La Chapelle, dirigées par M. Blanc et qu'attend sans doute un brillant avenir, annoncé par une splendide aurore. Plus haut, M. Réaud, rue Taillefer, a couvert la toiture d'une petite construction de feuilles de zing parfaitement adaptées à cet emploi. MM. Mongour et Désormières offrent dans leur chalet en bois un type de bâtiment de ce genre des plus appréciables et y renferment foule d'objets nécessaires à l'industrie dont ils s'occupent. A quelque distance au-dessus est un kiosque, dit Japonais, sur lequel flotte un drapeau qui doit rappeler celui de l'Empire asiatique, archipel voisin de la Chine et de la Sibérie, et l'un des gardiens de la civilisation orientale. Il forme une sorte d'annexe au grand bâtiment de l'exposition artistique. Nous avons déjà parlé du chalet-débit de M. Meyer, à Saint-Yrieix.

Enfin, au milieu de la place, bordé d'un tapis de verdure, décoré d'arbres d'agrément et de plates-bandes fleuries, s'ouvre le bassin que nous devons à M. Martineau et qu'alimente une source feinte qui semble jaillir au milieu d'une sorte de grotte dans les parois de laquelle on remarque plusieurs fragments antiques. On voudrait voir conserver cette pièce d'eau, sur les rives de laquelle on a déposé symétriquement plusieurs statues arrivées des célèbres fonderies de

Val d'Osne et deux salamandres, esprits du feu, qui lançaient un jet d'eau croisé. On pourrait, en cas de conservation du bassin, les remplacer par quatre fontaines Wallace semblables à celles que l'on voit à quelques pas et munies, chacune à sa base, d'un petit abreuvoir permettant au bétail de se désaltérer. Cet étang artificiel, dont les deux maigres jets d'eau disparaîtraient pour faire place à un autre plus puissant, placé dans son milieu, serait extrêmement avantageux pour le foirail et le quartier voisin.

L'Exposition scolaire.

Après avoir joui de la promenade créée pour les arts et l'industrie, nous allions sortir lorsque nous nous sommes souvenu qu'au fond de la place existait une *exposition scolaire*. Nous l'avons cherchée longtemps et avons fini par la découvrir avec peine, installée sous un hangar assez sombre, auquel on parvient de l'intérieur des annexes du bâtiment, dont nous venons de constater les richesses, par deux portières en tapisserie relevées à moitié des deux côtés, est et ouest.

Sans doute, on ne pensait pas qu'elle fût aussi considérable qu'elle l'est, car on lui a ménagé peu d'espace, et les envois ayant été nombreux, il en est résulté un véritable fouillis dans lequel on a peine à démêler ce qui appartient à chaque lot. C'est grand dommage, car nous pouvons dire, après deux visites répétées, qu'elle offre des objets vraiment dignes d'être vus et qui font honneur aux maîtres et aux élèves.

Nous avons particulièrement noté le musée scolaire et les dessins exposés par l'école St-Martin de Périgueux, les travaux de l'excellente école des Frères de Périgueux, ceux de l'école annexe à l'École normale, de l'école du Centre, dirigée par M. Cros; ceux des écoles suivantes de notre arrondissement : de filles d'Hautefort, de filles de Périgueux, commu-

nale de Saint-Astier, de filles de Brautôme, d'Excideuil, de Mayac, de Lombraud, dirigée par M^{lles} Daries.

Dans les autres ressorts, citons celles de Saint-Martin de Ribérac et de La Roche-Chalais; communale de Bergerac; communale et libre de Sigoulès; de filles de Vélines; des Frères de Sarlat; le cours normal et le pensionnat du Sauveur à Terrasson; le pensionnat de M^{me} Lhonneur, au Bugue; l'école de Calviac; celle de Mareuil-sur-Belle, qui gouverne sœur Anastasie.

Heureux ceux qui y voient la nuit. Ils contemplent là de jolies choses. Au fait, le hibou étant l'oiseau de Minerve, c'est pour cela sans doute, afin de rappeler l'habile et sage déesse, et les qualités qu'elle symbolise, qu'on a porté les envois des écoles dans cet antre obscur. Idée classique!

Excursion à l'Exposition artistique.

On a demandé que je rende compte ici même de l'Exposition des Beaux-Arts ouverte à Périgueux depuis un mois bientôt, exhibition qui constitue ce que quelques-uns appellent ambitieusement le *Salon*, afin de lui donner une étiquette à l'instar de Paris. Je m'y suis longtemps refusé n'étant pas artiste par nature, moins encore par le fait; mais devant l'insistance qu'on y met, sans doute pour avoir l'occasion, du reste peu rare, de rire un peu de mes appréciations, je vais m'exécuter, non sans avoir toutefois, la prudence m'en faisait un devoir, consulté, reconsulté des personnes compétentes, dont les unes ont bien voulu m'accompagner et guider dans mes visites, les autres m'envoyer quelques notes précieuses dont j'ai largement profité, je le déclare tout haut. Ainsi, que les moqueurs y prennent garde. Ce n'est pas moi seul qui vais parler en réalité. Qu'ils se tiennent pour avertis et soient prudents avant de me jeter la pierre; elle pourrait bien tomber sur de plus savants, de plus habiles

qu'eux et ricocher en conséquence droit sur leur nez. Cette explication donnée, commençons notre revue sans plus tarder.

En mettant le pied dans le bâtiment de style composite, élevé pour recevoir les objets admis, nous pénétrons dans un petit salon, où la lumière arrive perpendiculairement, en éclairant et rasant de haut en bas les tableaux, noyés ainsi dans un faux jour d'autant plus contrariant pour celui qui veut les examiner, qu'il a fallu, par suite du peu d'épaisseur de la muraille de planches de cet édifice, les maintenir dans une position verticale, où ils ont en outre à souffrir de ce que l'éclat de la réverbération n'est pas amorti par un plafond de couleur discrètement sombre. On nous excusera donc si, malgré toute notre bonne volonté, nous tombons dans des erreurs d'appréciations auxquelles, peut-être, le savant, docte et expérimenté jury n'aura pas toujours échappé lui-même, malgré sa grande compétence.

Nous nous arrêtons tout d'abord devant le n° 279, une très jolie tête de faneuse, aux yeux langoureux, de M^{me} Schneider. Cette jeune fille joue sans doute un rôle et s'en acquitte fort bien. Mais rien qu'à la voir, on devine qu'elle n'est pas du métier. Vous êtes trop blanche, mademoiselle ; il fallait brunir votre peau, si vous aviez réellement le dessein de vous faire passer pour une ouvrière des champs. Nous aimons mieux, comme réalité, le n° 56, où M. Cabanel nous montre des Italiens arrivant à Paris. C'est bien là la pose de gens fatigués, venant de loin, se reposant un peu avant d'aller chercher du travail et bronzés par le soleil d'au-delà des monts. Les pivoinés et iris de M. Gauthier nous paraissent dignes d'être offertes à la jolie faneuse, dès qu'elle aura déposé ses outils d'emprunt. Voici plus loin un petit drôle qui n'aime pas qu'on le lave. La pensée de l'éponge et du bain le révolte tellement qu'il en est tout rouge et résiste résolument du regard à sa mère, qui, agenouillée près de son lit, le supplie de se laisser nettoyer, afin d'être bien gentil, et qui, tout en le grondant

avec tendresse et l'exhortant à être sage, le trouve ravissant ainsi. M. Louis Schneider a touché juste. Nous en sommes tous là, pauvres parents qu'aveugle l'amour paternel, ou maternel, plus fort encore. Les habitants de ces bords du Rhin que nous dépeint M. Khuchwasseg, dans sa gracieuse toile n° 181, où le village ressort si bien et dont les lointains seuls sont un peu empâtés, ne pensent pas autrement que les pères et mères qui nous entourent et contemplent en souriant le petit entêté, placé vis-à-vis d'eux. L'on doit à M. Khuchwasseg un autre très attrayant paysage intitulé : *Vue d'Italie*, portant le n° 182, ayant mêmes qualités et même imperfection, cette dernière plus atténuée peut-être, que le n° 181. Pourquoi ces deux œuvres du même artiste, de même grandeur, de même nature, de même facture, ne sont-elles pas à côté l'une de l'autre, au lieu d'être séparées par plusieurs tableaux ? Nous nous le demandons sans pouvoir nous l'expliquer et remarquons que ce fait se reproduit souvent dans ces galeries, car l'ordre et l'identité de genres ne paraissent pas avoir présidé à la répartition des œuvres sur ces parois.

Au n° 150, un peu au-dessus, se trouve une *Prima dona*, par M. Gilbert. On nous dit que ce tableau vient d'être médaillé par le jury. C'est possible ; mais n'ayant pas pour le moment à nous occuper des sentences rendues par ce corps respectable, nous notons simplement notre manière de voir et passons outre, non sans reconnaître qu'il y a là beaucoup d'expression, que la peau des épaules paraît bien à travers le voile de gaze diaphane ; cela pourtant ne nous empêche pas de trouver que la peinture du visage pêche un peu. Le n° 261 nous montre des médisants fort occupés à gloser sur les défauts d'autrui. Cette besogne intéressante les absorbe tellement qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'il va faire mauvais temps. Nous en sommes tout fâchés pour eux en pensant que leurs beaux habits, qui ont dû leur coûter fort cher et qu'ils ont mis en l'honneur de cette partie de campagne, en vrais

citadins qu'ils sont, vont être irréparablement perdus par l'averse. Le n° 32, *Un Jour de Fête*, nous intéresse fort. Ce beau marquis, aux cheveux poudrés, en habit et en culotte courte, venant frapper à la croisée de sa fiancée et qui cache un gros bouquet derrière lui, sera-t-il payé de sa galanterie par un doux sourire ? Nous le lui souhaitons. Mais on a souvent affaire à des ingrats ; cette récompense donc pourrait bien lui manquer, et l'auteur risque, peut-être, de voir aussi lui échapper la médaille attendue.

Ah ! la charmante *Nonchalante* que nous montre le n° 320 ! Comme elle est bien posée, comme elle dort de bon cœur, après avoir lu quelques lignes de ce livre que son journal lui a fort assuré être un chef-d'œuvre. C'est la nature prise sur le fait. Si les juges passent sans bruit autour d'elle et ne lui font pas l'honneur de la distinguer par tel ou tel motif, elle ne s'en apercevra pas. *Dors, mon Enfant, sommeille encore !* Le n° 244, par M. Paillot, d'Angoulême, est un portrait. De qui ? Le catalogue ne nous le dit pas. S'il est ressemblant, l'original est fort bien ; le tableau, dans tous les cas, plaît beaucoup.

Nous retrouvons au n° 276 M^{me} Schneider ; son *Orpheline* qui savoure de si bon cœur un morceau de pain, est vraiment vivante et transportée du chemin sur la toile. Le n° 63, *Le Petit Mangeur de Fastèques*, par M. Chevillon, est également louable sous le rapport de l'expression. Nous aimons les *Bœufs* de M. Constant, au n° 83 ; ils sont bien rendus. Par malheur, le paysage est d'un vert qui n'est pas très agréable à l'œil. *Le Récit de la Grand'Mère*, par M^{lle} Juliette Constant, est bien compris, bien groupé, bien vivant. C'est une vraie scène de famille villageoise. *Les Giroflées* de M. Van der Syp, son *Rosier pour Jour de Fête*, d'apparence un peu trop artificielle, mais dont le papier formant le cornet est imité de manière à faire illusion, et sa

belle tête de *Vieillard* sont dignes d'estime. Ils occupent très agréablement trois places aux n^{os} 298, 299 et 300. M. Forcade, lui, fait le portrait d'un chien au n^o 136. Il a peint cette lice avec talent et fidélité. Nous ne sommes pas surpris d'apprendre que sa toile est devenue la propriété d'un v. neur déterminé.

Nous voilà fort embarrassés pour parler du n^o 296, l'*Echeveau*, qui, chez les uns, excite un enthousiasme sans bornes, tandis qu' d'autres le blâment vivement comme exécution et parti-pris de sortir des voies ordinaires. D'après notre humble avis, les personnes sont parfaitement dessinées, très bien posées, sauf peut-être celle qui tient l'écheveau et qui se jette un peu trop en arrière, bien habillées, avec quelque peu trop de recherche, pour aller travailler en folâtrant sous la tonnelle ; mais les accessoires pèchent grandement à nos yeux. Ils sont maigres, trop saillants, *pas assez nature*. On dirait les deux jeunes filles siégeant au milieu de feuillages artificiels. L'idée gracieuse n'est pas originale, c'est simplement une *réminiscence*, car nous avons vu naguère, si notre mémoire ne nous trompe pas, un tableau tout pareil, sauf en un point. La jeune fille faisait tenir l'écheveau par un bel officier aux gardes-françaises, son fiancé, ce qui était piquant. Il est vrai, si la reproduction était fidèle, que les figures représentées étaient beaucoup moins attrayantes que celles que nous peint ici M. Thoudouze. Voilà notre écheveau dévidé sur ce point. Que les admirateurs et les dénigreur nous pardonnent ! Nous prenons la fuite au plus vite pour ne pas être accablé par leurs malédictions.

Le n^o 311, portrait du *Fiancé*, nous met en présence d'une véritable idylle, rendue naturellement. Les deux jeunes filles sont très bien. Nous aimons cependant mieux celle qui regarde la miniature que celle qui la lui montre. C'est le contraire qui devrait avoir lieu. Pourquoi le peintre ne l'a-t-il pas voulu ? N^o 222 ; le *Nouveau-Né* de M. Martin est

une gracieuse scène de famille, où les types de paysans et paysannes sont pris sur le vif. La joie du père déborde ; seulement, l'enfant paraît bien fort, et on lui a mis un costume qui ne va guère à un petit être qui vient d'ouvrir les yeux à la lumière. La mère, qui de son lit contemple la scène et son fils, est bien jeune, mais elle nous semble, malgré cela, trop frêle pour une cultivatrice. A quelque distance de là, on joue au volant ; il y a du bon dans cette petite scène ; seulement, on n'y est pas toujours heureux. Prenez garde, monsieur Blum, que votre palette avec laquelle vous badinez ne puisse atteindre la médaille à laquelle vous aspirez.

Cette jeune femme que nous apercevons en levant les yeux sort de son cadre de grande dimension, pour nous conter ses douleurs. Elle est profondément affligée ; son visage exprime le désespoir et son beau corps est sous l'empire d'une violente émotion qui est magistralement interprétée par l'artiste et fait naître en nous une compassion véritable. Quelle est l'infortunée peinte avec tant de bonheur et de sentiment ? Et qu'est-ce qui la désole ainsi ? Ouvrons le catalogue : — « N° 210. *Sainte Madeleine au pied de la Croix.* » — C'est notre compatriote M. Legras, de Périgueux, qui nous l'envoie de Paris. Nous l'en remercions et le félicitons de son œuvre. Pourtant, nous hasarderons une observation. Pourquoi la sainte, au lieu d'être agenouillée devant l'arbre du Sacrifice, est-elle debout et regarde-t-elle, non de son côté, mais au loin ? Pourquoi la croix est-elle si peu visible dans le fond noir du tableau, qu'il faut quelque temps pour la découvrir en cherchant avec soin ? Sans doute, et c'est même un mouvement naturel, en face d'un supplice, le regard peut s'en détourner involontairement et aller, chargé de tristesse, chercher l'horizon ; mais on ne dit pas que vous êtes au pied de ce dont vous vous éloignez, et l'on montre ce qui vous consterne, afin que votre sentiment soit compris. Nous voudrions donc que la croix fût plus en vue, qu'elle se

détachât mieux par une couleur plus *voyante*. Elle était neuve; il fallait lui laisser la couleur du bois neuf. Puis, faut-il le dire? M. Legras nous a donné le droit d'être difficile. Qu'on aille à l'église du faubourg St-Georges-des-Barris et que l'on examine le tableau peint par lui qui se trouve sous la rosace de la chapelle de la Vierge, et l'on verra si nous n'avons pas raison.

Les *Bords de la Marne* ont du mérite, et nous les regardons longtemps avec plaisir, pour nous dédommager de l'effroi qu'a fait naître en nous cet esclave noir qui, tout à côté, tenant un grand sabre nu dans un palais oriental revêtu de faïence, attend l'entrée d'un pauvre diable, que l'on a fait appeler nous ne savons sous quel prétexte, et va lui trancher subrepticement la tête, au moment où il se courbera pour pouvoir passer sous la porte basse faite dans le but de favoriser ce guet-apens du despotisme.

Au n° 280, on vous décapite ainsi, sans façon aucune, un digne mahométan, mais le voilà remplacé d'avance au 83, par un jeune et gentil chrétien que sa mère allaite dans son boudoir, pendant que le père, penché sur le fauteuil, contemple avec bonheur sa femme et son fils. Frais tableau d'intérieur, d'un bon faire et très attrayant. M. Petit a eu raison de mettre à portée de jolies fleurs; elles vont bien auprès de cette scène des joies d'un jeune et charmant ménage. Est-ce l'enfant que nous venons de voir, qui a grandi et fait sa prière au n° 269? Il nous paraît en voie de réaliser les espérances de ses parents, et M. Jules Salles est louable de montrer qu'il fait honneur à sa famille. Nous lui dirons même franchement que nous aimons mieux ce petit portrait isolé que sa *Première pipe*, où l'enfant qui suce, en attendant mieux, quelque friandise en chocolat, n'a pas l'air de la trouver excellente et est porté bien tranquillement par sa mère, qui nous paraît aller sans trop penser à quoi que ce soit, tant elle a l'air calme et de nature indifférente.

M. Bellanger fils aime les troupiers. Ces soldats qui écoutent les *Nouvelles* que leur lit un vieux grognard dans un journal, qu'il développe avec importance, ne manquent ni de caractère, ni d'entrain. Qu'il persévère, perfectionne ses qualités, soigne mieux certains détails et ses fonds. Il pourra prendre un rang honorable parmi les peintres de scènes militaires.

M. Baudy en a un déjà parmi les paysagistes. Il n'est pas Suisse pour rien. Sa rue de La Linde est saisissante de vérité ; les accessoires y sont agréables. Il est également bon coloriste et observateur sérieux en fait de fleurs. Il nous en exhibe de charmantes. On nous assure que le jury lui offre une médaille. Nous applaudissons à cet échange réciproque de bons procédés.

Nous aimons aussi le « *Dans les Champs* » de M. Mondenard. Nous y voyons une pièce de blé mûr qui réjouit l'âme des agriculteurs. Puissent-ils en avoir beaucoup de semblables ! Mais pourquoi l'a-t-on juchée si haut ! Serait-ce une manière de leur dire que, cette année, semblables aux raisins convoités par le renard, les bons froments resteront *trop verts* pour eux ? Hélas ! cela pourrait bien être avec les funestes séries d'orages quotidiens que nous subissons depuis quelque temps.

N° 168. Ce qui est vert à coup sûr, ce sont les fruits normands que nous présente M. Hutin et qui conservent encore une partie de la paille dans laquelle ils furent emballés. Ils n'ont pas une apparence flatteuse, mais comme ils sont peints en toute sincérité et avec bonheur, il est très probable qu'ils seront honorés d'une récompense, laquelle étant bien gagnée, devra nous apprendre que, comparativement aux nôtres, les fruits de la Normandie ne brillent point par l'apparence.

M. Guérand nous transporte en Bretagne. Il nous fait assister au résultat d'une pêche aux crevettes et aux charités

d'une brave paysanne. Ne lui marchandons pas l'aumône d'un encouragement.

M. Lapoque, d'Agen, est une de nos vieilles connaissances ; *Ses bords de la Dordogne* sont parfaitement rendus. Son *Chasseur sous bois* est un vrai chef-d'œuvre de perspective. Il est fâcheux qu'on ait dispersé ses envois çà et là. Nous sommes ainsi privés d'un vrai plaisir de gourmet et obligés de courir de droite et de gauche pour rencontrer l'ensemble d'un festin qu'on a émiété comme à plaisir.

M. Lazerges, sous le n° 202, expose une tête du Christ mort. Ce tableau, qui appartient à notre honorable ami M. Hoareau de la Source, membre du conseil général, est remarquable, mais manque peut-être un peu de l'énergie puissante que devrait conserver même au tombeau, la Divinité, qui ne meurt pas, et doit toujours montrer son empreinte sur la dépouille, à peine refroidie, qui va se relever victorieuse, dont elle s'est enveloppée pendant sa vie terrestre. Du reste, grande distinction, touche fine et respectueuse, d'un artiste qui sait comprendre son sujet et rendre dignement sa pensée.

Notre compatriote, M. Parrot, d'Excideuil, soumet aux appréciations de ses concitoyens et des amis d'un beau talent, un portrait de jeune fille, qui vit et respire. Heureux les modèles qui s'adressent à lui. Nous trouvons un peu plus loin une nymphe du même artiste, qui n'a pas pris de peine afin de nous tromper par le jeu de ses vêtements. Mademoiselle, en effet, est couchée tout de son long dans un pré, en costume d'Eve. De son temps la police était mal faite, paraît-il. Nous ne conseillerions à personne d'aller tenter l'aventure le long de la rivière ; on s'exposerait fort à se voir couvrir d'un manteau par un gendarme, empressé de dérober au public la vue de tant de charmes ; puis conduire au violon et traduire devant des magistrats auxquels la feuille de vigne traditionnelle elle-même, absente ici, ne suffirait pas pour les fléchir. Mais alors que vivait cette créa-

ture insouciante des pudeurs de la civilisation moderne, on ne se doutait pas que l'on faisait mal en restant à l'état de nature. Du reste, cette peinture est, pour son genre, aussi décente que possible. Le dessin est ferme, le coloris est vrai. Le corps paraît seulement un peu long. M. Parrot est, avec M. Legras et M^{me} Schneider, l'auteur des meilleures peintures un peu considérables de l'exposition. Il n'aura rien pour tant du jury. Celui-ci, paraît-il, a décidé d'exclure de la liste des récompenses tous les artistes décorés ou médaillés à Paris. Il n'accordera de prix qu'à des personnalités moins connues. Plusieurs déclarent cette mesure excellente. Nous ne saurions être de leur avis.

Quelle signification sérieuse peut, en effet, avoir une récompense accordée dans de telles conditions à Périgueux ? Dans un concours, on doit admettre tout le monde au même titre, sans léser les plus forts au profit des plus faibles, autrement la palme reste sans valeur aux yeux du public, aux yeux même de ceux qui l'obtiennent. Dire qu'un nouveau ne peut pas, parfois, lutter avec un noble vétéran couvert de lauriers est une erreur profonde, préjudiciable à tous les deux. Un concours est une leçon, et il arrive fréquemment qu'elle n'est pas à l'avantage des anciens qui s'endorment par trop, la plupart du temps, sur leurs victoires passées. Il ne faut pas, par une mesure d'exclusion, donner en outre à des médiocrités le droit de croire qu'elles sont arrivées au but, tandis qu'elles sont en réalité bien loin de l'avoir atteint. Que si l'on tient absolument à donner des prix d'encouragement, il faudrait au moins imiter ce qui se passe dans les concours de collèges où il y a des prix pour les vétérans et d'autres pour les nouveaux ; et l'inscrire sur les diplômes.

M. Tchoumakoff présente une *Nonne russe*. Figure distinguée, peut-être la meilleure de toutes celles exposées. Il peut cependant arriver que cette toile, que chacun admire, qu'on loue tout haut n'ait rien. Les religieuses, même non ortho-

doxes, doivent être, on le voit, détachées des biens de ce monde.

M^{lle} Brouin, que nous retrouverons plus tard, est une très habile artiste en ce qui touche les fleurs et le jardinage. Son bouquet de dahlias, gracieux et frais, va droit au cœur des personnes amies de ces jolies demi-sphères de couleurs variées et tuyautées à plaisir.

Le Gardien du Sérail, que nous représente M. Chataud, de Marseille, n'a pas l'air tendre, mais n'est pas aussi prêt à mettre quelqu'un traîtreusement à mort que le nègre du tableau vis-à-vis, dont nous parlions tout à l'heure. Aussi, comme il était plus agréable à peindre, a-t-il mieux inspiré le coloriste et le dessinateur. Pour se rafraîchir, car il fait chaud en Orient, il pourra prendre dans la coupe de fruits que nous présente M. Granger, sous le numéro 152, et qui en renferme de réellement appétissants.

Qui ne plaindrait ce pauvre prisonnier que nous apercevons au numéro 95 ? Il fut sultan ; il était naguère à la tête d'un harem et il y devint gros et gras ; ce que voyant, écoutant sans doute les suggestions de quelque jaloux, un maître barbare vient de l'enfermer. Il gémit dans une prison grillée qu'entoure en frémissant sa famille éplorée. Son jeune fils est monté tout en haut, et tente de briser les barreaux à coups de bec. Efforts inutiles ! Demain, sans doute, notre héros sera livré à quelque rival de MM. Obier, qui l'embaumera en le bourrant de truffes, et qui sait ? peut-être ira-t-il après sa mort figurer sur la table d'un potentat, où il aura l'honneur suprême d'être enseveli dans un estomac royal, tombe glorieuse après tout pour lui !

Montaigne, dont le n^o 240 rappelle le souvenir, ne l'aurait pas méprisé, mais à son époque la truffe n'entrait pour rien dans la politique, ne pesait pas dans les destinées du monde et nous doutons que le châtelain de Saint-Michel en ait souvent savouré les parfums. Dans tous les cas, il les aurait préférés à cette cuirasse et à cette épée dont il n'aimait

guère à se servir, croyons-nous. Ces armes l'auraient gêné pour écrire ses *Essais*, et le philosophe, quoique chevalier, aimait mieux jouer de la plume que de la lance et de la dague.

Le *Ruisseau de Bons*, n'aura pas eu l'inconvénient pour M. Vuagnat, de couler inutilement en effigie du pinceau de ce peintre. Si le n° 314, en effet, n'est pas honoré d'une médaille désirée, il est, en compensation, acquis par un juge compétent, et aura, dans sa galerie, une place enviable.

Un *Chantre au lutrin* de M. Brispot, s'égosille de la belle manière ; si bien qu'il en prend une apoplexie. Du moins c'est à craindre à voir son teint. Cet appel désespéré à l'harmonie vient d'être entendu. Le jury, nous assure-t-on, lui a décerné une récompense, ce qui lui sera fort agréable et ne nous déplaît point.

Par exemple, un peu au-dessus de lui, sur sa gauche, voilà dans un cadre bien luisant, une dame qui ne nous paraît pas croire que bonne renommée vaille mieux que tout, si nous en jugeons par sa manière de se promener dans sa chambre en lisant après s'être levée. Elle a trouvé sous sa main un livre avant d'avoir pensé à remplacer par une chemise de jour la chemise de nuit qu'elle a déposée, et elle lit sans façon en tenue fort primitive. Point de numéro. Les juges n'ont pas sans doute pensé devoir l'admettre en leur présence avant qu'elle ait fait un bout de toilette. Laissons-là donc s'habiller avant de revenir de son côté.

Le portrait de M^{me} la baronne d'Ortès, qui se recommande par des qualités sérieuses, est l'objet de justes éloges. Les jolies fleurs de M. Petit, n° 249, ne seraient pas déplacées dans les mains de la femme habile dont les doigts agiles et adroits ont su si bien retracer les traits de sa personne elle-même.

Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce que fait là-bas, au n° 292, cette longue jeune folle à demie nue qui tient à la main un fil de laine avec lequel elle a lié par la patte un oiseau de bois,

perché dans un bocage de carton ? Elle a l'air de faire signe à ce digne militaire qui lui tourne le dos, en récompense de ses avances, et qui, porté vers l'harmonie, paraît très vexé de l'appel que semble lui adresser une fille dont les proportions corporelles en ont si peu.

Au-dessous, le *Printemps* naît sous la brosse de M. Allongé ; un beau nom ! Que n'a-t-il le don de rendre moins court la durée de la saison charmante qui s'évanouit toujours trop tôt et qu'il a eu le talent de nous peindre si habilement ! Le printemps ! il doit-être bien agréable sur les bords de la Marne, à Chelles, si les rives de cet affluent de la Seine ressemblent à ce que nous montre M. Donat Guillou, qui doit-être de par là-bas.

Oh ! oh ! il y a de l'orage dans la ferme que voici ! Qu'avez-vous fait, chenapand ? pour que votre grand-mère irritée vous poursuive ainsi ? Quelque espièglerie bien grosse et bien méchante : ce n'est pas douteux. Aussi, ... si l'on vous attrappe ! Mais notre gamin a la jambe leste, et d'un bond, il est dans les bras de son grand-père. Le vieux bonhomme tout attendri protège le coupable, et, levant la main, arrête doucement sa femme qui ne demande pas mieux que de pardonner et se retire en faisant semblant de gronder, mais enchantée d'avoir été empêchée de sévir. Peut-être a-t-elle laissé à dessein à notre polisson le temps de la gagner de vitesse. Ah ! les vieillards, les vieillards ! et surtout les grands-pères, tous les grands parents pour mieux dire ! Ils sont la terreur de leurs fils et de leurs filles, dont ils gâtent horriblement les enfants !

Tenez ! nous vous parions que vous voudrez que si dame Agard eût été l'aïeule d'Ismaël, au lieu d'être sa mère, elle ne l'aurait pas abandonné dans le désert et laissé tomber dans l'état où nous le représente M. Forsberg, au n^o 137. Le pauvre malheureux qui se trouve dénué de toute provision, dont la cruche est vide et qui n'a plus l'espérance de

trouver, même au loin, une dépression de terrain renfermant quelques gouttes d'eau pour étancher sa soif brûlante, est abattu, brisé. Sa jolie tête se penche en arrière ; ses beaux yeux expriment la souffrance ; sa bouche se contracte douloureusement. Son corps, étendu sur le sable, palpite sous l'étreinte de la fièvre, envahi par l'agonie qui semble s'avancer à grand pas, et ses tourments doivent être d'autant plus cruels qu'à peu de distance de lui, de ce même endroit où la faim le presse, il voit, sous cadre, une foule de plats d'épinards au lait (lisez au laid) qui le tentent et sur lesquels il ne peut mettre la main. Supplice atroce ! Ce n'est pas en ce moment qu'il faudrait lui présenter le *Bouquet à Chloé*, de M. Beillain. Il ne le regarderait même pas. Plus tard, sauvé par la Providence, il serait loin d'en faire fi.

Sur le point alors de devenir chef de famille, il serait heureux d'avoir une belle ferme en Vexin, semblable à celle qu'a peint pour nous M. Donnet-Guillot, d'y entasser des lilas et primevères aussi beaux que ceux du n° 174, dûs à Mlle Jaquelin, et où une gentille *Indiscrette* comme celle que figure M. Corbineau, sous le n° 85, viendrait regarder par le trou de la serrure et écouter aux portes pour savoir à qui ces fleurs seraient destinées. Il serait bien surpris, lui, accoutumé au climat de l'Arabie ou des solitudes voisines, d'y voir un effet de neige semblable à celui du n° 166, à M. Rozier. Il prendrait cette enveloppe blanche pour du sucre, à laquelle elle ressemble à s'y méprendre ; il serait fort étonné du goût de cette manne nouvelle.

Mais voici, sous le n° 277, une fillette qui s'y connaît et qui le désabuserait. Voyez comme la petite gourmande se délecte et déguste avec volupté ces dragées, dont elle tient une boîte qu'elle ne donnerait pas à bon marché. M^{me} Schneider connaît bien les enfants et sait les animer avec une touche fine et maternelle.

Elle comprend aussi les préoccupations de la jeune femme

et de la jeune fille. Elle excelle à les dépeindre et à nous les faire saisir et partager. Sa toile, n° 278, la plus belle, sans contestation possible, des œuvres modernes de toute l'exposition, en donne la preuve irréfutable. *Seule!* son héroïne rêve, abîmée dans des pensées pénibles ; elle est assise, presque couchée, inclinée sur le côté gauche, soutenant sa tête brâlante dans sa main d'un fini gracieux et d'une aristocratique beauté. Ses cheveux sont à demi flottants, bien que retenus par une sorte d'élégant diadème ; ses vêtements de couleur éclatante sont dessinés avec art et laissent deviner la souplesse de sa tournure. Ses yeux, d'un noir profond, plongent dans l'espace pour y découvrir une idée vague, un espoir rassurant. Son chien fidèle la considère avec tendresse appuyant sur ses genoux sa tête, que la main droite caresse avec distraction. Elle est bien seule, elle pense à l'avenir : elle attire invinciblement tous les regards ; elle n'a pourtant pas la beauté, la distinction des traits en sa faveur. Non : la coupe du visage est courte, la bouche est grande, l'ensemble de la figure n'a rien qui dépasse l'ordinaire ; mais le sentiment pénètre, embellit cette création, la rend émouvante, et l'on ne voit qu'elle, on y revient sans cesse avec plaisir. Telle est la puissance de l'art, le triomphe de l'idéal sur un réalisme vulgaire et dégradant. Le pinceau de M^{me} Schneider remue notre âme et réveille en nous de nobles sentiments. C'est la victoire de la pensée sur la matière.

Cette œuvre remarquable est destinée à être le lot le plus précieux de la loterie de bienfaisance qui se prépare. Nous souhaitons qu'il soit apporté par le sort à un artiste digne de l'apprécier, d'en sentir toutes les exquisités.

Quelle différence entre *Seule* et cette joueuse de guitare, bien dessinée, bien peinte pourtant, qui s'en va chantant par les rues dans un costume assez risqué. Le tableau est bon, mais le sentiment fait défaut. Et cela suffit. Il existe dès

lors un abîme entre les deux compositions, dues l'une et l'autre, croyons-nous, à deux dames, car nous n'avons pas en ce moment le catalogue sous les yeux.

Fortunata (n° 180), de M^{lle} Elisa Koch, nous plaît davantage que la *Chanteuse*. Nous n'en regrettons que davantage qu'il soit arrivé un grave accident à cette charmante Italienne et que l'artiste qui nous la montre ait cru devoir reproduire le défaut de conformation d'une partie de l'attache de l'épaule et du cou, qui en résulte.

Le portrait de M. le docteur Delisle, ancien maire de Périgueux, est remarquable aussi. Cette toile est bien peinte et correcte. Si le visage est un peu triste, c'est l'effet naturel de la maladie, qui déjà, lorsque M. Aviat reproduisait ses traits, minait le spirituel administrateur et devait l'emporter avant peu.

Avec M. Schmith, au n° 286, nous retombons *Sous bois*, et nous nous y trouvons presque aussi bien qu'avec M. Lapoque.

M. Dupuy, de Bergerac, a emprisonné dans un cadre, n° 120, une petite *Jeannette* qui promet d'être fort gentille et l'est déjà. *L'Etude*, du même auteur, révèle également un vrai talent d'observation.

L'Enfant à la Perdrix, de M. Doze (d'Uzès, département du Gard), nous montre que ce peintre, auquel on doit des œuvres magistrales, excelle aussi, lorsqu'il le veut, à rendre d'une manière gracieuse les scènes les plus simples. Si l'enfant de M. Doze et l'oiseau, qu'il considère avec attendrissement, nous attachent et nous font sourire, en éveillant en nous de vieux et doux souvenirs, nous nous rappelons, en présence du n° 151, les terribles histoires qu'on nous contait, lorsque nous étions jeunes encore, et dans lesquelles les pies avaient joué un rôle horripilant. C'est à la suite d'un méfait semblable, pour avoir volé une pierre précieuse, que celle-ci a été occise et se trouve pendue par la patte avec une inscrip-

tion infamante, pouvant se traduire ainsi en vers macaroniques, d'après nos souvenirs d'écolier :

Aspice Margot pendue
Quia pierra n'est pas rendue !
Si diamantum reddidisset
Margot pendue non fuisset !

Voilà ! C'est à peu de chose près, en le modifiant légèrement, vu le sexe, l'espèce et la qualité du personnage, ce que nous dessinions et écrivions sur nos livres de classe pour épouvanter ceux qui auraient la tentation de les prendre et de les garder. Que M. Gingembre nous pardonne cette réminiscence, qui n'empêche pas que nous rendions pleine justice aux qualités de son œuvre.

Le *Chemin des Pommiers*, de M. Beauverie, est fort agréable. Un Normand, à coup sûr, se pâmerait d'aise à la vue de ce numéro 27, et nous, méridionaux, nous trouvons bien charmantes les pêches que M. Tskerkasky, nous sert sous le numéro 290. Il est évident que ce Moscovite, amateur de ce qui est à la fois bon et beau, aura été ravi la première fois qu'il aura vu et goûté de si jolis fruits. Aussi comme il les a brossés amoureuxment ! Ces pêches sont presque aussi séduisantes que les *prunes Reine-Claude* et les *fraises* de M. Simonin, numéros 284 et 285. On pourrait peut-être trouver à cueillir de semblables assortiments de dessert au sortir du parc de Feyrac, ou près des Eyzies, si chères maintenant à ceux qui se perdent dans les nuages des temps fabuleux, deux sites que M. Lapoque, l'infatigable, a peints l'un et l'autre à la suite de ses excursions en Périgord, dans deux tableaux qu'il a numérotés 196 et 197. Il ne serait pas impossible non plus qu'on nous servît d'excellents produits de ce genre à table d'hôte dans cette ville que nous représente M. Véron, qui est d'aspect très propre, riche et gai, mais où il faut se

presser d'arriver, car un orage va éclater au-dessus. Voyez plutôt comme le ciel de ce numéro 309 est menaçant ! C'est peut être de la salle à manger du *Repos des Voyageurs*, ou de tout autre asile patenté des excursions onnistes dans la dite cité, que l'on vient de porter ici ce *Verre cassé* que nous apercevons là sur notre droite, exposé sous le n° 81 et que l'on a sans doute l'intention de nous faire payer. Nous n'avons point pourtant souvenir d'avoir commis pareille maladresse. Touchons l'objet accusateur. Nous avons été pris pour dupes. M. Louis Cholet, de Libourne, nous a tout simplement envoyé la preuve palpable de son talent d'imitation. Zeuxis, (est-ce bien Zeuxis ?) en fit autant jadis. M. Cholet ne nous en voudra point de l'avoir fait marcher de pair avec un des plus glorieux princes de la palette, dont le nom illustre est venu d'âge en âge jusqu'à nous, en partie sous le couvert de son rideau.

M. Lenfant, au n° 213, nous met en présence d'une *Leçon de chant, scène enfantine*. Est-ce pour jouer lui-même sur son nom ? La scène est originale et si rituellement rendue. son second tableau, le *Concert*, est digne d'éloges. L'ensemble de ce dernier est peut-être même meilleur que celui du précédent.

Un billet doux ! Ah ! madame Leleux ! Vous vous souvenez de ceux que vous adressait, avant d'entrer en ménage, celui dont vous portez maintenant le nom. Ce que nous vous devons là, vraiment, est fort joli. C'est traité dans le genre du xviii^e siècle, avec tant de bonheur, qu'on croirait voir une œuvre de cette époque.

M. Laporte nous assure, n° 198, qu'*Il ne faut jurer de rien*. Mon Dieu, non ! pas même que cet Amour finira par persuader la jeune fille à laquelle il parle et qui l'écoute en souriant. Il est, en effet, bien pâle et doit avoir une affection de larynx. Celle qu'il lutine ne pourra bientôt plus l'entendre. S'il continue seulement cinq minutes encore, en effet, il aura certainement une extinction de voix.

Numéro 186. *Les Ruines du château de Chalusset* (Haute-Vienne), par M. de Laër, peintre belge, prouvent que le peintre auteur de ce paysage sait rendre admirablement la transparence de l'eau. *Les Bords de la Vienne*, qu'on lui doit également, sont aussi remarquables, mais l'on se demande pourquoi le côté gauche de cette dernière vue est sensiblement mieux réussi que le droit. Les maisons sont bien rendues, de même que l'horizon et l'eau.

Point torchés du tout, *les Environs de Torchies*, nom que porte le numéro 179, que nous devons à M. Keymeulen, encore un Belge, qui joindra la médaille de Périgueux à celles que, à juste titre, il a récoltées déjà dans diverses parties de la France. Il peint largement et l'on voit qu'il fait bien avec facilité.

Nous nous demandons, par exemple, pourquoi l'on a médaillé M. Roussy dans quatre ou cinq concours. Nous aimons à croire que ce n'a pas été pour les huîtres qu'il nous montre, lesquelles ne ressemblent en rien aux mollusques que Marennes nous expédie chaque hiver, pour la plus grande satisfaction des palais délicats.

Qui a fait cela ?... C'est le chat ?... Précisément, répond M. Deuilly, qui nous présente le coupable dans *le Désordre forcé*, au numéro 101. Maître Raton, plus attentif aux fromages qu'aux souris, voyant son maître, près duquel il vient de faire le gros dos en l'accompagnant jusqu'à la porte de la salle à manger, sorti pour une affaire qui va le retenir assez longtemps, s'est empressé de sauter sur la table pour voler son bienfaiteur. La servante survient : patacas ! tout dégringole ; dessert, plats, carafes et argenterie. Le coupable s'esquive et se gardera bien de reparaitre, laissant accuser la pauvre fille ; mais il y a eu probablement des témoins, et Rominagrobis, le traître flatteur, se a châtié d'importance. Ce n'est pas nous qui le plaindrons. Mais voilà à s'y méprendre une *Souris morte* qu'on a attachée par la queue, à un clou

fixé sur une planchette. Ah ! si le chat l'eût aperçue, il est croyable qu'il s'y serait joliment cassé le nez !

Le port de Civita-Vecchia a été peint sur une simple note, ce qui fait qu'on en donne certainement une bonne à l'auteur de ce tour de force, M. Dose, dont l'habitude est de bien exécuter ce qu'il enseigne, avec succès, aux élèves du lycée de Périgueux, et qui ne saurait faiblir un peu que par hasard, faute de temps et par un concours de circonstances extraordinaires.

Vite à *la Teste avant la pluie* qui nous menace, comme nous le prouve M^{lre} Sprenger, et restons-y tout le temps de l'averse, puis nous finirons notre promenade dans le royaume des couleurs que fixe le principe oléagineux, en jouissant d'un *Beau jour de novembre*, de M. Arlin, de Lyon, et du *Printemps à Cernay*, de M^{me} Annaly, de Bordeaux. Nous aurons ainsi passé la revue des principales peintures à l'huile de notre exposition, assez pauvre, on le voit, en œuvres importantes, tant par le nombre que par la qualité ; riche seulement par les petits détails, les petits aperçus ; jolie, mais en somme très inférieure à celle que l'on vit en 1864 auprès de Tourny, dans les terrains longeant le nouveau boulevard, et qui fut bien autrement remarquable sous le rapport du grand art. Nous déclinons, il faut le reconnaître. Nous avons perdu la noble tradition, et le froid positivisme, l'amour du facile, le besoin de produire beaucoup, la camaraderie nous en éloignent chaque jour davantage. Les quelques toiles anciennes mises à côté des nôtres, dans ces galeries, les écrasent net, sans appartenir pourtant aux chefs-d'œuvre des premiers maîtres. Nous n'avons rien ici de moderne qui puisse rivaliser avec la *Madone espagnole* du numéro 614, rien qui puisse supporter la comparaison avec le portrait du *duc de Vermandois*, par Mignard, rien qui l'emporte sur le *Moïse sauvé des eaux*, numéro 608, mal peint néanmoins, attribué à tort, croyons-nous, à Philippe de Champagne,

mais qui présente un cachet spécial que nous ne connaissons plus. Cela fait naître de tristes réflexions, et l'on ne peut s'empêcher de rester surpris, lorsqu'en présence d'un mal profond, régulièrement constaté d'une manière évidente, dont tout le monde se plaint, et partout, l'on entend parler des vastes et fiers horizons de la voie de l'Avenir et dédaigner l'étroite école théocratique, qui a rempli le monde d'innombrables chefs-d'œuvre. Où sont donc actuellement les peintres dignes d'être comparés à Michel-Ange, ou à Raphaël, ou au Dominicain, à Lesueur même et au Poussin ? Où sont donc ceux dont les débuts annoncent des Appelle futurs, des Titien seulement ou des Véronèse ?

Restons, restons dans le chemin qui conduit à la grandeur. N'allons pas nous jeter dans un marais, en courant après des feux follets.

Entre les deux salles consacrées à la peinture proprement dite, dans le bâtiment en rallonges appelé le *Palais des Beaux-Arts*, trois petites chambrettes assez propres, et dont on a tiré le meilleur parti possible, contiennent différentes séries dont nous devons succinctement parler. Avant de quitter la vaste galerie de l'ouest, payons d'abord un juste tribut d'éloges à l'étalage de son milieu, où sur une longue étagère on a placé des faïences ornées sortant de chez M. Sazerac, de Limoges, qui s'est livré, sur toutes sortes d'assiettes et de plats, à des fantaisies originales. Cette céramique obtient beaucoup de succès. Elle a été produite avec de la terre prise aux environs de Beaumont du Périgord, dans des carrières appartenant à M. le comte de Losse. Vis-à-vis, à l'angle nord-est de l'appartement, on voit un meuble en bois, sorte de petit secrétaire très orné, très joli, appartenant à M. Saintespès-Lescot, président du tribunal civil de Périgueux. Son histoire est curieuse. Il provient d'un coffre à tiroirs ancien, dont la carcasse fut un jour découverte chez

un métayer qui en avait fait une niche pour élever ses la pères. Ce reste détérioré fut acheté trente francs, mis en état, puis entouré de panneaux neufs, s'harmonisant avec son style, par M. Fournet, ébéniste, faubourg des Barris ; et le tout a été vendu huit cents francs. Ce qui n'est pas trop cher, vu son mérite réel.

Pénétrons maintenant dans ces trois compartiments, qui s'ouvrent successivement en enfilade devant nous. Il y a de jolis dessins de M. Bérignier, largement traités, d'autres de Forsberg, l'auteur d'*Ismaël*, qui a, dans cette section, un *Grand-père* et une *Mauvaise-nouvelle* expressifs et d'un ton attrayant. Celui de Topfer, dévoilant un *Coin d'atelier*, est bien le tableau le plus curieux et le plus original possible du désordre régnant dans un lieu de travail d'artiste aux idées échevelées. Quelques envois dus aux crayons de M^{lle} Chalaud et de M. Aviat ne doivent pas être passés sous silence, non plus que la jolie miniature de M. Brunard.

M. Nalet, architecte à Périgueux, expose des plans d'église et de parties d'église bien conçus. Nous avons aussi plusieurs émaux assez beaux ; néanmoins, ce qui doit surtout fixer les regards, ce qui est digne d'estime, non moins que la belle représentation des peintures murales exécutées dans l'église de Saint-Gervasy (Gard), par M. Doze, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, ce sont surtout les magnifiques panneaux que M. Lamière, de Paris, premier grand prix à l'Exposition Universelle de 1867, a consacrés à notre splendide cathédrale de Saint-Front, dont la vue grandiose l'a profondément ému. Il nous en offre le plan, la coupe, les détails, et propose pour elle une série de peintures murales d'un effet magistral ; une robe d'or et de pierreries à la place de la pauvreté du moment. Nous formons des vœux pour que les projets de M. Lamière puissent s'exécuter. Mais, hélas ! ne faudra-t-il pas attendre pour cela d'autres temps que les nôtres !

La sculpture fait à peine, dans l'espace qu'on avait réservé

pour elle, quelques rares apparitions. M. Barillier, d'Angers, s'est borné à envoyer un ou deux petits médaillons fort réussis d'ailleurs ; les bronzes de M. le vicomte de St-Angel ont de la distinction ; MM. Dubucand et Dulac offrent des bronzes et des bustes en terre cuite, avec des ciselures repoussées au marteau. Le n° 537, *La Création*, du dernier de ces artistes, est une des meilleures œuvres de cette petite exhibition, ainsi que le groupe de Saintes Femmes, *Pieta*, de M. Romé, de Périgueux, qui présente aussi des Anges, et une Vierge en pierre de Poitiers. Les sujets religieux, quoiqu'on en dise, élèvent l'imagination et portent l'art vers les sommets. L'homme a tout à gagner à se rapprocher de la Divinité. A mesure qu'il la voit et la fréquente de plus près, il grandit ; ses facultés spirituelles s'étendent ; à mesure qu'il s'en éloigne, son imagination va se rétrécissant, il se rapetisse et l'instinct de la bête aux passions mauvaises tend à prévaloir en lui, malgré ses efforts. Des panneaux, des coupes, des amphores de M. Ferdinand Lot, de Limoges, méritent également une mention. Nous devons en outre citer quelques vieux bahuts sculptés, qui rappellent, mais de loin, ceux qui furent à si juste titre admirés à l'exposition artistique de notre ville en 1864. Enfin, la restauration de vieux tapis d'Aubusson, par M. Vergne, de ce centre industriel, n'est pas sans valeur.

Une Nouvelle, aquarelle de M^{me} Ruffo, n° 495, attire encore l'attention. Voici de rechef M. Lapoque, avec quatre gouaches bien réussies, portant les nos 449, 450, 451, 452, qui devraient à elles seules lui valoir une médaille. On assure pourtant que, malgré ce lot et ses peintures, que nous avons signalées déjà, son nom ne se trouve pas sur la liste des lauréats. On l'aura compris sans doute parmi ceux que leur talent supérieur a fait mettre, en cette occasion, hors concours.

M^{lle} Brouin, de Périgueux, à laquelle nous avons eu plus

haut des compliments à faire pour ses paysages à l'huile, en reçoit de toutes parts pour son *Portrait de M^{me} Vigier-Lebrun*, sur porcelaine, lequel est d'un fini charmant, d'une grande fraîcheur de ton. M^{lle} Ranvaud, de Nontron, et non de Paris, comme on l'a quelque part imprimé, marche presque son égale. Nous trouvons même qu'elle atteint son émule dans son portrait de la *Comtesse de Paris*, n^o 480, dans celui surtout de M. l'amiral Fourichon, n^o 484, et dans les *Buveurs de lait*, n^o 489. Quant au *Puits qui parle*, toujours sur porcelaine, M^{lle} Salle, de Paris, lui a prêté, d'après Verly, un langage très expressif que comprennent à merveille jeunes femmes et même jeunes filles. Passons en courant devant des silex, vieux débris, nous assure-t-on, des âges préhistoriques, et rentrons dans le salon de l'est, pour y admirer l'envoi de l'*Ecole des Beaux-Arts* de Limoges, qui a groupé sur une longue table quatre-vingts pièces, vases, coupes, etc., tous objets plus remarquables les uns que les autres.

Auprès de cet ensemble imposant se voient, sans en être éclipsés, les vases, tête-à-tête, et assiettes ornées de MM. Valery et Diot, de Limoges également. Tout autour sont disposés d'autres objets d'art appartenant à plusieurs amateurs et dignes de se trouver en si belle et bonne compagnie. Tout cela plaît, tout cela charme et.... s'efface devant l'irrésistible vitrine de M. et M^{me} Quevillon. Que de trésors en peu d'espace ! et de tout genre ! Coffrets, bronzes, armes et peintures, tout y est représenté, merveilleusement représenté. Il y a là des *mosaïques* admirables. Un lion dévorant un chien qui est un chef-d'œuvre : un paysage d'après Teniers ; un cheval ailé, une corbeille de fruits, une vigne chargée de raisins ; et, pour ne pas allonger outre mesure cette énumération, une grande assiette de porcelaine bordée d'or sur laquelle est peinte une *Danse d'amours*, exécutée par ordre de Louis XVIII pour Madame la duchesse de Berry et l'une

des plus belles pièces connues qui soient jamais sorties de la grande manufacture de Sèvres.

Tout cela vaut son pesant d'or. Le jury a décerné, à M. et M^{me} Quevillon, une médaille d'argent de première classe. Ne pouvait-il donc mieux faire ?

M. Florent, ingénieur à Nontron, qui a rempli tout un pavillon de pièces japonaises et chinoises de prix, obtient une médaille d'argent de seconde classe.

Ces deux récompenses sont le Denier de la Veuve. Et comme l'octroi de celui-ci a toujours passé pour un acte méritoire et qu'il est bon de rester sur un fait louable, nous terminerons en le mentionnant notre revue de l'Exposition des Beaux-Arts qui, après avoir fourni pendant un mois une carrière honorée, passe de vie à trépas au moment même où nous allons écrire ce mot fatidique craint et désiré tour à tour, par toute chose et par chacun en ce monde : FIN.

Comme il sera bien reçu cette fois par nos lecteurs au bout de ce compte-rendu, trop prolix, n'est-ce pas ? Nous touchons au terme. Il ne reste plus qu'à rendre compte des manifestations qui ont signalé la clôture de cette longue suite de concours d'un mois, pendant lequel, afin d'honorer l'agriculture, on a convoqué l'industrie, les arts et le travail scolaire à lui faire escorte avec plus ou moins de succès, comme je viens de l'exposer.

Fêtes finales. — Conclusion.

Les derniers jours, consacrés à des réjouissances publiques, ont été très animés. Feux d'artifices et fêtes de nuit se sont succédés brillamment au Jardin public et aux Arènes, et nous avons eu le spectacle intéressant de l'ascension d'un aérostat monté par d'intrépides observateurs. Longtemps retenus sur terre par un vent impétueux, les voyageurs ont

fini par s'élever dans les airs, sur la place Michel-Montaigne, aux acclamations de la foule, qui les a suivis un instant, du regard, dans l'atmosphère brumeuse, où ils ont bientôt disparu, poussés rapidement vers l'est par une bise violente qui leur a fait en peu de temps parcourir 33 kilomètres. C'est auprès de Saint-Orse qu'ils sont descendus, deux heures après avoir commencé leur voyage, pendant lequel ils ont traversé deux fois les nuées chargées de pluie en se mouillant jusqu'aux os et trouvant dans l'intervalle un soleil qui les a chauffés à 32 degrés. Ils se sont un moment élevés à 1,700 mètres de hauteur et ont eu le plaisir de voir leur char aérien et eux-mêmes fidèlement reproduits par réflexion sur des nuages, à quelque distance d'eux, de sorte qu'ils semblaient voyager de conserve avec un équipage semblable au leur et avoir des compagnons Sosies. A la descente, les paysans des environs, loin d'imiter ceux de certaines contrées, se sont empressés de leur venir en aide et de faciliter les opérations d'arrimage et de dégonflement.

La distribution des prix aux concurrents de l'exposition des Beaux-Arts a eu lieu le même jour, dans une des salles de l'ancien hôtel de la préfecture, celle où siégeait le Conseil général et qu'on avait décorée pour la circonstance. Il y a eu discours de M. le maire, qui présidait; discours au nom des jurés, discours et rapport de M. Villepelet, archiviste départemental, qui a proclamé la liste des lauréats. La commission, ainsi qu'on l'avait annoncé, avait mis hors concours tous les artistes décorés ou récompensés à Paris, ce qui a fait dire qu'elle accordait des prix de début.

Vingt-quatre heures après, pour le bouquet, on a procédé à l'appel des vainqueurs de la section de l'*Industrie*. On a, parmi eux, particulièrement remarqué M. l'abbé Terrible, l'auteur de l'*Herbier périgourdin*, déjà couronné par la *Société des Agriculteurs de France*, comme il a été dit

plus haut, ce qui avait valu à cette association les insultes de personnes qui mettent à tort la politique avant tout en chaque occasion. Le jury de l'exposition industrielle, composé d'hommes de toutes les opinions, a ratifié la sentence aigrement et malencontreusement incriminée par l'esprit de parti. Il a décerné un diplôme d'honneur, c'est-à-dire la plus haute récompense dont il put disposer, à cet ouvrage fort remarquable, qualifié par lui avec raison de magnifique ; et le public a vivement applaudi. La plupart des autres décisions ont également été l'objet de l'approbation générale. Quelques-unes pourtant ont paru surprendre. Le rapport général, prochainement attendu, les expliquera probablement, à la satisfaction de tous (1).

Hier, à deux heures de l'après-midi, dans le jardin de l'ancienne préfecture, distribution des récompenses aux exposants de l'industrie. Le soir, illumination des boulevards, mais moins brillante que les semaines précédentes. En revanche, celle du cours Tourny a réellement offert un coup-d'œil splendide, avec ses nombreuses guirlandes de lanternes vénitiennes s'entrecroisant de toutes parts et ses lustres étincelants à chaque nœud de leurs jonctions. A l'entrée de la partie réservée se dressaient de plus, à droite et à gauche, deux arcs-de-triomphe étincelant de lumières. Le coup-d'œil était féerique, et cette décoration, ensemble et détail, fait le plus grand honneur à l'artiste qui l'a exécutée, favorisé d'ailleurs par la disposition et l'étendue de la place, qui se prête admirablement à des entreprises de cette nature. Mais il n'est pas donné à tout le monde de savoir tirer si heureusement parti des ressources qu'offre un terrain.

Il y avait foule immense dans les allées et tout autour

(1) Ce rapport n'a pas été publié.

pour admirer les belles lignes enflammées et leurs brillants accessoires, et aussi pour jouir du concert donné par les deux Sociétés *l'Avenir* et *Sainte-Cécile*, qui ont joué plusieurs morceaux charmants avec succès. Les chœurs des *Enfants de Vésone* et de *l'Union chorale* ont été vivement goûtés, et avec raison, également.

Quant au feu d'artifice et à *l'Embrasement pyrique*, deux mots qui, accolés ainsi, constituent un pléonasme assez bien réussi, des coteaux dominant la vallée de l'Isle, promesses qui avaient fait couvrir la route d'Excideuil et les quais de masses de curieux attendant des merveilles, ils ont produit un effet à peu près négatif. C'est la troisième ou quatrième fois qu'on cherche à faire ressortir ces collines dans la nuit, en les éclairant artificiellement, et l'on n'a pu y réussir encore. On fera bien de renoncer désormais à poursuivre une tentative qui ne pourrait aboutir qu'au moyen de brasiers énormes, d'immenses feux de Bengale, rapprochés les uns des autres, et avec des dépenses des plus considérables.

L'ordre a été parfait. Nous n'avons pas eu de manifestation politique, et le public l'a constaté avec une vive satisfaction. C'était la fête de tout le monde, et non une réjouissance de parti. Nous sommes heureux de voir qu'on l'a compris et agi en conséquence. Il faudrait, en des occasions pareilles, qu'il en fût toujours ainsi.

Tout était terminé. Le concours régional de Périgueux laissera dans nos contrées un long et utile souvenir. Il nous a montré notre agriculture et notre horticulture en progrès, en même temps qu'il a prouvé que nous tâchons d'encourager à côté d'elles de saines manifestations de l'art, du travail et de l'esprit. Ces dernières ont jeté de vives lueurs, quoique semées encore de raies obscures et quelquefois entachées de défaillances sur certains points. Mais ce n'est à coup sûr que temporairement. Quant à nos réunions et à nos exhibitions cultu-

rales, elles ont été à la hauteur des plus belles, et nos visiteurs en ont été sérieusement frappés. Plusieurs, qui croyaient encore notre département arriéré sous ces deux rapports, particulièrement dans l'arrondissement de Périgueux, grâce à de certaines publications vantées par la réclame, où on lit entre autres choses divertissantes que ce pays « ne possède que fort peu de ruisseaux et de prairies et que à l'exception de cinq ou six cantons, tout le reste n'y produit que du seigle en petite quantité, du bois et beaucoup de châtaignes, qui servent à l'engraissement des pores, » ne revenaient pas de leur surprise. Ils avaient vu, l'ayant parcouru, pour la plupart, pendant l'intervalle d'une solennité à l'autre, une circonscription sous-préfectorale, composée de neuf cantons et où, par conséquent, l'exception de cinq à six forme les deux tiers, c'est-à-dire une respectable majorité, sillonnée par quatre rivières et plus de vingt ruisseaux importants, sans compter quantité d'autres plus petits, aux vallons couverts de prairies, riches en fourrages artificiels et en racines fourragères, où le seigle est presque partout inconnu et le froment partout cultivé, chargé de vignobles aux produits honorés, donnant d'excellents tabacs, masse de fruits, de légumes, et engraisant, non seulement beaucoup de pores, mais encore foule de bêtes à laine, très grand nombre de bêtes à cornes et un immense approvisionnement de volailles. Ils ont compris ce qu'est notre région. Témoins des efforts et des triomphes de nos deux Sociétés départementales d'Agriculture et d'Horticulture ; ils ont constaté le progrès croissant, dans nos exploitations, d'un matériel perfectionné, d'un bétail de plus en plus remarquable et nombreux. Ils ont été détrompés et ont rendu à notre contrée, à notre Périgord, un juste hommage.

Parmi nous, la marche en avant ne s'arrête jamais. On vient d'en avoir la preuve. Le concours des moissonneuses qui s'approche va le démontrer encore, je n'en doute pas. Je

dirai plus tard quels enseignements nouveaux nous en aurons retirés. Mais je ne le ferai qu'à mon retour. Un mois en effet nous sépare de lui. Je vais consacrer ce temps à une excursion intéressante. Je pars demain pour le *Périgord-Noir*. La pensée de ce voyage ne m'assombrit nullement.

Mai-juin 1880.
